

**Juillet 2003**

PUBLICATION DE  
L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA  
POLICE, DFJP

RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE DE LA SUISSE

## LES THÈMES

Vue d'ensemble

Criminalité générale

Terrorisme et extrémisme violent

Service de renseignements prohibé

Non-prolifération et criminalité nucléaire

Crime organisé et criminalité économique

Autres aspects relevant de la sécurité intérieure

## SUMMARY

Swiss Internal Security Report 2002

RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE  
DE LA SUISSE 2002

# RAPPORT 2002

RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE DE LA SUISSE

**Juillet 2003**

PUBLICATION DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA POLICE,  
DFJP

# SOMMAIRE

	Avant-propos	7
<b>1.</b>	<b>Vue d'ensemble</b>	
1.1.	Principaux événements de 2002	10
1.2.	Appréciation générale	12
1.3.	Mesures prises par la Confédération	12
<b>2.</b>	<b>Criminalité générale</b>	
2.1.	Introduction	16
2.2.	Statistiques 2002 : évolutions	16
2.3.	Criminalité des étrangers	18
<b>3.</b>	<b>Terrorisme et extrémisme violent</b>	
3.1.	L'extrémisme de droite en Suisse	22
3.2.	L'extrémisme de gauche en Suisse	24
3.3.	Antimondialisation	26
3.4.	Le terrorisme en Europe	28
3.5.	Groupes de souche albanaise	30
3.6.	Groupes kurdes et turcs	31
3.7.	L'extrémisme violent tamoul	34
3.8.	Extrémisme violent et terrorisme en Colombie	35
3.9.	Attentats de groupes islamistes présumés	36
3.10.	Interventions dans les milieux islamistes	38
3.11.	Activités islamistes en Suisse	39
3.12.	Proche-Orient	40
3.13.	Financement du terrorisme et de l'extrémisme	41
<b>4.</b>	<b>Service de renseignements prohibé</b>	45 – 47

## 5. Non-prolifération et criminalité nucléaire 49 – 52

---

## 6. Crime organisé et criminalité économique

---

6.1.	Introduction	54
6.2.	Groupes de l'Europe du Sud-Est	54
6.3.	La Russie et la Communauté des Etats indépendants	58
6.4.	Crime organisé chinois	61
6.5.	Criminalité en réseau venue d'Afrique de l'Ouest	63
6.6.	Stupéfiants	64
6.7.	Trafic de migrants	69
6.8.	Traite d'êtres humains	71
6.9.	Criminalité économique	74
6.10.	Trafics	76
6.11.	Blanchiment d'argent	77
6.12.	Fausse monnaie	79

---

## 7. Autres aspects relevant de la sécurité intérieure

---

7.1.	Hooliganisme	82
7.2.	Sûreté dans l'aviation	83
7.3.	Armes, explosifs et pyrotechnie	84
7.4.	Cybercriminalité et Information Assurance	86
7.5.	Pédophilie	87
7.6.	Corruption et infractions aux devoirs de fonction	89

---

## Summary

---

Swiss Internal Security Report 2002	94
-------------------------------------	----

---

Impressum	99
-----------	----

---



**Jean-Luc Vez**  
Directeur de l'Office fédéral de la police

## Sécurité intérieure de la Suisse: tableau de la situation

*Le «Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse», qui est publié pour la deuxième année consécutive, se veut un portrait exhaustif des menaces qui pèsent sur la sécurité intérieure de notre pays. En cela, il adopte un caractère rétrospectif, tant dans la présentation des faits que dans l'appréciation de la*

*situation de la Suisse dans son contexte international, et ne tient, il faut le souligner, pas compte des derniers soubresauts de l'actualité. S'il fallait définir ce rapport, je dirais qu'il s'agit d'une sorte de prise de vue de ce que fut en 2002 la situation de la Suisse en matière de sécurité intérieure, que nous contemplant avec le recul nécessaire pour tirer des conclusions valables pour notre futur proche. Ainsi, le présent rapport relate également des événements qui ont eu lieu en 2002, mais dont les répercussions ne se sont fait sentir qu'en 2003.*

*Les deux aspects marquants de l'année 2002 resteront, d'une part, l'entrée en vigueur au 1er janvier des nouvelles compétences de la Confédération en matière d'enquête et, d'autre part, les suites des attentats terroristes du 11 septembre 2001. S'agissant du deuxième aspect, observons qu'une bonne partie des pays du monde, dont la Suisse, ont revu leur système de sécurité intérieure ou sont en train de le revoir et ont amélioré leurs normes juridiques pour mieux lutter contre le terrorisme international. Les priorités ont changé: c'est aujourd'hui la prévention qui prime.*

*Nous avons relevé des défis de taille et en affrontons de nouveaux chaque jour, main dans la main avec nos partenaires des cantons, sans qui en outre le présent rapport n'existerait pas. N'oublions pas non plus nos partenaires étrangers, qui sont à nos côtés pour relever les défis nés de la lutte contre le crime organisé et le blanchiment d'argent, mais aussi le terrorisme international, l'extrémisme et le service de renseignements prohibé.*

*Je remercie vivement tous ceux qui soutiennent l'Office fédéral de la police (fedpol.ch) dans sa lutte contre les menaces qui pèsent sur la sécurité intérieure de la Suisse, ainsi que tous les collaborateurs de fedpol.ch.*

## 1. Vue d'ensemble

---

1.1.	Principaux événements de 2002	10
1.2.	Appréciation générale	12
1.3.	Mesures prises par la Confédération	12

---

## 1.1. Principaux événements de 2002

### Répercussions des attentats terroristes de septembre 2001

Les répercussions des attentats terroristes du 11 septembre 2001 se sont encore fait sentir au cours de l'année 2002. Les groupes terroristes islamistes étaient en ligne de mire. Les attentats ont en outre induit des changements dans les systèmes de sécurité intérieure de différents pays et notamment le durcissement et l'amélioration

*Durcissement et amélioration des normes juridiques existant en matière de lutte contre le terrorisme international.*

de normes juridiques existant en matière de lutte contre le terrorisme international. Les enquêtes se sont concentrées surtout sur le financement des activités terroristes. Des listes de personnes et d'organisations

soupçonnées de soutenir directement ou indirectement le réseau constitué par Oussama Ben Laden, Al-Qaïda, ou d'autres organisations terroristes ont été établies à travers le monde. Ainsi, les listes dressées par les autorités américaines et les Nations Unies ont permis de bloquer près de 112 millions de dollars à travers le monde, dont un tiers aux Etats-Unis mêmes.

La Task Force Terror USA, instituée au sein de l'Office fédéral de la police (fedpol.ch) après les attentats terroristes du 11 septembre 2001, enquête sous la direction du Ministère public de la Confédération sur les liens possibles entre les attentats et des infractions éventuelles ayant été commises en Suisse. Plusieurs procédures d'entraide judiciaire demandées par l'étranger ont été exécutées dans ce cadre. La Task Force Terror USA est chargée de réunir toutes les informations ayant trait aux attentats du 11 septembre 2001, de coordonner la coopération avec les autorités de justice et police de l'Europe, des Etats-Unis et d'autres pays du monde, ainsi que de mettre au jour et de poursuivre toute action suspecte menée en Suisse ou à partir de la Suisse et pouvant être liée à la préparation des attentats du 11 septembre 2001.

Bien qu'il soit à présent prouvé que l'un des protagonistes des attentats a transité par l'aéroport de Zurich-Kloten, les enquêtes menées jusqu'ici laissent à croire que la Suisse n'a pas joué un très grand rôle dans la préparation des attentats, ni sur le plan logistique, ni sur le plan financier (transactions de fonds ayant pu servir à financer des activités terroristes via des comp-

tes bancaires suisses). Les enquêtes se poursuivent.

Certains mouvements islamistes actifs en Suisse rejettent fermement l'intégration des musulmans dans la société européenne, mais respectent néanmoins dans l'ensemble les lois suisses.

### La menace terroriste en Europe

Si le terrorisme islamiste accapare les esprits, il ne faut pas pour autant oublier les activités d'autres organisations terroristes en Europe. Les groupes terroristes d'extrême gauche, les Brigades rouges en Italie et Euskadi ta Askatasuna (ETA) en Espagne, continuent d'être actifs. D'autres organisations extrémistes présentant des liens avec la Suisse poursuivent également leurs agissements, par exemple le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), rebaptisé en 2002 en Congrès pour la liberté et la démocratie au Kurdistan (Kadek), ou les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE).

*Les groupes terroristes en Europe et les organisations extrémistes étrangères continuent d'être actives.*

En 2002, comme au cours des années précédentes, la Suisse a contribué à lutter contre ces menaces. Le 10 mars 2002, Nicola Bortone, membre présumé des Brigades rouges, a été arrêté à Zurich. En mars également, c'était au tour de Gabriele Kanze, une activiste allemande de l'ETA, d'être arrêtée. Ces deux personnes ont par la suite été extradées. Les mesures préventives prises à l'encontre de groupes extrémistes étrangers continuent d'être appliquées.

### L'extrémisme de droite conserve un nombre important de partisans

En 2002, la situation n'a pas beaucoup évolué en Suisse dans le domaine de l'extrémisme de droite. Le nombre d'incidents liés à l'extrémisme de droite est resté stable (environ 120). Un foyer pour requérants d'asile a été la cible d'un attentat à caractère politique dans le canton d'Argovie. A

*En Suisse, environ 120 incidents liés à l'extrémisme de droite.*

plusieurs reprises, des affrontements se sont produits entre skinheads et jeunes étrangers. On compte près d'un millier d'adeptes de l'extrémisme de droite en Suisse. Plusieurs concerts de skin-



heads ont eu lieu, fréquentés au maximum par un millier de spectateurs, venus en grande partie de pays voisins d'Europe. Certains groupes d'extrême droite essaient de s'établir sur la scène politique.

## Des extrémistes de gauche plus prompts à la violence

L'année 2002 a été marquée par plusieurs confrontations violentes entre des groupes d'extrême droite et des groupes d'extrême gauche, ainsi qu'entre des individus isolés. La violence a dans la plupart des cas été provoquée par les extrémistes de gauche, les autonomes et les anarchistes. La propension à la violence des extrémistes de gauche s'est accrue: les groupes se mobilisent rapidement et sont bien organisés.

Lors du Forum économique mondial (World Economic Forum; WEF) 2003 à Davos, des leaders de la frange extrême du mouvement anti-mondialisation ont commis des attentats avec des charges explosives et incendiaires ou du moins ont essayé de perpétrer de tels attentats. D'importants débordements se sont produits à Berne mais l'événement en lui-même s'est déroulé sans incidents.

## Le crime organisé et le rôle des réseaux

Le crime organisé peut être le fait de groupes criminels fortement hiérarchisés, de type clanique, comme de réseaux d'individus organisés de manière professionnelle. Dans de nombreux cas, de petits groupes criminels forment, comme le feraient des entreprises, des alliances d'intérêt à court ou à long terme, fortement cloisonnées, et se partagent les différentes phases des actions criminelles, appliquant en quelque sorte une division du travail.

## Les groupes criminels en action

Des groupes criminels et des individus liés au crime organisé continuent d'être actifs en Suisse, notamment dans les domaines du trafic de stupéfiants, de la traite d'êtres humains et du blanchiment d'argent. Des ressortissants de pays d'Afrique occidentale en particulier sont impliqués dans les délits liés aux stupéfiants, mais aussi dans

d'autres catégories de délits. Les groupes criminels d'Afrique occidentale se caractérisent par leur sens de l'innovation et leur flexibilité.

Tandis que les groupes criminels d'Afrique occidentale dominent le trafic de rue de la cocaïne dans les centres des villes, les groupes criminels de souche albanaise sont plutôt actifs dans le trafic d'héroïne en périphérie des centres. Les groupes criminels de souche albanaise se retrouvent également dans d'autres catégories de délits, notamment la traite d'êtres humains et le blanchiment d'argent.

Par ailleurs, des membres d'organisations criminelles basées en Russie ou dans certaines républiques de la Communauté des Etats indépendants (CEI) continuent de constituer une menace sérieuse pour la Suisse, et en particulier pour sa place financière, qui risque d'être utilisée aux fins de blanchiment d'argent. De plus, on constate à l'étranger que des groupes criminels issus de Russie et de la CEI tentent d'accroître leur sphère d'influence en proférant des menaces, en faisant acte de violence ou en essayant de corrompre des personnes bien placées.

## Lutte contre la criminalité sur Internet

A l'automne 2002, fedpol.ch a coordonné la plus importante enquête jamais menée en Suisse contre l'exploitation sexuelle des enfants par le biais d'Internet. Cette opération, nommée Genesis, s'est accompagnée d'un millier de perquisitions et d'interrogatoires ainsi que de la saisie d'un grand nombre de blocs de données, d'écrits et d'images. Une grande partie du matériel saisi était lié à la pornographie infantile.

*Enquêtes contre l'exploitation sexuelle des enfants par le biais d'Internet.*

## Liquidation de sociétés financières

En 2002, l'Autorité de contrôle en matière de lutte contre le blanchiment d'argent a, pour la première fois en Suisse, ordonné la liquidation de trois sociétés financières. Celles-ci n'avaient pas l'autorisation d'exercer leur activité et ne s'étaient pas tenues aux obligations de diligence propres aux transactions financières. Le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (Money Laundering Reporting Office Switzerland, MROS), rattaché à fedpol.ch, a quant à lui enregistré 652 communications de soupçons de blanchiment d'argent en 2002.

*Le WEF 2003 à Davos s'est déroulé sans incidents, tandis que d'importants débordements ont eu lieu à Berne.*

## Services de renseignements actifs sur notre territoire

En Suisse, comme ailleurs, les services de renseignements étrangers tentent de s'approprier

des informations sur l'économie, les sciences, la technique et la politique. Selon les constatations du SAP, les activités des services de renseignements russes notamment se poursuivent.

## 1.2. Appréciation générale

### La Suisse n'est pas une base d'action pour les terroristes

L'analyse des objectifs et du fonctionnement actuels des organisations terroristes semble indiquer que l'éventualité que la Suisse ou ses ressortissants soient une cible primaire d'actes terroristes est faible. Etant donné néanmoins le potentiel

*Le risque de voir des ressortissants suisses voyageant à l'étranger victimes d'actes terroristes demeure.*

et les intentions des organisations terroristes, la Suisse ou ses ressortissants peuvent en tout temps être touchés par ricochet par des actes terroristes. Les activités d'organisations terroristes et extrémistes

en Suisse menacent certes la sécurité intérieure, mais peuvent aussi entraîner une pression politique de la part d'Etats qui sont en conflit direct avec de telles organisations.

### Poursuivre la lutte contre le crime organisé

En Suisse, les groupes appartenant au crime organisé sont particulièrement actifs dans les domaines du trafic de stupéfiants, de la traite d'êtres humains ainsi que du trafic de migrants et du trafic d'armes.

### Un environnement sûr

La sécurité intérieure de notre pays est perturbée, ponctuellement seulement, par des groupes extrémistes étrangers, ainsi que par les milieux de l'extrême gauche et de l'extrême droite. Certaines personnes vivant en Suisse sont présumées entretenir des contacts, voire entretiennent des contacts avec des organisations terroristes. Le crime transnational organisé représente lui aussi une menace à prendre au sérieux. Cela dit, le cadre de vie des Suisses a été relativement peu menacé au cours de l'année 2002.

*Le crime transnational organisé reste une menace à prendre au sérieux.*

## 1.3. Mesures prises par la Confédération

### Mesures prises à l'encontre d'organisations terroristes islamistes

Le 9 décembre 2002, afin de lutter contre le terrorisme islamiste, le Conseil fédéral a décidé de

*L'interdiction d'Al-Qaïda en vigueur jusqu'à fin 2003.*

prolonger d'un an les mesures prises en novembre 2001 sur la recherche d'informations à titre préventif. De même,

l'interdiction du groupe Al-Qaïda et des groupes qui en émanent demeurera en vigueur jusqu'à fin 2003.

Le 26 juin 2002, le Conseil fédéral a adressé aux Chambres fédérales le message relatif aux Conventions internationales pour la répression du financement du terrorisme et pour la

*Lancement des travaux législatifs.*

répression des attentats terroristes à l'explosif. Le Conseil fédéral a décidé de lancer des travaux législatifs dans ces domaines.

Suite aux attentats terroristes commis aux Etats-Unis, des attaques visant des individus de confession musulmane ont eu lieu à travers le monde. En Suisse, aucune attaque contre des

musulmans n'a été enregistrée. L'application que font la police et les tribunaux des instruments de droit pénal, et notamment de l'article du code pénal portant sur la discrimination raciale, revêt à cet égard un caractère préventif.

## Mesures prises contre l'extrémisme et la violence

La Suisse continue d'appliquer les mesures prises à l'été 2001 contre les dirigeants de groupes extrémistes liés au conflit du Sud-Est européen, tout en les maintenant constamment à jour. Les mesures préventives prises à l'encontre d'autres groupes extrémistes de l'étranger continueront aussi d'être appliquées provisoirement.

Le 24 octobre 2002, le Conseil fédéral a en outre décidé d'interdire à Mourad Dhina de faire de la propagande justifiant, prônant ou soutenant l'usage de la violence, à partir du territoire suisse, ainsi que de déléguer de telles activités à des tiers. Dhina est le chef du bureau exécutif du Front islamique du salut (FIS), qui est en conflit avec le gouvernement algérien.

Le 26 juin 2002, le Conseil fédéral a lancé des travaux législatifs dans le domaine du racisme et du hooliganisme. Il a envoyé le projet de loi en consultation le 12 février 2003. Il s'agit essentiellement de compléter ou de modifier différentes lois fédérales. Parmi les questions que soulève ce nouveau projet de loi figurent l'interdiction de

*Les travaux législatifs relatifs au racisme et au hooliganisme sont achevés et envoyés en consultation.*

symboles à caractère raciste et de groupements racistes, la confiscation de matériel de propagande à caractère raciste ou incitant à la violence et la création d'une banque de données nationale sur les hooligans. Le Conseil fédéral a décidé également que des travaux législatifs s'avéraient nécessaires dans les domaines du terrorisme et de l'extrémisme. Il s'agit en priorité de réexaminer dans le détail la loi fédérale du 21 mars 1997 instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI) et de la réviser, ainsi que de mettre en œuvre sur le plan

législatif les conclusions de l'Analyse de la situation et des menaces pour la Suisse à la suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001.

## Criminalité sur Internet, traite d'êtres humains et trafic de migrants

Le Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI) a commencé son travail le 1er janvier 2003 au sein de fedpol.ch. Les spécialistes de ce service recherchent activement des contenus délictueux sur Internet (monitoring). Ils se chargent en outre de dépouiller les communications de soupçons qui leur sont transmises et, en présence d'indices d'infractions, de les transmettre aux autorités de poursuite pénale compétentes (clearing).

*Deux nouveaux services de coordination mis en place au sein de fedpol.ch.*

Au printemps 2003, le Service de coordination en matière de lutte contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants (SCOTT) a été mis sur pied au sein de fedpol.ch. L'objectif de ce service est de mieux coordonner les mesures prises à l'échelon national et à l'échelon international contre ces délits et de reconnaître, par des procédés d'analyse criminelle, les connexions entre différents délits et les structures qui les sous-tendent.

## Les nouvelles compétences de la Confédération commencent à produire leurs effets

Le 1er janvier 2002, les nouvelles compétences d'enquête de la Confédération en matière de lutte contre le crime transnational organisé, la criminalité économique, le blanchiment d'argent et la corruption sont entrées en vigueur (art. 340bis CP, Projet d'efficacité). Rien qu'au cours de la première année, les nouvelles compétences ont prouvé leur bien-fondé. ■

*Les nouvelles compétences de la Confédération, en vigueur depuis une année, ont prouvé leur bien-fondé.*

## 2. Criminalité générale

---

2.1.	Introduction	16
2.2.	Statistiques 2002: évolutions	16
2.3.	Criminalité des étrangers	18

---

## 2.1. Introduction

La Suisse tient une statistique policière de la criminalité depuis 1982. Cette statistique ne constitue pas un relevé exhaustif de toutes les infrac-

*La SPC ne représente qu'une partie des infractions poursuivies par la police en Suisse.*

tions réprimées par le code pénal. Elle ne représente qu'une partie des infractions poursuivies par la police, puisqu'elle se concentre sur les délits contre la vie et l'intégrité corporelle, contre la liberté, contre l'intégrité sexuelle et sur ceux contre le patrimoine. Or une telle statistique, basée sur les dénonciations, ne peut donner qu'une image tronquée de la réalité crimi-

nelle. Qui plus est, les données ne sont pas enregistrées selon les mêmes critères dans tous les cantons. En dépit de ses imperfections, la Statistique policière de la criminalité (SPC) permet d'émettre des commentaires sur certaines tendances, en comparant l'évolution des chiffres sur plusieurs années.

Cette statistique fait actuellement l'objet d'un remaniement. A l'avenir, la SPC réunira tous les délits figurant dans le code pénal et comprendra en plus des données sur la criminalité des étrangers et sur celle liée aux stupéfiants (voir Rapport sur la sécurité intérieure en Suisse 2001).

## 2.2. Statistiques 2002: évolutions

### LA SITUATION

#### Augmentation de la criminalité générale

Les résultats de la SPC 2002 sont présentés ci-après et comparés à ceux des années antérieures. Les chiffres mensuels détaillés figurent sur le site Internet de fedpol.ch (www.fedpol.admin.ch).

En 2002, le nombre total des infractions a connu une recrudescence en passant de 275'591 à 307'631. Cette augmentation de 11,6 % est la proportion annuelle la plus élevée depuis 1982. Cela dit, ces chiffres sont encore éloignés du pic historique (359'201 délits) enregistré en 1991.

Les vols, y compris les vols de voiture et les vols d'usage, sont les délits les plus signalés. Ce type de délits a augmenté de 11,9 % en 2002, dans

*Recrudescence du nombre total d'infractions.*

une moindre mesure pour les vols de voiture et vols d'usage (+2,1 %) et dans une plus large mesure pour les autres vols (+15,5 %). Abstraction faite des vols, les dénonciations recensées dans la SPC ont augmenté de 9,4 % (35'764 contre 32'683 en 1991), ce chiffre constituant un pic jamais atteint depuis 1982.

#### Recrudescence des abus de confiance

Les infractions contre le patrimoine affichent des chiffres relativement stables. Le nombre des

abus de confiance est en augmentation (+13,5 %) tandis que celui des escroqueries n'a guère varié (-1,2 %).

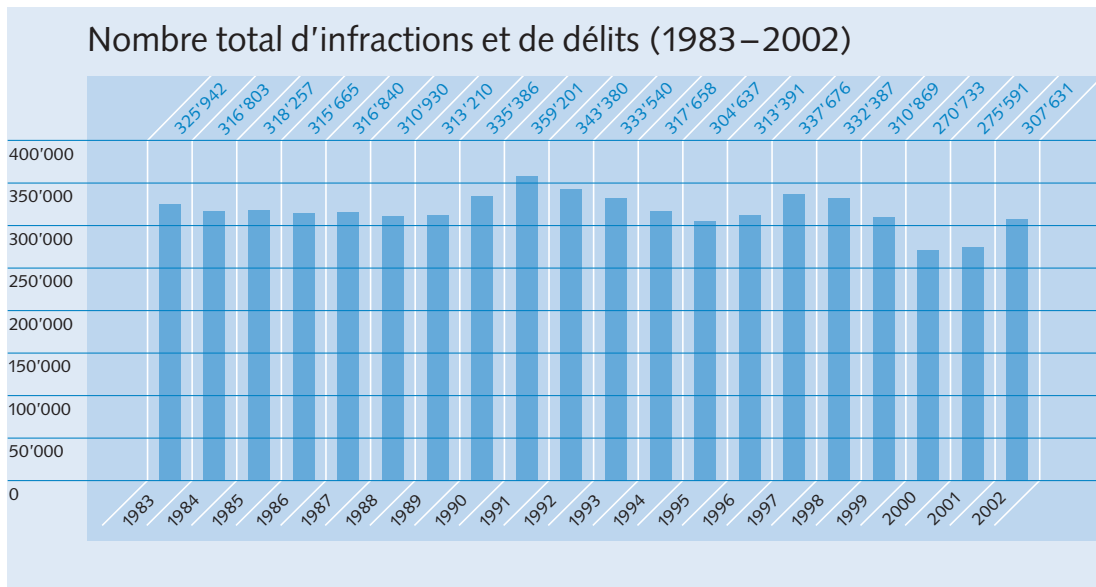
#### Toujours plus de violence

A l'instar des années précédentes, certaines dénonciations liées à la palette quasi entière des infractions contre la vie et l'intégrité corporelle, et contre la liberté, ont nettement augmenté. On a recensé une hausse de 21,7 % des homicides (tentatives y compris) en 2002. Avec 213 dénonciations, la courbe des meurtres affiche un record presque identique (214) à celui enregistré en 1990. Cette progression du nombre des meurtres est d'autant plus inquiétante que l'année 2002 n'a été marquée par aucune tragédie sanglante comme la tuerie de Zoug qui avait fait 14 victimes en 2001.

*Forte hausse des délits contre la vie et l'intégrité corporelle, et contre la liberté.*

Si les dénonciations pour menaces ont nettement augmenté (+23,9 %), celles pour violence ou menace contre des fonctionnaires ont connu une véritable inflation (+51,1 %), à telle enseigne que ce résultat constitue un record depuis l'introduction de la SPC. Les dénonciations pour contrainte ont également grimpé (+9,7 %), tandis que celles pour extorsion et chantage ont baissé de 7,3 %.

La tendance à la hausse des affaires de viol se maintient (+6,6 %): les 484 dénonciations recen-



**Infractions et délits.** Les infractions et les délits recensés par la Statistique policière de la criminalité durant les vingt dernières années. GRAPHIQUE FEDPOL.CH

sées en 2002 constituent également un chiffre jamais atteint au cours des deux dernières décennies. Les dénonciations pour infractions contre l'intégrité sexuelle ont également augmenté de 15,2 %.

### Homicide au Tessin

L'assassinat de l'épouse d'un garde-frontière suisse dans le village tessinois de Ponte Capriasca en décembre 2002 est l'acte de violence qui, plus que tout autre, a marqué les esprits. De nationalité germano-roumaine, l'auteur principal présumé aurait embrigadé six personnes pour mettre en œuvre son opération punitive. La vengeance serait en effet le mobile de son acte: l'homme avait été l'objet d'un contrôle au poste-frontière de Chiasso auquel participait le mari de la victime. Comme le garde-frontière n'était pas chez lui, les malfaiteurs ont exécuté son épouse, qui était enceinte. Arrêté en décembre en Roumanie, l'auteur principal du meurtre est en détention préventive à Bucarest. Deux de ses supposés complices, d'origine moldave, et sa femme, tous incarcérés en Roumanie, ont été extradés vers la Suisse en mars 2003.

#### L'APPRECIATION

### Un pays sûr malgré une criminalité générale en hausse

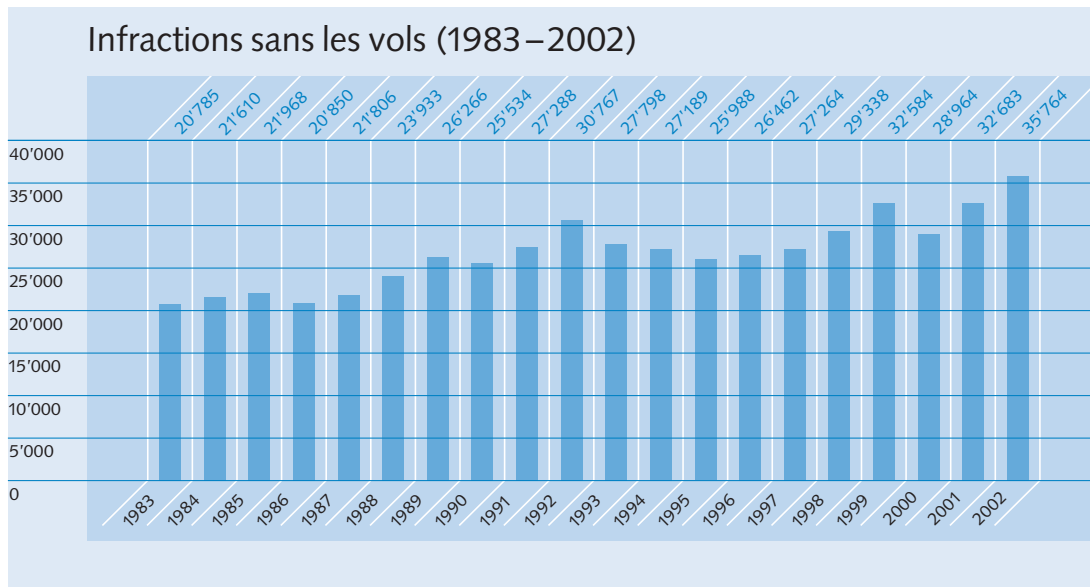
En dépit de la forte recrudescence de la criminalité générale recensée dans la SPC depuis 1982, la Suisse demeure l'un des pays les plus sûrs d'Europe. Reste que la tendance à la hausse des violences verbales et physiques se poursuit. Enfin, l'explosion du nombre des dénonciations pour violences ou menaces contre des fonctionnaires pourrait être révélatrice d'un changement de comportement, provoqué par la tragédie qui a endeuillé le canton de Zoug en 2001.

#### L'EVOLUTION POSSIBLE

### Un effet de la situation économique précaire?

Il est difficile de tirer des conclusions sur l'évolution de la criminalité en Suisse, en raison des lacunes de la SPC évoquées en début de chapitre. Si l'on compare les chiffres sur plusieurs années, il y a tout lieu de croire que la tendance à la hausse des dénonciations pour infractions violentes se poursuive. En 2003, les mauvaises conditions économiques pourraient également avoir des effets négatifs sur les infractions contre le patrimoine.

*Difficile de tirer des conclusions sur l'évolution de la criminalité en raison des lacunes de la statistique.*



**Sans les vols.** Le nombre d'infractions recensé par la Statistique policière de la criminalité durant les vingt dernières années.

GRAPHIQUE FEDPOL.CH

## 2.3. Criminalité des étrangers

### LA SITUATION

#### Légère augmentation des délinquants étrangers

Après le faible recul enregistré en 2001, les délinquants de nationalité étrangère étaient de nouveau en légère recrudescence en 2002 (+3,7%). L'année précédente, plus d'un délinquant sur deux (soit 53,4%) étaient d'origine étrangère; le chiffre record de 1998 n'a toutefois pas été dépassé (54,8%). En revanche, le nombre des délinquants étrangers domiciliés hors de Suisse a diminué d'un petit 3,4%.

En 2002, la part des étrangers dénoncés pour trafic de drogue en Suisse avoisinait les 80%. Le marché de l'héroïne est contrôlé par les groupes

de souche albanaise, alors que les groupes d'Afrique occidentale, présents presque partout en Suisse, dominent le trafic de rue de la cocaïne. Les trafiquants ouest-africains, en particulier, font montre d'une propension élevée à la violence. Certains indices donnent à penser que les criminels de souche albanaise abandonnent lentement le trafic de rue, opèrent plus discrètement et transfèrent une partie de leurs activités sur le trafic d'êtres humains et la prostitution.

*Trafic de drogue: les étrangers représentent environ 80% des personnes dénoncées pour trafic.*

particulier, font montre d'une propension élevée à la violence. Certains indices donnent à penser que les criminels de souche albanaise abandonnent lentement le trafic de rue, opèrent plus discrètement et transfèrent une partie de leurs activités sur le trafic d'êtres humains et la prostitution.

Les criminels de souche albanaise dominent toujours le gros trafic d'héroïne.

### L'APPRECIATION

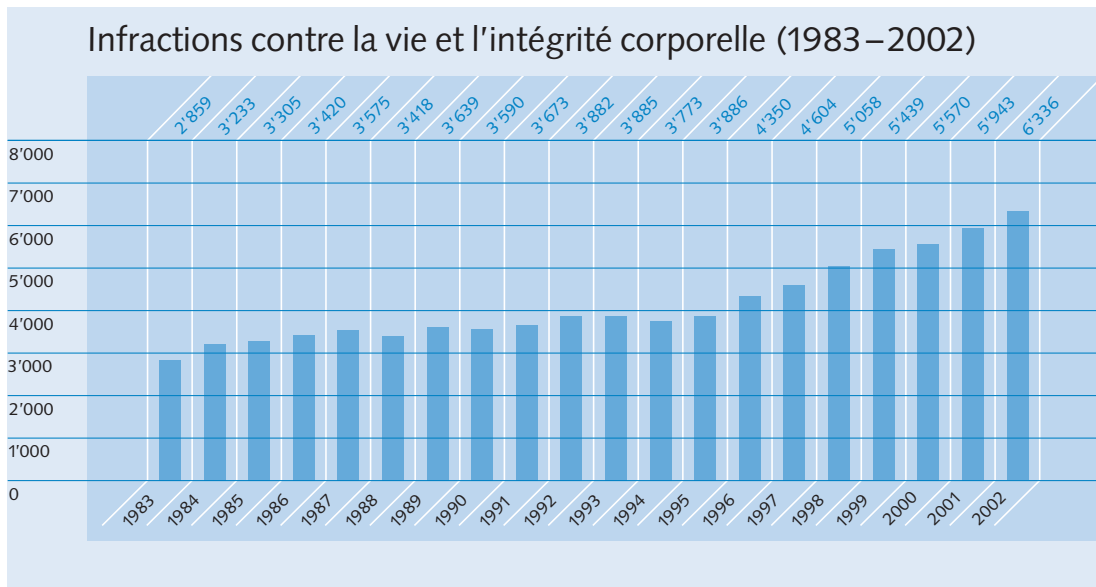
#### Proportion relativement stable des délinquants étrangers

Malgré une légère hausse en 2002, la criminalité des étrangers demeure relativement stable: depuis 1995 en effet, la part des délinquants étrangers dans les affaires élucidées se situe à environ 50%. Dans les dénonciations pour trafic de drogue, la proportion des étrangers est plus élevée (80%) mais demeure relativement stable. La propension à la violence s'est toutefois accrue.

### EVOLUTION POSSIBLE

#### Un service de coordination et des groupes de travail

La criminalité des étrangers est influencée notamment par les mouvements migratoires. Aussi, la lutte contre les migrations illégales déployée dans le cadre des coopérations internationale et intercantonale contribue-t-elle dans une impor-



**Toujours plus de violence.** Le nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années. GRAPHIQUE FEDPOL.CH

tante mesure à prévenir la criminalité des étrangers.

Le Service de coordination en matière de lutte contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants (SCOTT), rattaché à fedpol.ch, a commencé ses activités en janvier 2003.

Lorsque, à la fin des années 90, plusieurs personnes du service public ont été victimes d'actes délictueux et de menaces, commis pour la plupart par des étrangers, la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) et le Département fédéral de justice et police (DFJP) sont

convenus, en automne 1999, d'instituer un groupe de travail commun baptisé «Criminalité des étrangers» (AGAK). Ses membres ont été chargés d'analyser la menace que font peser les comportements criminels, les actes de violence et les abus des étrangers sur la sécurité, l'ordre et les activités des autorités, et de proposer des mesures concrètes pour améliorer la situation. A la fin de son

mandat, le groupe de travail a publié un rapport daté du 5 mars 2001. La CCDJP a pris connaissance de ce document le 21 mai 2001 et l'a approuvé.

Cette assemblée a décidé de confier à un groupe de travail la tâche, au plan administratif, de fixer les priorités parmi les mesures proposées et de créer un concept en vue de leur mise en œuvre. Le groupe de travail AGAK II, composé de spécialistes d'horizons politiques les plus divers, a analysé, au vu de leur actualité, les quelque 120 mesures proposées pour réduire la délinquance des étrangers et a évalué leur efficacité et l'urgence de leur mise en œuvre. Ce groupe de travail a également rédigé un rapport qui a été porté à l'ordre du jour de la réunion du 14 novembre 2002 de la CCDJP.

La CCDJP a, en accord avec la cheffe du DFJP, décidé de former un troisième groupe de travail chargé, à son tour, de piloter les étapes préconisées dans le rapport du groupe de travail précédent. AGAK III commencera ses travaux dès que tous ses membres auront été désignés. ■

*Un groupe de travail a analysé la menace actuelle liée au comportement criminel, aux actes de violence et aux abus commis par des étrangers.*



# 3. Terrorisme et extrémisme violent

3.1.	L'extrémisme de droite en Suisse	22
3.2.	L'extrémisme de gauche en Suisse	24
3.3.	Antimondialisation	26
3.4.	Le terrorisme en Europe	28
3.5.	Groupes de souche albanaise	30
3.6.	Groupes kurdes et turcs	31
3.7.	L'extrémisme violent tamoul	34
3.8.	Extrémisme violent et terrorisme en Colombie	35
3.9.	Attentats de groupes islamistes présumés	36
3.10.	Interventions dans les milieux islamistes	38
3.11.	Activités islamistes en Suisse	39
3.12.	Proche-Orient	40
3.13.	Financement du terrorisme et de l'extrémisme	41

## 3.1. L'extrémisme de droite en Suisse

### LA SITUATION

#### Un nombre stable d'adeptes

Le nombre d'incidents motivés par l'idéologie d'extrême droite est resté constant et élevé par rapport à 2001 (environ 120 cas). Le nombre d'adeptes est également resté stable. Les milieux de l'extrême droite regroupent un millier de personnes en Suisse, avec des différences régionales marquées.

*Les milieux d'extrême droite regroupent un millier de personnes en Suisse.*

En 2002, un foyer pour requérants d'asile a été la cible d'une attaque. Le 20 décembre, des inconnus ont lancé des pierres contre une fenêtre du foyer et gribouillé une croix gammée sur la porte d'entrée. Plusieurs affrontements ont par ailleurs eu lieu entre skinheads et jeunes étrangers.

#### Toujours des concerts importants

Les concerts de skinheads sont un autre signe extérieur de la présence des milieux d'extrême droite en Suisse. Chacun de ces concerts, qui se sont tous tenus dans différentes régions de Suisse alémanique, a attiré jusqu'à un millier de spectateurs. Nombreux sont ceux qui étaient venus de l'étranger, et en particulier d'Allemagne. Ces concerts sont organisés dans le plus grand secret. Les participants réagissent rapidement aux changements d'heure et de lieu; ils sont mobiles et bien organisés.

*Bon nombre de participants aux concerts viennent de l'étranger.*

#### Les concerts de skinheads constituent une base de recrutement

Les concerts de skinheads se déroulent généralement sans encombre. Le problème ne vient pas toujours de la perturbation éventuelle de l'ordre public mais de la diffusion d'idées relevant de l'extrémisme de droite ou de propagande raciste, des appels à la violence par le biais des paroles des chansons et de la constitution de réseaux internationaux. Les concerts sont souvent un moyen de pénétrer le milieu. En général, il s'agit de manifestations privées, qui ne sont pas soumises à l'article du code pénal sur la discrimination raciale.

#### Confrontations entre extrémistes de gauche et extrémistes de droite

A plusieurs reprises, les milieux de l'extrême gauche ont appelé à des manifestations antifascistes, par exemple le 1er mars 2002 à Zurich, le 27 avril à Thoune et le 16 mai à Berne. En 2002, le nombre de confrontations entre les groupes d'extrémistes de gauche et d'extrémistes de droite a globalement augmenté. Des personnes ont été l'objet de violences et les dommages à la propriété ont souvent été importants.

*Violences contre des personnes lors d'affrontements entre extrême gauche et extrême droite.*

#### S'établir sur la scène politique

On observe, comme en 2001, une tendance des extrémistes de droite à renoncer à la provocation. L'explication réside sans doute dans le fait que divers groupes, comme le Partei National Orientierter Schweizer (PNOS), tentent de se positionner sur l'échiquier politique. Ce parti essaie de donner une orientation politique aux petits groupes de skinheads et d'extrémistes de droite, relativement apolitiques. Le PNOS avait l'intention de participer à des élections cantonales, entre autres dans le canton de Bâle-Campagne. Néanmoins, dans la mesure où aucune inscription n'a été enregistrée dans les temps dans ce canton, la participation du PNOS est exclue. Il pourrait néanmoins se reporter sur d'autres élections, notamment celles qui auront lieu dans le canton de Bâle-Ville ou encore les élections au niveau fédéral pour le renouvellement des Chambres à l'automne 2003.

#### Première dissolution d'une association pour racisme

Les milieux négationnistes, en particulier de Suisse romande, continuent d'entretenir des contacts au niveau national comme au niveau international. Ils ont en outre des liens avec divers partis et groupes d'extrême droite. Enfin, ils ont organisé des congrès négationnistes internationaux de grande importance.

Pour la première fois en mars 2002, une association a été dissoute par décision d'un tribunal de première instance pour racisme et négation de

l'Holocauste et du fait de son but illicite et contraire aux bonnes mœurs. Les biens de l'association Vérité et Justice, fondée en 1999, ont été confisqués. Pour autant, l'association est toujours active et son bulletin paraît toujours régulièrement.

### Principaux événements liés à l'extrême droite en 2002

- Le 21 septembre, plusieurs personnes ont été blessées dans le cadre de confrontations entre quelque 200 extrémistes de gauche et 80 extrémistes de droite à Hedigen et Affoltern am Albis. Plusieurs policiers ont également été blessés. D'importants dommages à la propriété ont été occasionnés et 79 personnes ont été arrêtées.
- Le 21 mars, un skinhead notoire a été condamné à six mois de prison ferme pour rixe. Il avait participé en août 2000 à St-Gall à un affrontement important entre des extrémistes de droite et des Noirs. Le condamné est considéré comme l'un des principaux dirigeants de la Nationale Aufbauorganisation (NAO). Cette condamnation a sans doute fait échouer la tentative de la NAO de devenir une organisation faïtière réunissant sous son aile des groupes de l'extrême droite.
- Le 10 août s'est déroulé à Affoltern am Albis un grand concert des Hammerskins, qui a

*Des interdictions d'entrée à l'encontre de musiciens étrangers ont été prononcées avant un concert des Hammerskins.*

réuni des groupes de musique internationaux. Plus d'un millier de spectateurs s'y sont rendus. Parmi les spectateurs étrangers, ceux venus d'Allemagne étaient les plus nombreux. Des interdictions d'entrée ont été prononcées à l'encontre de plusieurs musiciens étrangers.

#### L'APPRECIATION

### Atteintes ponctuelles à la tranquillité, à l'ordre et à la sécurité

Les activités des extrémistes de droite ne sont pour l'heure pas de nature à menacer de manière notable la sécurité intérieure de la Suisse. Cependant, elles perturbent ponctuellement, et parfois considérablement, la tranquillité, l'ordre et la sécurité publics.

Malgré une présence policière renforcée autour des événements auxquels participent des



**Avant la confrontation.** Le 21 septembre 2002, près de 80 extrémistes de droite se rassemblent à Affoltern am Albis. Peu après, Hedingen sera le théâtre de violents affrontements entre des militants des deux extrêmes.

PHOTO KEYSTONE

extrémistes de droite, la Suisse demeure un pays attractif pour les concerts de skinheads et d'autres manifestations du même type. Ces manifestations sont aussi très fréquentées par des spectateurs venus des pays voisins. Les mesures préventives prises à l'encontre des milieux de l'extrême droite doivent donc être maintenues.

### Adaptation de la situation juridique

Le 26 juin 2002, le Conseil fédéral a décidé de travaux législatifs dans les domaines du racisme et du hooliganisme. Il s'agit en priorité de compléter et de modifier la loi fédérale du 21 mars 1997 instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI), le code pénal (CP) et la loi fédérale du 6 octobre 2000 sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT). Les mesures suivantes sont en discussion:

- interdire l'utilisation de symboles à caractère raciste en public, ainsi que les groupements racistes,
- régler la confiscation de matériel de propagande raciste ou incitant à la violence et
- créer les bases légales nécessaires à la mise sur pied d'une banque de données nationale sur les hooligans.

Ces travaux législatifs se fondent sur le rapport d'un groupe de travail interdépartemental. Le Conseil fédéral a approuvé le projet de loi cor-

*Le projet de loi relatif à la lutte contre le racisme et le hooliganisme est envoyé en consultation en février 2003.*

respondant le 12 février 2003. Ledit projet a ensuite été envoyé en consultation.

### Mesures préventives prises par l'Etat et initiatives privées

Les autorités de police de la Confédération et des cantons recherchent le dialogue direct avec les extrémistes de droite, dans le but de les convaincre de quitter leur milieu. Par ailleurs, dans certains cantons, d'anciens extrémistes de droite participent à des réunions d'information dans le but de renseigner les parents et les éducateurs sur les comportements caractéristiques des jeunes extrémistes de droite. Des organismes privés font les mêmes efforts pour aider les jeunes à sortir des milieux de l'extrême droite et incitent aussi les fournisseurs d'accès à Internet à effacer les sites dont le contenu relève de l'extrémisme de droite. Les écoles font également un important travail de prévention en organisant des séances d'information, en distribuant des brochures ou encore en sensibilisant le corps enseignant par des formations appropriées.

#### L'ÉVOLUTION POSSIBLE

### Et si les négationnistes devenaient plus influents?

Les cercles négationnistes pourraient essayer d'influencer la masse relativement importante de

jeunes skinheads sur le plan idéologique. Dans certains groupes, cette prise d'influence est déjà visible. Si les négationnistes instrumentalisent effectivement les groupes de skinheads, leurs activités politiques et les attaques à caractère raciste pourraient se multiplier.

### Des tendances opposées

On trouve d'une part des groupes actifs au niveau régional, dispersés, qui se rencontrent surtout à l'occasion de concerts et de fêtes organisés dans un cadre privé et qui n'entretiennent entre eux que des contacts ponctuels.

*Des groupes régionaux dispersés n'entretenant entre eux que des contacts ponctuels et des individus qui tentent de s'établir comme dirigeants.*

D'autre part, certains individus tentent de s'établir en tant que dirigeants et d'influencer les extrémistes de droite sur le plan politique et idéologique.

### Potentiel de violence

Il reste à savoir si renoncer à la violence est un objectif que les extrémistes de droite se sont fixé et si ces bonnes intentions s'inscriront dans la durée. De même, on peut difficilement se prononcer sur l'évolution du conflit entre extrémistes de gauche et extrémistes de droite. L'usage accru de la violence pourrait attiser encore la haine qui règne entre les deux tendances.

## 3.2. L'extrémisme de gauche en Suisse

#### LA SITUATION

### Une propension à la violence croissante

En 2002, les incidents liés aux milieux de l'extrême gauche se sont multipliés. On observe un rapprochement de l'idéologie de gauche, basée sur la lutte des classes, et des idées propres au mouvement antimondialisation. On perçoit par ailleurs une propension à la violence croissante, violence destinée à soutenir le combat idéologique mené et de plus en plus souvent dirigée contre les milieux de l'extrême droite.

*Augmentation du nombre des jeunes adeptes de la violence lors de manifestations.*

Le nombre de personnes qui se mobilisent à l'occasion de manifestations a augmenté. La proportion de jeunes (16–20 ans) est particulièrement importante et cette tranche ne cesse de s'étoffer.

### Principaux événements liés à l'extrême gauche en 2002

- En 2002, comme au cours des années précédentes, les milieux de l'extrême gauche ont appelé à la participation à des manifestations antifascistes. Ainsi, le 16 mars, près de 2000 personnes ont participé à une manifestation à Berne. La police est parvenue à empêcher tout

*Importants dégâts matériels et heurts avec la police à l'occasion d'une manifestation antifasciste en mars 2002.*

affrontement entre les extrémistes de gauche et les extrémistes de droite présents en marge de la manifestation. Les dégâts matériels ont été importants et des heurts se sont produits entre les extrémistes de gauche et la police.

- Des affrontements violents se sont produits entre le 22 et le 24 août à Berne ainsi que le 21 septembre à Affoltern am Albis et à Hedingen, dans le canton de Zurich. Après une manifestation des extrémistes de gauche contre une rencontre de skinheads à Affoltern, des protagonistes des deux camps se sont opposés violemment à Hedingen. Plusieurs policiers ont été blessés.
- A Zurich, quinze personnes ont été blessées à l'occasion de la manifestation non autorisée (Nachdemo) du 1er Mai. La police a arrêté 213 personnes.
- Le 6 septembre, plus de 70 jeunes ont occupé un immeuble vide de la ville de Zoug. Après leur expulsion le 14 septembre, ils se sont repositionnés sur le bâtiment vide de l'arsenal fédéral à la Baarerstrasse. Les instigateurs de ces actions sont des membres de la Revolutionäre Jugend Zug, qui entretient des contacts avec les squatters de Lucerne.
- A l'occasion de la visite de Gianfranco Fini, vice-président du Conseil des ministres italien et leader des post-fascistes de l'Alliance nationale, des affrontements se sont produits le 7 septembre à Yverdon, suivis d'autres débordements en vieille ville de Berne. Une semaine plus tard, suite à une manifestation contre la tenue à Salzbourg en Autriche du Forum économique européen, de nouveaux dommages à la propriété ont été enregistrés. Le 28 septembre, des pompiers et des policiers, intervenus afin de circonscrire un sinistre au centre culturel alternatif Reitschule de Berne, ont été agressés par des visiteurs du centre.
- Les deux incidents les plus médiatisés ont été les attentats commis à Zurich le 30 septembre et le 9 octobre à l'aide de pièces d'artifice. Lors du premier attentat, dirigé contre le consulat général d'Espagne, la charge explosive n'a pas



**Gianfranco Fini à Yverdon.** Le 7 septembre, la visite du vice-premier ministre italien à Yverdon, puis à Berne, suscite une vague de débordements.

PHOTO KEYSTONE

sauté. Le second attentat visait un immeuble abritant des bureaux des compagnies aériennes Iberia et El-Al ainsi que la centrale grecque du tourisme. Cet immeuble avait déjà fait l'objet d'une action comparable en janvier 2001 (voir Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse 2001).

*A Zurich, deux attentats commis au moyen de fusées d'artifice.*

Les deux attentats ont entraîné des dégâts matériels et la même lettre de revendication a été retrouvée aux deux endroits, portant la signature «Für eine revolutionäre Perspektive!» (pour une perspective révolutionnaire), caractéristique de la Reconstruction révolutionnaire Zurich (Revolutionärer Aufbau Zürich; RAZ). La lettre en question évoquait l'opposition aux mesures antiterroristes prises par différents Etats et les «rencontres internationales élitistes des représentants du capitalisme».

**L'APPRECIATION**

**Une propension à la violence qui demeure élevée**

La RAZ avait appelé à la traditionnelle manifestation non autorisée du 1er Mai à Zurich et le Bloc noir était mené par des membres de la RAZ, mais après les premiers affrontements, ceux-ci se sont retirés et il ne restait plus que des suiveurs non politisés et de jeunes agitateurs. Cet exemple montre que les débordements n'ont pas forcé-

*Absence de motivation politique ou motivation seulement secondaire lors des débordements du 1er Mai.*

ment des motifs politiques ou encore que ceux-ci peuvent être secondaires.

La multiplication des incidents vers la fin de l'été et à l'automne 2002 sont la preuve d'une augmentation de la violence dans les milieux de l'extrême gauche et parmi les anarchistes et les autonomes. Cette propension à la violence va de pair avec un refus souvent catégorique du dialogue. Les membres des milieux de l'extrême gauche se mobilisent très rapidement et sont bien organisés.

La tendance à la formation de groupes non homogènes, dotés d'une structure de conduite et connectés entre eux se poursuit. Les réseaux qui se forment doivent être perçus comme des groupes d'intérêt qui luttent ensemble contre la prétendue répression menée par l'Etat et les autorités. Les structures du groupe Rote Hilfe se sont fortement développées. Suite à des débordements, ce groupe fournit un soutien juridique immédiat aux membres d'organisations de l'extrême gauche et s'occupe de ceux qui ont été emprisonnés en Suisse ou à l'étranger. Le groupe Rote Hilfe est une organisation d'entraide d'extrême gauche des années 70 qui a retrouvé un nouveau souffle. Il fait aujourd'hui partie intégrante de la RAZ et de la Reconstruction révolutionnaire Suisse (Revolutionärer Aufbau Schweiz; RAS).

#### L'EVOLUTION POSSIBLE

### Toujours plus de violence

La situation dans les milieux de l'extrême gauche laisse entrevoir peu de nouvelles solutions pour résoudre le conflit. Au sein des milieux de l'extrême gauche et des milieux autonomes, la tendance à la formation de réseaux internationaux va sans doute se poursuivre et la violence continuera vraisemblablement de s'accroître. Il n'est pour l'heure pas possible de dire si cette propension à la violence accrue débouchera sur une reviviscence d'un réseau d'adeptes du terrorisme tel qu'il régnait dans les années 70 et 80.

*Les agressions entre extrémistes de gauche et extrémistes de droite pourraient s'envenimer.*

Il n'est pas non plus possible de dire comment évoluera le conflit ouvert qui se joue entre extrémistes de gauche et extrémistes de droite. L'utilisation accrue de la violence et les agressions réciproques pourraient attiser encore la colère des deux parties. Le Bloc noir continuera sans doute d'utiliser toutes les occasions qui se présentent pour mener des actions violentes, s'infiltrant au cœur des manifestations pacifiques et semant le discrédit sur les idées qui y sont défendues.

## 3.3. Antimondialisation

#### LA SITUATION

### La palette des militants s'élargit

Le mouvement antimondialisation réunit des groupes et des organisations de plus en plus hétéroclites, qui défendent les intérêts les plus divers et qui ont même pour certains des liens avec les

milieux de l'extrême gauche et les milieux anarchistes. La plupart des manifestants ont encore et toujours des intentions pacifiques. Force est toutefois de constater que des extrémistes de gauche instru-

mentalistent les manifestations. Certains protagonistes sont actifs aussi bien dans le mouvement antimondialisation que dans les milieux de l'extrême gauche ou tout du moins ne prennent pas

*Certains protagonistes sont actifs aussi bien dans le mouvement anti-mondialisation que dans les milieux d'extrême gauche.*

clairement leurs distances avec les manifestants violents. Lors de manifestations contre la mondialisation, d'autres problèmes, plus vastes, sont mis sur le devant de la scène.

Ainsi, les crises qui secouent le Proche-Orient et le Moyen-Orient (Irak) et l'anti-américanisme qu'elles suscitent ont cristallisé une nouvelle opposition, dont la composante pacifiste est saillante.

### ATTAC en plein envol

Aucune organisation faïtière n'a pour l'instant réussi à s'imposer, tant le mouvement antimondialisation est hétérogène. Néanmoins, l'Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (ATTAC) ne cesse de gagner en influence. Fondée en 1998, ATTAC

refuse clairement tout recours à la violence et les manifestations qu'elle organise se déroulent majoritairement sans incidents. D'autres groupes prennent moins de distances par rapport à la violence, sans compter que les extrémistes de gauche, dont la propension à la violence est plus importante, se servent des arguments du mouvement antimondialisation.

## Internet en tant que plate-forme de communication

Le mouvement antimondialisation se sert d'Internet pour communiquer et diffuser des informations, mais aussi pour nuire à ses opposants présumés. Ainsi, en 2002, le mouvement est parvenu à bloquer le site Internet de l'organisateur du WEF qui se tenait exceptionnellement à New York. Les manifestations qui ont eu lieu aux Etats-Unis à cette occasion se sont en grande partie déroulées dans le calme, sans doute grâce au déploiement massif de forces de l'ordre et de forces de sécurité.

## Manifestations et actions menées à l'occasion du WEF 2002

En Suisse également, différentes actions ont été menées à l'occasion du WEF 2002. Ainsi, le 31 janvier 2002, une vingtaine de personnes ont occupé à Berne les bâtiments d'une entreprise de conseils économiques et de conseils aux entreprises. A Lausanne, quelque 70 manifestants se sont réunis devant le siège d'une grande banque suisse. Enfin, à Lugano, environ 80 personnes se sont réunies pour manifester. Cela dit, les seuls débordements ont eu lieu dans le cadre d'une manifestation organisée à Zurich le 1er février 2002 (voir Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse 2001).

*Pendant l'édition 2002 du WEF, des débordements ont eu lieu lors d'une manifestation à Zurich.*

## WEF 2003: de la casse à Berne

Malgré les dispositifs de sécurité mis en place avant le début du forum, il n'a pas été possible d'éviter tout débordement à l'occasion du WEF 2003. Le 25 janvier 2003, après les premiers affrontements à Landquart, Berne a été confrontée à de graves excès. Deux policiers ont été blessés, les dommages à la propriété se montant par

*WEF 2003: des blessés et des dommages matériels à Berne suite à de graves débordements.*

ailleurs à plusieurs centaines de milliers de francs. L'ampleur des échauffourées et des dégradations a une fois de plus mis en lumière le potentiel de violence des milieux anarchistes et autonomes. Cet épisode a prouvé à quel point un petit groupe pouvait à lui seul semer le discrédit sur l'ensemble des participants à une manifestation qui se voulait pacifique.

Il faut souligner également le comportement de l'Alliance d'Olten qui, malgré les propositions des organisateurs du WEF et des autorités cantonales et communales, n'a pas souhaité prendre clairement ses distances par rapport aux actes de violence.

### L'APPRECIATION

## La critique du système reste le mot d'ordre du mouvement

Le mouvement antimondialisation fait surtout entendre par sa voix une critique du système, soulève des questions touchant à la société, à la culture et à l'économie, défend la problématique des minorités et s'engage en faveur du pacifisme. Le problème des ethnies et la critique de la politique menée par les Etats-Unis devraient gagner en importance.

## Présence policière massive et ouverture au dialogue

Le sommet de l'Union européenne à Séville et le sommet du G8 à Kananaskis au Canada en juin 2002, le Forum sur le fédéralisme à St-Gall en août 2002, et le Forum économique européen en septembre 2002 se sont dans l'ensemble déroulés plus pacifiquement que prévu. La présence massive des forces de police et de sécurité et l'ouverture au dialogue dont ont fait preuve les antimondialistes et les autorités n'y sont pas étrangères.

Les «anti-forums», tels que le Forum social mondial (FSM) de Porto Allegre ou le Forum social européen (FSE) qui s'est tenu à Florence en novembre 2002, pourraient de plus en plus s'imposer, d'autant que la mobilisation des militants semble quelque peu s'essouffler. Les lieux et occasions choisis pour les manifestations sont sélectionnés avec un soin croissant.

Les événements à l'occasion desquels le mouvement se fait entendre sont moins nombreux, mais plus prestigieux.

*Les lieux et occasions choisis pour les manifestations sont sélectionnés avec plus de rigueur.*

## L'ÉVOLUTION POSSIBLE

## Alliance avec les pacifistes?

La discussion née suite aux attentats du 11 septembre 2001 sur l'opportunité et l'efficacité de l'usage de la violence a entraîné un rapprochement idéologique entre une partie du mouvement antimondialisation et le mouvement pacifiste. Ce rap-

*Les actions concrètes sont de plus en plus souvent axées sur des événements prestigieux.*

prochement laisse les observateurs dans l'expectative: s'agit-il là d'une véritable réorientation?

## Concentration sur les événements prestigieux

La nouvelle priorité des antimondialistes consiste à concentrer leurs actions concrètes sur des événements prestigieux.

## 3.4. Le terrorisme en Europe

## LA SITUATION

## Attentats de l'ETA et succès de l'enquête

L'organisation terroriste Euskadi ta Askatasuna (ETA), qui lutte depuis 1959 pour un Etat basque indépendant, a commis plus d'une vingtaine d'attentats en 2002. Des mises en détention préventive ont permis d'empêcher la commission de plusieurs attentats. Les actes de violence ont fait cinq victimes et occasionné des dégâts matériels importants.

Les autorités de police et les autorités militaires espagnoles chargées de l'enquête ont enregistré d'importants succès. Plusieurs commandos de l'ETA ont été mis hors d'état de nuire et de nombreux activistes et sympathisants ont été arrêtés. Par ailleurs, d'importantes quantités d'explosifs et d'armes ont été saisies. En France également, plusieurs membres de l'ETA ont été arrêtés.

## Interdiction du parti Batasuna en Espagne

En 2002, l'Espagne a obtenu de l'Union européenne que non seulement l'ETA, mais également des organisations qui gravitent autour d'elle, comme le parti Batasuna, soient inscrites sur la liste des organisations terroristes interdites. Le Parlement espagnol, se fondant sur une nouvelle loi sur les partis politiques, a initié une procédure d'interdiction contre le parti Batasuna. Le même jour, les autorités judiciaires espagnoles lui ont interdit toute activité et ordonné la fermeture de bureaux

*L'ETA ainsi que les organisations qui gravitent autour d'elle sont sur la liste des organisations terroristes interdites.*



**Groupe terroriste démantelé.** Des policiers grecs emmènent Alexandros Giotopoulos, co-fondateur de l'organisation terroriste du 17 Novembre, à une audition.

PHOTO KEYSTONE

et de tavernes basques. Les biens du parti ont été mis sous séquestre et ses immeubles ont été placés sous administration judiciaire. L'ensemble des comptes en banque de l'organisation ont été bloqués en Espagne et en France.

## Arrestation d'une activiste de l'ETA en Suisse

Le 15 mars 2002, Gabriele Kanze, une Allemande faisant l'objet depuis plusieurs années d'un mandat d'arrêt international, a été arrêtée alors qu'elle tentait d'entrer en Suisse. Kanze est accusée d'avoir loué des appartements dans le but de préparer des actions, d'abriter des membres de

*Gabriele Kanze extradée vers l'Espagne en janvier 2003.*



l'ETA et de dissimuler des armes et des explosifs. La Suisse a extradé Kanze vers l'Espagne le 10 janvier 2003.

## Un membre présumé des Brigades rouges arrêté et extradé

Nicola Bortone, activiste présumé des Nouvelles Brigades rouges, a été arrêté le 10 mars 2002 à Zurich. Il a été extradé vers l'Italie le 20 septembre 2002.

Plusieurs attentats commis en Italie au cours des trois dernières années laissent entrevoir le danger d'une reviviscence de groupes terroristes actifs dans les années 70. Après l'assassinat, le 20 mai 1999, du conseiller du ministère italien du Travail, Massimo D'Antona, une organisation qui émane des Brigades rouges (Brigades rouges pour la constitution d'un parti communiste combattant) a annoncé de nouvelles actions. Ces attentats indiquent que la violence vise surtout la police, les autorités judiciaires et les intérêts étrangers.

## La fin de l'organisation terroriste du 17 Novembre

Fin juin 2002, après plusieurs dizaines d'années d'enquêtes, la police grecque a arrêté pour la première fois un membre de l'organisation terroriste d'extrême gauche du 17 Novembre, en rapport avec un attentat raté à l'explosif.

Les déclarations de l'individu et la saisie de documents, d'armes et d'explosifs ont permis à la police de mettre la main sur quinze autres activistes présumés. Parmi eux se trouvaient les fondateurs de l'organisation, Alexandros Giotopoulos et Pavlos Serifis. Les accusés ont avoué une partie des faits. De facto, ces arrestations ont signé la fin de l'organisation terroriste du 17 Novembre.

Actif depuis 1975, ce groupe était considéré comme l'une des plus anciennes organisations ter-

*Le groupe d'extrême gauche du 17 Novembre était actif depuis 1975.*

roristes d'Europe. Il aurait tué plus d'une vingtaine d'entrepreneurs, d'éditeurs et de diplomates en Grèce, commis plusieurs douzaines d'attentats à la bombe et à la roquette anti-char et de nombreux brigandages.

## Prise d'otages à Moscou

Le 23 octobre 2002, un groupe d'opposants tchéchènes a pris 800 personnes en otage dans un théâtre de Moscou. Les preneurs d'otages



**Movsar Barayev.** En octobre 2002, des opposants tchéchènes, sous la conduite de Barayev, prennent en otage près de 800 personnes dans un théâtre de Moscou.

PHOTO KEYSTONE

étaient emmenés par Movsar Barayev, tandis que l'ordre avait été donné par Shamil Basayev. Ils exigeaient le retrait immédiat des troupes russes de Tchétchénie. Après deux jours et demi, une unité spéciale du ministère russe de l'Intérieur a fait irruption dans le théâtre, à grand renfort de gaz paralysant. 41 preneurs d'otages ont été abattus, dont 19 femmes âgées de 18 à 32 ans. Au moins 129 otages, dont huit étrangers, sont décédés, la plupart suite à l'inhalation du gaz. L'ambassade de Suisse a pris en charge cinq personnes. Aucune d'entre elles n'a été blessée ni pendant la prise d'otages, ni au cours de l'action de libération.

*En octobre 2002, environ 800 personnes prises en otage dans un théâtre de Moscou.*

### L'APPRECIATION

#### L'ETA affaiblie

L'ETA est affaiblie par les succès policiers obtenus en 2002 et le manque de soutien de la population.

#### L'organisation du 17 Novembre entretenait des contacts avec la Suisse

Les informations rassemblées dernièrement sur les structures jusqu'ici inconnues de l'organisation terroriste du 17 Novembre font état de liens entre cette dernière et d'anciens sympathisants des milieux de l'extrême gauche d'Europe. L'organisation avait par exemple des contacts avec le groupe d'Illitch Ramirez Sanchez, alias Carlos.

## L'ÉVOLUTION POSSIBLE

## L'ETA sous pression

L'ETA est encore à même de répliquer aux succès des enquêtes par de nouveaux attentats. Cela dit, ses activités sont mises en péril par la diminution du soutien financier qu'on lui accorde. L'interdiction du parti Batasuna devrait par ailleurs rendre plus difficile le recrutement de nouveaux activistes. L'ETA est confrontée à une opposition catégorique de la population espagnole, et de plus en plus aussi de la population basque.

## Perspective positive pour les Jeux olympiques d'Athènes

La mise à bas de l'organisation terroriste grecque du 17 Novembre devrait avoir des conséquences positives sur la situation de la menace dans le contexte des Jeux olympiques d'été de 2004 à

Athènes. Comme pour toutes les manifestations sportives internationales d'envergure, il existe un risque que des groupes violents tentent de se servir des Jeux olympiques d'Athènes pour attirer l'attention sur leurs revendications en menant des actions.

*Le démantèlement du groupe terroriste du 17 Novembre devrait avoir des conséquences positives sur la situation de la menace dans le contexte des Jeux olympiques d'été de 2004 à Athènes.*

## Conflit en Tchétchénie: la menace persiste

Il faut s'attendre à de nouvelles actions terroristes de la part des opposants tchétchènes. Ces attentats éventuels pourraient toucher des cibles stratégiques et symboliques ou encore les troupes russes. Le meneur de l'opposition tchétchène, Shamil Basayev, a annoncé de nouveaux attentats terroristes par la voie des médias.

## 3.5. Groupes de souche albanaise

## LA SITUATION

## La diaspora présente en Suisse intéresse les groupes de l'Europe du Sud-Est

Les principaux partis politiques albanais et groupes extrémistes actifs en Europe du Sud-Est continuent de rechercher le soutien des Albanais de souche vivant en Suisse. Notre pays, qui compte l'une des communautés albanaises les plus importantes d'Europe (170'000 personnes), demeure attrayante en matière de logistique, de propagande et de financement pour tous les partis et groupes de l'Europe du Sud-Est.

## Les groupes de soutien redoublent d'activité

Le Front pour l'unification nationale albanaise (FBKSh) essaie surtout de trouver un point d'ancrage en Suisse pour soutenir financièrement les activités terroristes de l'Armée nationale albanaise (AKSh) en Macédoine. L'objectif de l'AKSh, fondée en décembre 1999 par d'anciens officiers et soldats de l'Armée de libération du Kosovo (UÇK), est de poursuivre la lutte pour

une grande Albanie avec des moyens terroristes, et ce malgré les efforts de paix consentis dans la région. En 2002, en dépit de la présence policière et militaire internationale au Kosovo, il n'a pas encore été possible d'instaurer dans la région une situation stable en matière de sécurité.

Le FBKSh a organisé plusieurs rassemblements en Suisse alémanique auxquels des personnes venues de divers cantons ont pris part. Des dirigeants du FBKSh Suisse y auraient également participé, et notamment un partisan et bienfaiteur de l'UÇK, qui gère une association à but humanitaire en Suisse. L'homme est proche du fonds Liria Kombëtare, dont les deniers ont permis en mai 2001 de financer l'achat illégal d'armes. Le FBKSh déploie de nombreuses activités dans presque toute l'Europe.

*Le Front pour l'unification nationale albanaise essaie de construire en Suisse une base, notamment pour soutenir financièrement l'Armée nationale albanaise.*

## Tentative d'attentat contre un journal kosovar

Le 27 septembre 2002, une charge explosive artisanale a été trouvée dans un paquet adressé à

*Une charge explosive artisanale et une grenade à main cachées dans un paquet.*

la rédaction zurichoise du quotidien kosovar Bota Sot. Les analyses du Service scientifique et de recherches (SSR) ont montré que cette charge explosive devait permettre de faire exploser une grenade à main d'un modèle russe répandu contenant environ 100 g d'explosif.

### Mesures prises à l'encontre de dirigeants de l'UÇK

Les mesures prises par le Conseil fédéral à l'été 2001 à l'encontre de dirigeants des groupes armés de souche albanaise restent en vigueur (voir Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse 2001). Seule l'interdiction d'entrée prononcée à l'encontre d'Ali Ahmeti a été levée.

Le nouveau parti albanaise fondé par Ahmeti, l'Union démocratique pour l'intégration, est apparu lors des élections parlementaires du 15 septembre 2002 en Macédoine comme le parti politique le plus fort de la minorité albanaise. Il est appelé à jouer un rôle important dans le paysage politique macédonien.

#### L'APPRECIATION

### Une instabilité latente

La Ligue démocratique du Kosovo (LDK) du président modéré Ibrahim Rugova est sortie victorieuse des troisièmes élections communales qui se sont tenues le 26 octobre 2002 au Kosovo. Les forces politiques qui ont intérêt à ce que la région demeure dans l'instabilité à long terme influencent toujours grandement la situation du Kosovo en matière de sécurité. L'intolérance entre les ethnies demeure vive. Les différences de vue se ma-

*Au Kosovo, l'intolérance entre les ethnies demeure vive.*

nifestent toujours par la force des armes. Les structures criminelles avec leurs connexions à la sphère politique sont omniprésentes. Il faut donc continuer à miser sur une instabilité latente au Kosovo.

### La situation en Macédoine

Le nouveau gouvernement doit faire face à d'importants problèmes politiques, économiques et sociaux, sans oublier la corruption et la criminalité galopantes. Actuellement, le risque de déstabilisation provient surtout des activités extrémistes souterraines de l'AKSh.

#### L'EVOLUTION POSSIBLE

### Les mouvements souterrains reprennent du service

Fin 2002, on estimait à quelque 170'000 les Albanais de souche résidant dans notre pays. L'évolution au Kosovo est surtout importante pour la Suisse du fait de la réactivation du FBKSh. Cette organisation soutient les activités terroristes de l'AKSh en Macédoine sur le plan financier.

### Evolution incertaine en Macédoine

Il est pour l'heure impossible de dire quelles seront les conséquences du résultat des élections sur le futur de la Macédoine. Il faut en tous les cas garder à l'esprit le fait qu'en Europe du Sud-Est, crime organisé et groupes extrémistes sont étroitement liés. Les groupes criminels et extrémistes ont intérêt à maintenir une situation instable dans la région (voir chap. 6.2.).

*Les groupes criminels et extrémistes ont tout intérêt à maintenir une situation instable dans la région.*

## 3.6. Groupes kurdes et turcs

#### LA SITUATION

### La situation des Kurdes en Turquie

Le comportement des Kurdes en général et, partant, également en Suisse, dépend de l'attitude

du gouvernement turc quant à la question kurde. L'adhésion souhaitée de la Turquie à l'Union européenne, les réformes mises en œuvre et les résultats des élections législatives de novembre 2002 ont des conséquences sur la politique de la Turquie.

*La peine de mort prononcée à l'encontre du dirigeant kurde Abdullah Öcalan transformée en réclusion à vie.*

Afin de répondre aux conditions d'entrée dans l'Union européenne, le Parlement turc a adopté des réformes en 2002 qui améliorent également la condition des Kurdes en Turquie. Notamment, la peine capitale a été abolie en temps de paix. Quelques mois après cette décision, la peine de mort prononcée à l'encontre du dirigeant kurde Abdullah Öcalan a été transformée en réclusion à vie.

## Congrès pour la liberté et la démocratie au Kurdistan

A l'occasion de son huitième congrès, qui s'est tenu du 4 au 10 avril 2002, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a décidé de prendre un nouveau nom, celui de Congrès pour la liberté et la démocratie au Kurdistan (Kadek). Le parti a déclaré que la résistance armée prenait fin et qu'il voulait à l'avenir lutter par des moyens pacifiques et démocratiques pour davantage de droits pour les Kurdes en Turquie. Le 2 mai 2002, l'Union européenne a inscrit le PKK sur la liste des organisations terroristes. Le Kadek ne figure pas sur cette liste.

## Structures maintenues

La nouvelle dénomination de l'organisation ne change rien à ses structures. De même, ses effectifs, ses activités principales et ses objectifs sont demeurés identiques. Abdullah Öcalan est toujours considéré comme le leader. Les déclarations des dirigeants du Kadek restent marquées par la violence. Le Kadek menace notamment de reprendre le combat armé si Öcalan n'est pas réhabilité par le gouvernement turc.

## Activités du Kadek en Suisse

En Suisse, le travail de relations publiques constitue l'activité principale du Kadek. A cela s'ajoutent la formation des cadres politiques et la recherche de moyens de financement. Les collectes constituent le moyen de financement le plus courant, ce bien que les recettes tendent à diminuer. Le Kadek compte quelque 4000 membres en Suisse dont une centaine de cadres dirigeants. Aucun débordement violent ne s'est produit en

2002 à l'occasion de manifestations, parfois non autorisées, organisées par le Kadek ou des organisations sympathisantes.

## Objectifs des Kurdes irakiens

L'opposition kurde irakienne est également présente en Suisse, incarnée surtout par les membres du Parti démocratique du Kurdistan. L'objectif de ce dernier n'était pas de faire tomber le gouvernement de Bagdad, mais bien plus d'obtenir l'indépendance des territoires peuplés majoritairement par des Kurdes. Les groupes d'opposition irakiens ont organisé des événements, des manifestations et des marches de protestation, mais ceux-ci se sont en général déroulés sans violence.

## Les groupes turcs d'extrême gauche sont toujours actifs

Depuis la séparation à la fin de l'année 1992 du Devrimci Sol fondé en Turquie en 1978 (gauche révolutionnaire) en deux ailes rivales, le DHKP-C et le THKP/-C Devrimci Sol, ces deux tendances n'ont cessé de se combattre. L'objectif de ces deux groupes d'extrême gauche est de lancer une révolution en Turquie qui bouleverserait l'ordre étatique. Ils agissent surtout dans les pays d'Europe occidentale et entretiennent des liens avec le Kadek et des groupes étrangers.

## Groupes d'extrême gauche turcs en Suisse

Le nombre d'activistes et de sympathisants des deux organisations qui émanent de Devrimci Sol en Suisse se monte environ à 400 personnes. Ces dernières offrent leur soutien à ces organisations dans leur pays d'origine en faisant de la propagande et en finançant des actions. Aussi bien le DHKP-C que le THKP-C Devrimci Sol disposent de locaux de réunion à Zurich et à Bâle. Ils sont camouflés en locaux d'associations culturelles ou en bureaux d'information.

Les structures dirigeantes du DHKP-C Suisse agissent principalement depuis la centrale zurichoise sise dans le centre de presse Kurtulus. A Bâle, l'organisation possède de nouveaux locaux de réunion sous le nom de «Volkskulturverein»

*Les activistes et sympathisants des organisations qui émanent de Devrimci Sol soutiennent depuis la Suisse, financièrement et par la propagande, ces organisations dans leur pays d'origine.*

(association de culture populaire). Les locaux les plus importants du THKP/C Devrimci Sol se trouvent à Zurich à la Volksakademie Kultur- und Bildungszentrum. Le THKP/C Devrimci Sol dispose également d'un local à Bâle. Des actions ont eu lieu en 2002 comme au cours des années précédentes, notamment en rapport avec les grèves de la faim de prisonniers en Turquie. Ces événements se sont déroulés dans le calme. Alors que dans des pays voisins d'Europe, des affrontements se sont produits entre fractions rivales, aucun problème de ce type n'est venu agiter la Suisse. En 2002, des interdictions ont été prononcées à titre préventif à l'encontre de certains membres du DHKP-C.

### Finances et publications

Les deux groupes, qui agissent dans le plus grand secret, ont de grandes difficultés financières. Les campagnes de collectes annuelles et la vente de publications telles que «Vatan», «Kurtulus» et «Devrimci Sol» constituent leurs principales sources de rentrées. Les collectes se sont accompagnées de menaces et de violences.

### La Communauté islamique Milli Görüs

La Communauté islamique Milli Görüs (IGMG) est une organisation fondée en Europe et agissant en Europe, de tendance radicale et violente. Elle dispose de représentations régionales dans de nombreux pays européens, dont la Suisse.

*Milli Görüs soupçonnée d'être impliquée, en Suisse, dans des délits économiques.*

Cette organisation, qui figure dans plusieurs Länder allemands sur les listes d'observation des organes de protection de la Constitution, est considérée comme la principale organisation extrémiste étrangère sur territoire allemand. En Suisse, l'IGMG compterait environ 700 membres. Elle est soupçonnée d'être liée à des délits économiques dans notre pays (voir chap. 3.13).

#### L'APPRECIATION

### Influence marquée de la politique menée en Turquie

Lors des élections législatives anticipées de novembre 2002, le Parti de la justice et du développement (AKP), islamiste, est sorti vainqueur avec plus de 34 % des voix. Il a remporté la majo-



**La revue «Kurtulus».** La vente de cette revue et d'autres publications est l'une des sources principales de revenus des groupes turcs d'extrême gauche en Suisse.

PHOTO DE SOURCE POLICIERE

rité des sièges au Parlement. Il reste à voir comment ce changement politique se répercutera en termes de nouvelles réformes et d'efforts en vue de l'adhésion à l'Union européenne. Si la situation des Kurdes venait à évoluer en Turquie, cela aurait sans aucun doute des répercussions sur la position des Kurdes en exil en Europe.

*En Suisse, le potentiel de mobilisation des Kurdes demeure élevé.*

#### L'ÉVOLUTION POSSIBLE

### Un potentiel de violence intact

Il est pour l'heure difficile de prédire l'évolution de la politique intérieure de la Turquie. La situation exige une observation constante, qui permettra de prévoir les conséquences éventuelles pour la Suisse.

Le potentiel de mobilisation des Kurdes demeure élevé en Suisse. Quelle que soit l'évolution de la situation en Turquie, il faut s'attendre à des réactions.

La Suisse sert avant tout de plate-forme d'expression politique pour les groupes kurdes de Turquie. Les activistes cherchent surtout à attirer l'attention des médias. Le Kadek est cependant capable de violence à tout moment. Le risque de voir se produire des manifestations de protestation et de solidarité demeure.

*Le Kadek est toujours capable d'actes de violence relevant de l'extrémisme.*

## 3.7. L'extrémisme violent tamoul

### LA SITUATION

#### Moins de tension au Sri Lanka

Le processus de paix initié en décembre 2001 par la nouvelle équipe dirigeante, qui a conduit à la signature d'un cessez-le-feu entre les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) et le gouvernement en février 2002, a fait baisser la tension qui régnait au Sri Lanka. Le cessez-le-feu a été respecté à quelques exceptions près. Les véritables négociations ont débuté en septembre 2002, visant à mettre fin au conflit qui secouait le pays depuis 19 ans. Le 4 septembre, le gouvernement a levé l'interdiction des LTTE, qui avait duré quatre ans. L'objectif de ce cessez-le-feu est de garantir une autonomie administrative poussée aux Tamouls dans les territoires du nord-est du Sri Lanka contrôlés par les LTTE.

#### Finies les collectes publiques des LTTE en Suisse

Les LTTE s'en tiennent aux mesures préventives prises par le Conseil fédéral à la fin de l'année 2001. Certains indices laissent cependant penser que la communauté tamoule continue de mener des collectes dans l'ombre. De plus, les dirigeants des LTTE en exil étalent une certaine violence verbale.

*Les dirigeants des LTTE en exil utilisent toujours une certaine violence verbale.*

Ramenée à la population totale de la Suisse, notre pays compte, en chiffres relatifs, la communauté sri-lankaise la plus importante du monde. En effet, près de 34 000 personnes, majoritairement tamoules, vivent en Suisse. Les affrontements violents et les homicides au sein de la communauté sri-lankaise qui se sont produits en Suisse n'avaient pas de motifs politiques.

### L'APPRECIATION

#### Accélération du processus de paix

Bien qu'au Sri Lanka, certains groupes d'opposition fassent entendre leurs critiques et que le cessez-le-feu ait été rompu à quelques reprises, le gouvernement n'a pas souhaité interrompre la



**Sur le chemin de la paix.** Des représentants des Tigres de libération de l'Eelam tamoul ainsi que de l'armée fêtent la réouverture d'une rue barrée depuis 1995 à cause de la guerre civile. PHOTO KEYSTONE

marche entamée vers la paix. Même la condamnation du leader tamoul Velupillai Prabhakaran pour préparation d'un attentat à la bombe n'a pas eu de conséquences négatives sur le processus de paix.

Aux Etats-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne, les LTTE sont toujours interdits. L'Union européenne n'a pas pour autant porté l'organisation sur sa liste d'organisations terroristes en 2002.

### L'EVOLUTION POSSIBLE

#### Vers une détente de longue durée?

L'évolution positive au Sri Lanka pourrait à moyen terme entraîner une certaine détente en Suisse. Si l'accalmie devait durer, les collectes des LTTE auraient certainement tendance à se raréfier.

En 2002, la Suisse ne s'est pas vue obligée d'émettre des interdictions pour empêcher tout soutien matériel ou idéo-

logique aux affrontements violents qui se déroulent au Sri Lanka. A l'avenir encore, il conviendra d'examiner si de telles interdictions sont nécessaires dans le cadre de certains événements.

*Les collectes de fonds des LTTE devraient continuer de reculer en Suisse aussi, à condition que l'actuelle évolution positive au Sri Lanka dure.*

## 3.8. Extrémisme violent et terrorisme en Colombie

### LA SITUATION

#### L'instabilité augmente

L'échec en février 2002 des négociations de paix lancées il y a plus de trois ans entre le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) a contribué à accroître l'instabilité dans le pays. Outre les

*En enlevant des représentants politiques locaux, les FARC tentent d'affaiblir l'Etat à tous les niveaux.*

FARC, l'organisation de gauche Ejército de Liberación (ELN, armée de libération nationale) et les Autodéfenses unies de Colombie (AUC), un groupe paramilitaire, demeurent actives. L'ensemble de ces organisations sont responsables en Colombie d'attentats à la bombe, de meurtres, d'enlèvements, de prises d'otages, de chantages à la rançon ainsi que de trafic de stupéfiants.

En enlevant les magistrats municipaux et d'autres représentants politiques locaux, les FARC tentent d'affaiblir l'Etat à tous les niveaux pour prendre le pouvoir. Face à la présence écrasante des groupes rebelles, les représentants de l'autorité étatique ont plié dans de nombreuses régions de la Colombie.

#### Répercussions en Suisse en 2002

- Des ressortissants suisses se trouvaient parmi les personnes enlevées en Colombie au cours des dernières années.
- En 2002, les organisateurs des célébrations officielles du 1er Mai à Zurich ont invité un représentant des FARC en tant qu'intervenant. Bien que ce dernier ait finalement renoncé à participer à cette journée, l'invitation a été perçue comme une provocation par les Colombiens en exil. Quelque 3000 Colombiens vivent en Suisse.



**Pipelines en flammes.** En Colombie, les oléoducs sont souvent la cible d'attaques à l'explosif.

PHOTO KEYSTONE

### L'APPRECIATION

#### Pas de négociations de paix en vue

Les combats opposant l'armée aux FARC et les activités violentes des guérilleros et des forces paramilitaires des AUC sont plus importants que jamais. Ils touchent de plus en plus les villes et la population civile est la première à en souffrir.

La reprise de négociations de paix véritables a pour l'heure échoué. Le gouvernement est freiné dans sa volonté de reprendre le dialogue par la force militaire des FARC et par les nombreux enlèvements de personnes issues des milieux politique et public. A l'avenir, les enlèvements, mais aussi les attentats terroristes commis par les FARC et l'ELN pourraient toucher des ressortissants de pays occidentaux.

*Les combats ont de plus en plus souvent lieu dans des zones urbaines.*

### L'EVOLUTION POSSIBLE

#### Engagement de la Suisse

Dans le cadre de ses actions de promotion de la paix, la Suisse a participé avec neuf autres pays aux entretiens de conciliation entre le gouvernement colombien et les groupes d'opposition. Bien qu'elles soient impliquées dans des actes de violence terroriste, la Suisse considère malgré tout les FARC comme un protagoniste de la guerre civile.

## 3.9. Attentats de groupes islamistes présumés

### LA SITUATION

#### Des liens présumés avec Oussama Ben Laden

Les attentats commis par des groupes ou des personnes présumés appartenir aux milieux islamistes ont surtout, et de loin, touché des pays où la population musulmane prédomine. Dans la plupart des cas, on soupçonne des liens directs ou indirects avec le réseau terroriste Al-Qaïda, co-fondé par Oussama Ben Laden. Des Suisses ont été les victimes de tels actes terroristes, mais ce n'est pas leur nationalité qui en fait des cibles.

*Dans la plupart des attentats commis par des islamistes présumés, on soupçonne des liens directs ou indirects avec Al-Qaïda.*

#### Attentat contre une synagogue en Tunisie

Au niveau européen, on constate depuis plus d'un an une augmentation du nombre d'islamistes radicaux d'origine maghrébine impliqués dans des projets d'attentat. L'attentat contre la synagogue de la Ghriba à Djerba le 11 avril 2002, qui a fait se 18 morts dont treize touristes allemands, pourrait indiquer un retour des activités terroristes

*Nette augmentation du nombre d'islamistes d'origine maghrébine impliqués dans des projets d'attentats en Europe.*

dans le pays d'origine des combattants. En Nahdha, la plus grande organisation islamiste de Tunisie, a condamné l'attentat et s'est prononcée contre tout usage de la violence. Au printemps 2002, deux établissements hôteliers tunisiens ont fait l'objet de menaces. 24 touristes suisses se trouvaient parmi les quelque 300 personnes évacuées. Il y aurait des liens entre les groupes tunisiens violents, comme le Front islamique tunisien (FIT) ou l'organisation Hizb-ut-Tahrir, récemment interdite en Allemagne, et des personnes se trouvant en Suisse.

#### Victimes suisses au Pakistan et à Bali

Au Pakistan, un attentat à la grenade dans une église du quartier diplomatique d'Islamabad, le 17 mars 2002, a provoqué la mort de cinq personnes et fait près de 50 blessés, dont une Suissesse.



**Attentat de Bali.** L'attentat contre une discothèque fait près de 200 victimes, dont trois Suisses, sur l'île touristique indonésienne. PHOTO KEYSTONE

Un attentat contre une discothèque de Bali (Indonésie), perpétré dans la nuit du 12 au 13 octobre 2002, a fait près de 200 morts. Trois Suisses ont péri dans cet attentat et cinq autres ont été blessés.

#### Les forces de sécurité assassinent un leader islamiste

Le mois de février 2002 a été marqué en Algérie par l'élimination physique d'Antar Zouabri, chef du Groupe islamique armé (GIA), et de deux autres terroristes présumés lors d'une opération militaire dans la région d'Alger. Depuis 1996, Zouabri était à la tête du GIA créé en 1992. Son successeur, Rachid Oukali, alias Abou Tourab, semble poursuivre la réactivation des réseaux terroristes dans les centres urbains algériens et aussi, mais dans une moindre mesure, à l'étranger. Ahmed Zaoui, expulsé de Suisse en 1998, était un cadre présumé du GIA. En 2002, près de 1100 personnes ont été tuées en Algérie, soit à peu près autant qu'en 2001.

*Antar Zouabri assassiné au cours d'une contre-opération militaire.*

### L'APPRECIATION

#### Le réseau Al-Qaïda

Le réseau terroriste Al-Qaïda aurait été fondé selon toute vraisemblance à la fin des années



80 par Oussama Ben Laden, Ayman Al-Zawahiri, dirigeant de l'organisation égyptienne Jihad, et Mohammed Atef. L'organisation Al-Qaïda n'est pas dotée d'une structure traditionnelle hiérarchique propre aux groupes islamistes. Le réseau se compose plutôt de trois niveaux:

- Un petit réseau de *conseillers* et d'*associés* proches d'Oussama Ben Laden. Outre Ayman Al-Zawahiri, on peut citer parmi ceux-ci Abou Zoubaïda, qui était le dirigeant d'un camp de formation paramilitaire, Khaled Sheikh Mohammed et Soleiman Abou Ghaith, le porte-parole de l'organisation. Abou Zoubaïda a été arrêté fin mars 2002 à Faisalabad (Pakistan), tandis que Sheikh Mohammed a été arrêté au Pakistan également au printemps 2003. Nizar Naouar, qui avait revendiqué l'attentat contre la synagogue de Djerba, avait téléphoné à Sheikh Mohammed peu de temps avant l'acte terroriste.
- Des *organisations* et des *groupes* qui sont composés de réseaux séparés mais étroitement liés à Al-Qaïda. Il en va ainsi de plusieurs organisations extrémistes au Pakistan. D'autres groupes comme la Jemaa Islamiyya en Indonésie, qui serait impliquée dans l'attentat de Bali, ont des relations quelque peu plus distantes avec Al-Qaïda. Dans ce deuxième niveau, on trouve également le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) et le GIA algériens.
- Des *individus* inspirés par les buts et les méthodes d'Al-Qaïda. Ces personnes influencent et essaient de recruter des jeunes musulmans à des fins terroristes.

*Al-Qaïda n'est pas dotée d'une structure hiérarchique, mais de réseaux à trois niveaux.*

visé pas directement lors d'un voyage à l'étranger. La sécurité dans certaines régions comme l'Asie du Sud-Est ou la zone pakistano-afghane demeure particulièrement incertaine.

### La téléphonie mobile suisse utilisée par les terroristes

Si la Suisse ne représente pas une base pour l'organisation d'attentats, ses services de téléphonie mobile, et notamment ses cartes prépayées, sont utilisés non seulement par des sympathisants mais aussi par des membres de haut rang des réseaux affiliés à Al-Qaïda. Ainsi, Khaled Sheikh Mohammed utilise régulièrement l'itinérance (roaming) d'un prestataire de services téléphoniques suisse.

### Mesures de lutte contre le terrorisme

Les Chambres fédérales, conscientes du fait que des terroristes avaient utilisé des cartes à prépaiement, ont pris une décision accélérée quant à l'inscription d'une obligation d'enregistrer les clients dans la loi fédérale du 6 octobre 2000 sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT). Suite à la décision du Conseil national du 12 mars 2003, les prestataires de services de téléphonie mobile seront tenus d'être en mesure de fournir, pendant deux ans au moins, des renseignements sur les utilisateurs de cartes à prépaiement.

Le 9 décembre 2002, sur demande du Département fédéral de justice et police (DFJP), le Conseil fédéral a prolongé jusqu'au 31 décembre 2003 l'application des mesures prises en novembre 2001 pour lutter contre le terrorisme. Ainsi, les autorités et organisations accomplissant des tâches de service public demeurent soumises à un devoir de renseigner étendu et disposent d'un droit de communication afin d'optimiser la recherche d'informations. L'interdiction d'Al-Qaïda et des organisations qui en émanent est en vigueur jusqu'à fin 2003.

*Le Conseil fédéral a prolongé jusqu'au 31 décembre 2003 l'application des mesures prises en novembre 2001 pour lutter contre le terrorisme.*

#### L'ÉVOLUTION POSSIBLE

### Le risque demeure lors de voyages à l'étranger

Des touristes suisses risquent à l'avenir encore d'être victimes d'un acte terroriste qui ne les

## 3.10. Interventions dans les milieux islamistes

### LA SITUATION

Près de 3000 arrestations à travers le monde

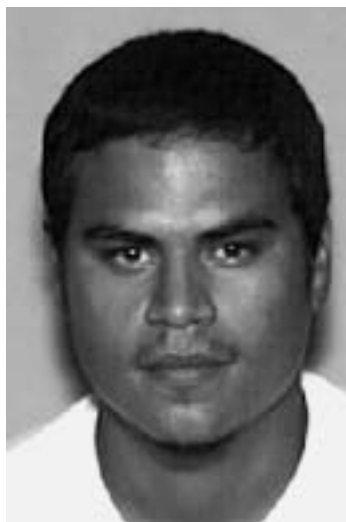
Des terroristes islamistes présumés ont été arrêtés aux Etats-Unis et en Europe (principalement en Espagne, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France, en Italie et en Belgique). Ainsi, en février 2002, l'interpellation de plusieurs islamistes nord-africains a permis de défaire un projet d'attentat qui visait le système d'approvisionnement en eau des ambassades des Etats-Unis et de Grande-Bretagne à Rome. Au printemps 2002, un réseau présumé appartenir à Al-Qaïda a été démantelé au Maroc.

*En Europe, des arrestations surtout en Espagne, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France, en Italie et en Belgique.*

### L'affaire Padilla

José Padilla, alias Abdullah Al-Muhajir, a été arrêté le 8 mai 2002 aux Etats-Unis. Padilla a séjourné du 5 au 8 avril 2002 à Zurich entre son vol Karachi-Zurich et son vol Zurich-Le Caire, de même que le 7 mai à son retour du Caire et avant son vol pour Chicago, le 8 mai 2002. Il a été arrêté à son arrivée aux Etats-Unis. Il est soupçonné d'avoir projeté un attentat avec une bombe sale (voir chap. 5).

*José Padilla arrêté aux Etats-Unis, après avoir transité par la Suisse.*



**Padilla arrêté.** Soupçonné d'avoir projeté un attentat à la « bombe sale », José Padilla est arrêté le 8 mai 2002 à Chicago, en provenance de Zurich.

PHOTO KEYSTONE

de milieux aisés et évoluent dans des cercles cultivés. Il s'agit dans la plupart des cas de musulmans s'étant radicalisés après avoir vécu longtemps en Europe. Dans les pays européens, les membres du réseau Al-Qaïda peuvent recevoir un soutien logistique de la part des membres du groupe islamiste Takfir-wal-Hijra.

*Les groupes islamistes recrutent des personnes de différents horizons sociaux et culturels.*

### L'APPRECIATION

Pas d'implication en Suisse dans la préparation d'attentats

Aucun indice ne permet de croire que des activités terroristes ont été dirigées ou soutenues sur le plan logistique depuis la Suisse.

Des milieux sociaux variés

Les personnes arrêtées car présumées d'avoir participé à des attentats proviennent d'horizons sociaux divers. Si quelques-uns de ces militants ont été embrigadés alors qu'ils se trouvaient dans une situation précaire, d'autres sont issus

### L'EVOLUTION POSSIBLE

Recrutement dans les centres islamiques

Beaucoup de personnes formant les cellules du terrorisme islamiste en Europe se sont rencontrées dans des centres islamiques en Grande-Bretagne. Après cette initiation idéologique, le parcours des nouvelles recrues se poursuit généralement dans les camps d'entraînement tenus par Al-Qaïda dans la zone pakistano-afghane ou dans des régions comme la Tchétchénie ou la Bosnie. La Suisse n'est pas une base de recrutement.

*La Suisse ne fait pas office de centre de recrutement des groupes terroristes islamistes.*

## Succès populaire de l'islamisme

Bien que la plupart des mouvements et des partis islamistes actifs dans les pays musulmans dénoncent ouvertement les actes terroristes, une certaine idéologie extrémiste, qui est à la base du

fondamentalisme islamique, est véhiculée au sein de la population musulmane. C'est particulièrement le cas en Egypte, au Pakistan et au Maroc. L'expansion de l'idéologie islamiste est en partie conditionnée par la situation politique, sociale et économique du pays.

## 3.11. Activités islamistes en Suisse

### LA SITUATION

#### Rôle des responsables religieux et des organisations politiques

Certains membres de groupes islamistes utilisent le territoire helvétique comme lieu de séjour. C'est notamment le cas de Mourad Dhina. Le 4 octobre 2002, ce dernier a été élu responsable ad interim du Bureau exécutif du Front islamique du salut (FIS), qui décide de l'orientation future du mouvement.

*Certains membres de groupes islamistes utilisent la Suisse comme lieu de séjour.*

#### Mesures prises à l'encontre de Mourad Dhina

Le 23 octobre 2002, le Conseil fédéral a interdit à Mourad Dhina de faire de la propagande justifiant ou soutenant la violence, ou encore y incitant à partir du territoire suisse, faute de quoi il en sera expulsé. Dhina ne peut pas davantage charger des tiers de telles activités.

#### Des activités qui ne dépassent pas le cadre légal

En général, les activités islamistes se déploient dans le cadre fixé par la législation suisse. Certains mouvements islamistes actifs en Suisse refusent certes toute intégration dans la société européenne, mais aucun indice ne permet de croire que des islamistes domiciliés en Suisse seraient liés à des activités terroristes.

#### La communauté marocaine de Suisse

La communauté marocaine est de loin la plus importante des populations d'Afrique du Nord en Suisse. Aucun indice ne montre qu'elle serait mise



**Front islamique du salut.** C'est par ce signe que l'organisation algérienne se manifeste.

PHOTO INTERNET

sous pression par les islamistes. Les quelques sympathisants d'Al-Adl wal Ihsane (justice et amour du prochain), opposée ouvertement à la violence, n'ont par ailleurs encore jamais fait parler d'eux sur notre territoire.

#### La communauté tunisienne de Suisse

De nombreux adeptes de l'organisation islamiste sunnite En Nahdha vivent en Suisse. L'objectif principal de cette organisation interdite en Tunisie est d'établir une constitution islamiste. Certains de ses membres sont soupçonnés de soutenir des organisations plus radicales, comme le Front islamique tunisien (FIT).

### L'APPRECIATION

#### Intégration des valeurs islamiques traditionnelles

Le risque qu'une fraction de la population musulmane de Suisse se radicalise émane essentiellement de la prédication religieuse, qui a souvent

pour théâtre les centres islamiques et les mosquées. L'objectif est généralement l'intégration des valeurs et des traditions islamiques, propagées avec une certaine agressivité.

*La Suisse sert essentiellement de pays de transit et de zone de repli aux militants islamistes.*

Suisse sert plutôt de zone de repli, voire de transit à ces militants.

En Suisse, les tenants d'un islam rigoriste qui sont en faveur d'activités terroristes représentent pour l'heure une tendance très minoritaire. La

#### L'ÉVOLUTION POSSIBLE

### La Suisse n'est pas dans le point de mire des terroristes

La Suisse n'est pas une cible primaire des activités terroristes islamistes. Elle demeure cependant une zone de repli, voire de transit, pour certains islamistes violents.

Le développement économique et social que vit le Maghreb pourrait entraîner une radicalisation de groupes tels que l'organisation tunisienne En Nahdha. Des alliances stratégiques avec des groupes islamistes radicaux adeptes de la violence sont possibles. L'attentat contre la synagogue de Djerba a montré que le risque de voir des actions toucher des étrangers demeure.

## 3.12. Proche-Orient

#### LA SITUATION

### Répercussions du conflit israélo-palestinien en Suisse

Le conflit qui secoue le Proche-Orient a également entraîné des réactions en Suisse. Plusieurs manifestations y ont eu lieu en opposition à l'intervention militaire israélienne dans les Territoires autonomes palestiniens, en particulier au mois d'avril 2002. La manifestation nationale, qui a réuni quelque 9000 personnes, s'est déroulée dans le calme.

*En 2002, la Suisse n'a pas été le théâtre d'attentats contre des synagogues et des infrastructures judaïques.*

Cependant, alors qu'en 2002, des synagogues et d'autres infrastructures judaïques ont été les cibles d'attentats dans d'autres pays d'Europe, la Suisse est restée épargnée par le phénomène.

### Une Suisse assassinée

Le 26 mars, une observatrice suisse de la Présence internationale temporaire à Hébron et son collègue turc ont été tués lors d'une embuscade. Selon les indications des autorités israéliennes, une enquête aurait été menée pour retrouver les auteurs de l'assassinat.

### Mort d'Abou Nidal

Sabri Al-Banna, alias Abou Nidal, a été retrouvé mort le 19 août 2002 dans son appartement

de Bagdad. Les circonstances de son décès restent mystérieuses. Abou Nidal était le fondateur et dirigeant du Fatah-Conseil Révolutionnaire (Fatah-CR), issu d'une scission du Fatah. Le Fatah-CR aurait mené des activités terroristes dans une vingtaine de pays, causant la mort de nombreuses personnes.

*Les circonstances de la mort d'Abou Nidal ne sont pas éclaircies.*

### Fuite du pirate de l'air Hussein Hariri

En 1987, le pirate de l'air Hussein Hariri avait détourné un avion d'Air Afrique sur Genève et abattu l'un de ses passagers. Lors du détournement d'avion, Hussein Hariri appartenait au Hezbollah, mouvement islamiste libanais soutenu par l'Iran dont l'objectif principal était la lutte contre l'occupation israélienne du sud du Liban. Il avait été condamné à la réclusion à vie et sa demande de grâce déposée en 1999 avait été refusée. Sa libération conditionnelle pouvant intervenir en 2004, Hussein Hariri bénéficiait de congés depuis avril 2002.

*Après environ trois mois de cavale, Hariri est à nouveau arrêté.*

Il a profité d'une de ces sorties pour s'enfuir et ne pas réintégrer son établissement pénitentiaire dans le canton de Vaud, le 8 septembre 2002. Le 24 décembre 2002, Hariri a été repris au Maroc.

## L'APPRECIATION

## De nouvelles manifestations sont possibles

Le conflit israélo-palestinien risque d'entraîner de nouvelles réactions en Europe et aux Etats-Unis. En Suisse, les organisations de bienfaisance palestiniennes pourraient organiser de nouvelles manifestations de solidarité et collectes de fonds. Le risque d'actes terroristes demeure constant au Proche-Orient.

## L'EVOLUTION POSSIBLE

## Le brasier proche-oriental

Le conflit israélo-palestinien radicalise les opinions, non seulement dans les pays avoisinants, mais également en Europe. Les réseaux islamistes pourraient utiliser ce mécontentement aux fins de recrutement.

## 3.13. Financement du terrorisme et de l'extrémisme

## LA SITUATION

## Fonds bloqués à travers le monde

Suite aux attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, la question du financement des activités terroristes est passée au premier plan. La découverte de ces fonds permet d'une part d'identifier les personnes qui tirent les ficelles des activités terroristes et d'autre part de bloquer les flux financiers pour déjouer de nouvelles attaques terroristes.

Des comptes ont été bloqués dans le monde entier sur la base des listes d'observation des Etats-Unis, des Nations Unies et de l'Union européenne, sur lesquelles figurent les noms de personnes et d'organisations suspectes. Les listes publiées par les Etats-Unis ont permis de bloquer près de 112 millions de dollars, dont 34 millions sur le territoire américain.

## Fonds bloqués en Suisse

Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), 72 comptes ont été bloqués en Suisse pour un montant total de 34 millions de francs. Neuf comptes représentant un montant total de quel-

*Sur l'ensemble des comptes bloqués (72 selon les renseignements du seco), neuf ont été débloqués.*

que huit millions de francs ont à nouveau été débloqués.

Les autorités ont rappelé leurs obligations de diligence aux intermédiaires financiers suisses, notamment en matière de blanchiment d'argent. En 2002, le Bureau de communication en matière de blanchiment d'ar-

gent (Money Laundering Reporting Office Switzerland, MROS) a transmis au Ministère public de la Confédération quinze communications qui étaient directement liées aux attaques terroristes du 11 septembre. La somme totale des fonds impliqués s'élève à 1,6 million de francs. Ce nombre de quinze, comparé aux 95 communications de 2001, signale une accalmie sur ce front.

## Une organisation terroriste affaiblie?

Seule une partie des fonds qui servent à financer des activités terroristes sont placés dans le système bancaire traditionnel. De plus, les fonds qui servent à financer le terrorisme ne proviennent pas forcément de sources illégales et n'engendrent pas forcément de transactions suspectes. Il est donc difficile de dire si les réseaux terroristes comme Al-Qaïda disposent de suffisamment de ressources financières pour commettre de nouveaux attentats à travers le monde.

## Economie parallèle et soutien de l'Etat

En général, les organisations terroristes utilisent leur assise politique, sociale et éventuellement religieuse pour financer leurs activités. Les groupes islamistes militants se financent grâce au soutien de l'Etat, aux collectes et aux fortunes privées, mais aussi grâce à l'économie parallèle. Outre ces

*En général, les groupes terroristes utilisent leur assise politique, sociale et éventuellement religieuse pour financer leurs activités.*

fonds, l'or et les pierres précieuses jouent également un rôle.

## Détournement des collectes?

Certaines organisations terroristes sont assurées d'un capital de sympathie au sein des diasporas du monde occidental. Les collectes effectuées au sein de ces communautés peuvent servir à soutenir ces organisations. Ainsi, tous les musulmans, dont certains détiennent des entreprises, sont tenus de faire une aumône, c'est-à-dire de verser une partie de leurs économies annuelles pour des actions d'intérêt public ou de bienfaisance. L'ensemble des fonds rassemblés par le biais de cette aumône légale, appelée zakat, se monterait à quelques milliards de dollars. Dans la mesure où les actions d'intérêt public ou de bienfaisance sont surtout nécessaires dans les régions en crise, une partie de la zakat est certainement envoyée vers les régions en conflit. Si l'on ajoute à cela que souvent, des groupes terroristes sont actifs dans ces régions, il est possible qu'une partie de ces fonds leur parviennent.

De même, des sommes considérables arrivent dans les régions en crise par le biais d'organisations non gouvernementales à but humanitaire et servent parfois au financement du terrorisme. Cela étant, certaines organisations non gouvernementales ont été interdites aux Etats-Unis et en Europe et leurs fonds ont été saisis.

## Financement du terrorisme grâce à des fortunes privées

On assiste à une «privatisation» du terrorisme avec pour corollaire un financement des activités terroristes grâce à des fortunes privées. Celle-ci s'est particulièrement manifestée avec Oussama Ben Laden qui, après avoir rompu avec sa famille, a hérité d'une fortune de près de 300 millions de dollars. De 1990 à 1996, il a dirigé des transactions financières à partir du Soudan, notamment dans les domaines de l'agriculture, des sociétés d'investissement et des travaux publics.

## L'affaire Nada Management

Les enquêtes en cours en Suisse et dans d'autres pays se concentrent essentiellement sur les responsables de l'entreprise Nada Management, précédemment dénommée Al Taqwa Management Organization et siégeant à Lugano. Cette société de commerce et de services agissait pour le

compte de la banque Al Taqwa Ltd aux Bahamas. Deux autres sociétés, sises au Liechtenstein, appartenaient également à ce réseau financier. La clientèle de ces entreprises à présent liquidées était composée en majorité de musulmans, qui investissaient leurs fonds selon les principes islamiques, dont le demi-frère d'Oussama Ben Laden.

### L'APPRECIATION

## Banques islamiques en Suisse

Dans l'acception occidentale, les banques islamiques sont des sociétés d'investissement ou des institutions de placement. En Suisse, on estime à 50 milliards de dollars les montants gérés selon les principes islamiques. Aux Etats-Unis, cette somme oscille entre 45 et 100 milliards de dollars. En Suisse, les banques islamiques sont soumises à une surveillance, comme tous les autres intermédiaires financiers.

A plusieurs reprises, les autorités américaines et européennes ont déclaré qu'elles soupçonnaient les banques islamiques du Proche-Orient et d'Afrique du Nord de cofinancer le terrorisme. Pour l'heure, leurs dires n'ont pas pu être vérifiés.

## Pas de traces écrites des transactions

La recherche des flux financiers issus d'activités illégales ou utilisés à des fins illégales se fonde sur l'étude des traces écrites des transactions (écritures). Dans l'économie parallèle, les écritures n'existent pas et il devient ainsi impossible de prouver qu'il existe un lien entre un flux financier et une infraction.

L'hawala est un de ces systèmes sans écritures. Il se base sur la confiance et sur les structures claniques d'un réseau de personnes réparties dans plusieurs pays. Les initiés peuvent déposer l'argent dans une agence en lui donnant mandat de faire payer la même somme dans un autre endroit. L'agence en question informe alors une personne de confiance

*Le manque de traces écrites des transactions rend la recherche de flux financiers issus d'activités illicites ou à des fins illégales difficile.*

dans le pays concerné et lui demande de verser la somme correspondante au destinataire contre un mot de passe. L'argent est ensuite remis à un autre moment et dans un autre contexte, en mains propres, ou alors la contrepartie est réglée par le biais d'autres transactions mineures.

La plupart des transactions effectuées par le biais du système de l'hawala ne servent pas à financer des activités illégales. Il s'agit là d'une manière peu coûteuse, et parfois même de l'unique manière pour les membres d'une diaspora, d'envoyer de l'argent dans leur pays d'origine. En effet, les banques islamiques n'acceptent souvent que de grosses sommes et il arrive parfois aussi que le pays de destination ne dispose pas d'un système bancaire formel et donc fiable. Le Fonds monétaire international (FMI) estime que, au cours des 20 dernières années, près de 310 milliards de dollars ont été transférés grâce au système de l'hawala, les deux principaux pays de destination étant le Pakistan et l'Iran.

## Virements internationaux en liquide

A l'étranger, la Western Union a été utilisée à plusieurs reprises par les terroristes responsables des attentats du 11 septembre 2001 pour effectuer des transactions en liquide. Cette entreprise américaine compte plus de 100'000 agences à travers plus de 170 pays, dont la Suisse. A partir d'un montant de 5'000 francs, le mandataire doit prouver son identité. En cas de soupçon, les agences exigent la présentation d'un document d'identité, même si le montant est inférieur à 5'000 francs. La Western Union est un moyen adapté pour transférer de petites sommes provenant de sources illégales ou devant servir à des fins illégales, étant donné qu'il n'y a pas d'écritures et que des espèces peuvent être transférées rapidement et discrètement. De plus, le destinataire peut rester anonyme, notamment en donnant une fausse identité. En 2002, les communications adressées par la Western Union et d'autres Money Transmitters au MROS ont considérablement augmenté (voir chap. 6.11.)

### L'ÉVOLUTION POSSIBLE

## Réseau international de lutte contre le financement du terrorisme

La Suisse est très impliquée dans la lutte internationale contre le financement du terrorisme. Elle est membre fondateur du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI), créé en 1989. En plus de poursuivre son but intrinsèque, qui est la lutte contre le blanchiment d'argent, le GAFI a émis huit recommandations spéciales sur le financement du terrorisme suite aux événements du 11 septembre 2001.

Le dispositif législatif suisse s'applique dès lors que les fonds ayant servi à financer le terrorisme sont issus de crimes. Dans le cadre de procédures pénales, la législation donne certes accès à toutes les informations bancaires, mais les groupes terroristes exploitent une faille importante: on ne peut prouver de lien significatif sur le plan pénal entre les fonds et des infractions concrètes à venir.

*Les groupes terroristes savent qu'il n'est pas possible de prouver l'existence d'un lien significatif sur le plan pénal entre des fonds, qu'ils ont eux-mêmes financés, et des infractions concrètes à venir, et utilisent cette lacune.*

## De nouvelles normes pénales sur le terrorisme et son financement

La nouvelle norme pénale générale sur le terrorisme proposée et la future nouvelle norme pénale autonome sur le financement du terrorisme rendront punissables quiconque collectera ou mettra à disposition des fonds dans l'intention de financer un acte terroriste. La nouvelle norme pénale sur le terrorisme s'appliquerait dès lors que l'auteur commet un acte de violence criminel dans le but d'intimider un groupe de la population ou de faire pression sur un Etat ou une organisation internationale. Dans ce cas de figure, la poursuite et le jugement du terrorisme et du financement du terrorisme relèveraient de la compétence fédérale.

Les nouvelles normes pénales proposées permettraient, d'une part, de combler les lacunes concernant la répression du terrorisme et du soutien qui lui est apporté et, d'autre part, de répondre pleinement aux exigences de la Convention des Nations Unies pour la répression du financement du terrorisme.

La question de la mise en application de ces nouvelles normes fait actuellement l'objet d'après débats.

## Recherche préventive d'informations dans le secteur financier

Les dispositions de la LMSI relatives à la protection de l'Etat préventive doivent être analysées et revues de manière à y intégrer une norme sur la recherche d'informations dans le domaine financier. En effet, il est de nombreux cas où les fonds servant à financer les activités terroristes proviennent de sources légales.

## Une affaire qui en dit long

- Un entrepreneur turc est soupçonné d'avoir escroqué des investisseurs à hauteur de 2,4 milliards de francs. En 1999, il s'était fait connaître en Allemagne en présentant le prétendu premier modèle de voiture développé en Turquie. Des milliers de petits investisseurs, essentiellement des Turcs vivant en Allemagne, ont acheté des bons de participation, qui étaient vendus selon le système «boule de neige». En 2000, le ministère turc des

Finances a bloqué les comptes de l'entreprise du fait de soupçons d'escroquerie. On présume en outre qu'une partie des fonds aurait servi à financer la Communauté islamique turque Milli Görüs (IGMG). Considérée comme l'organisation islamiste la plus importante d'Allemagne, l'IGMG aurait quelque 700 membres en Suisse (voir chap. 3.6.). L'entreprise suspecte et l'une de ses filiales ont un siège commercial en Suisse. Des enquêtes sont en cours pour escroquerie. L'entrepreneur fait l'objet d'un mandat d'arrêt international. ■



## 4. Service de renseignements prohibé

## LA SITUATION

## Persistence de l'espionnage

Les services de renseignements étrangers s'emploient à rassembler des informations dans les domaines de l'économie, de la science, de la technique et de la politique.

Au début février 2002, un cas d'espionnage industriel présumé (art. 273 CP) a été signalé.

Une société française du secteur alimentaire a tenté d'obtenir des informations concernant la clientèle ainsi que les destinations et quantités de livraison d'une société concurrente suisse

dont l'expansion menaçait les marchés en France. Il est probable qu'on ait voulu par là contrôler une nouvelle vague d'expansion.

*Cas d'espionnage présumé dans le secteur alimentaire à des fins de concurrence.*

## Quelques cas importants dans le monde

- En avril 2002, le Service fédéral de sécurité russe (FSB) a découvert que la Central Intelligence Agency (CIA) avait recruté un employé du ministère de la Défense qui avait accès à des données sensibles, alors que celui-ci tentait de se procurer des informations sur le développement de nouvelles armes russes, notamment sur la torpille à grande vitesse Chkval (bourrasque).
- En juin 2002, l'Espagne a informé le service de renseignements extérieurs russe (SVR) de la découverte des activités déployées par l'un de ses officiers. Celui-ci s'était intéressé, au début de ses activités, aux liens entre l'Espagne et l'Amérique latine. Il avait voulu espionner par la suite le système de chiffrement de l'ambassade d'Espagne dans un pays européen, puis dans un pays de l'ex-Union soviétique.
- En juillet 2002, le gouvernement espagnol a exigé que la Russie rappelle deux membres des services de renseignements russes. Ceux-ci avaient tenté de se procurer des documents relatifs aux forces armées espagnoles et d'obtenir d'un diplomate étranger en poste à Madrid des documents classifiés concernant l'adhésion de son pays au Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et à l'ONU. L'un des deux avait essayé d'obtenir de la part du diplomate des renseignements sur les membres de sa dé-

légation qui avaient accès à des informations confidentielles ainsi que sur certaines caractéristiques du système informatique actuellement utilisé au sein de la représentation officielle.

- Début novembre 2002, deux diplomates russes ont été déclarés persona non grata par la Suède. Ils sont suspectés d'avoir exercé de l'espionnage industriel contre le groupe de télécommunication Ericsson. Un ancien collaborateur ainsi que deux personnes employées à la division du développement ont été arrêtés.
- Pour la première fois depuis la fin du Pacte de Varsovie, le tribunal militaire bulgare de Sofia a condamné, en novembre 2002, un homme et une femme de nationalité bulgare à plusieurs années de réclusion pour espionnage au profit de la Russie. A l'évidence, les informations recherchées par la Russie concernaient l'élargissement de l'OTAN à l'Est.

*Tentatives d'obtention d'informations sur l'élargissement de l'OTAN à l'Est et sur des systèmes informatiques.*

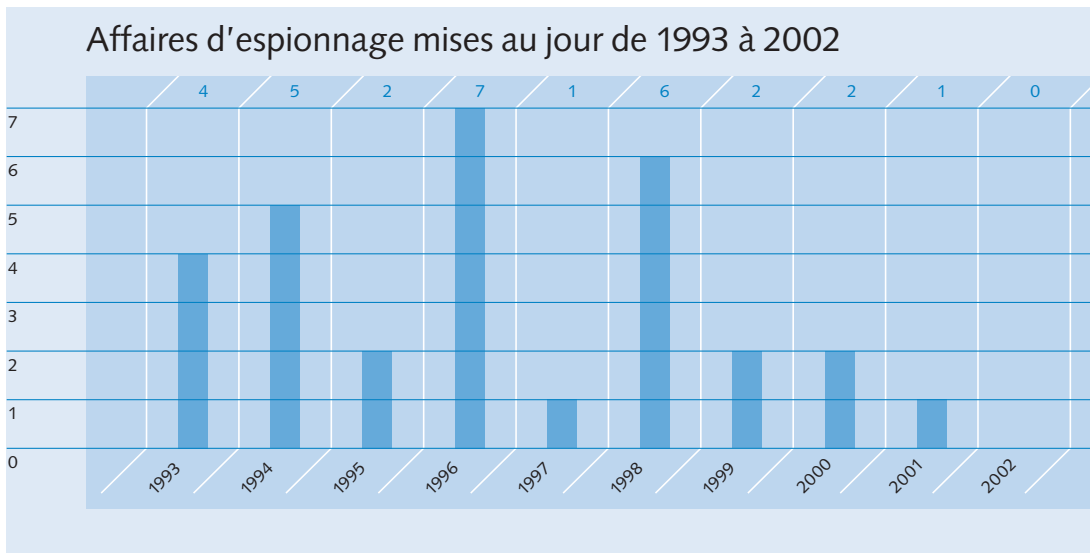
## EVALUATION

## Service de renseignements politiques: toujours d'actualité

Bien que les administrations rendent de plus en plus compte publiquement de leurs actes, la recherche d'informations déployée par les services de renseignements étrangers n'a en rien perdu de son importance. Obtenir des informations de la part de personnes résidant en Suisse représente toujours un des objectifs principaux des services de renseignements, qui s'intéressent tout particulièrement aux convictions et aux objectifs politiques de l'opposition en exil.

*Les convictions et les objectifs politiques de l'opposition en exil sont révélateurs.*

Le recrutement de diplomates ou l'infiltration d'organisations nationales et internationales telles que l'ONU et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) font aussi partie de leurs activités. La recherche d'informations fait également usage des moyens techniques. Enfin, les milieux du renseignement n'hésitent pas à faire appel en sous-main à la désinformation médiatique ou à la corruption des décideurs.



**Service de renseignements prohibé.** Entre 1993 et 2002, 30 affaires de service de renseignements prohibé ont été mises au jour en Suisse.

GRAPHIQUE FEDPOL.CH

## Les activités des services de renseignements russes continuent

D'après les observations du SAP, les activités des services de renseignements russes se sont maintenues en Suisse; le type d'informations recherchées est resté identique.

Malgré la signature, à Rome, le 28 mai 2002 de l'accord sur la coopération relative à la lutte contre le terrorisme, à la maîtrise des armements et à la gestion des catastrophes, la Russie reste, pour des raisons politiques et militaires, critique face à l'élargissement de l'OTAN à l'Est. De ce fait, les services de renseignements russes tentent d'obtenir dans le monde entier des informations à ce sujet.

Relativement à l'espionnage entre Etats disposant d'un haut niveau technologique, l'observation des stratégies de marché et de vente ainsi que l'influence exercée sur les décideurs sont au premier plan. En revanche, la stratégie des pays technologiquement moins développés se base plutôt sur une recherche bon marché et aléatoire d'informations leur permettant d'améliorer leur propre recherche-développement.

## La problématique du système Echelon

Les risques politiques et économiques liés à l'emploi de systèmes d'écoute des voies de télécommunication tels que le système Echelon sont difficiles à estimer; il n'existe pas de statistiques

fiables. Le risque d'écoute peut être diminué grâce à des mesures de protection couvrant l'ensemble du territoire telles que le chiffrement de réseaux.

Actuellement, la Suisse est en train de s'équiper d'un système d'interception des informations transmises par satellite. Une participation de notre pays à un système d'exploration électronique d'envergure mondiale du type «Echelon» est toutefois exclue. La problématique soulevée par le système Echelon (voir Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse 2001) a également été exposée dans la réponse à l'interpellation Ragenbass.

*Le risque d'écoute peut être diminué grâce à des mesures de protection couvrant l'ensemble du territoire telles que le chiffrement de réseaux.*

### EVOLUTION POSSIBLE

## Intérêt pour les systèmes de chiffrement

Le renseignement a de l'avenir. Les informations récoltées dans le cadre de la prévention montrent que les informations politiques, économiques et militaires suscitent toujours un grand intérêt. Par ailleurs, les services de renseignements vont multiplier leurs efforts pour se procurer des informations par le biais des systèmes électroniques (systèmes de chiffrement) des représentations diplomatiques.

*Le renseignement a de l'avenir.*

## 5. Non-prolifération et criminalité nucléaire

## LA SITUATION

## Risques persistants d'acquisition en Suisse

La Suisse a signé et ratifié tous les accords multilatéraux sur le contrôle des armements qui lui sont ouverts. Elle demeure une destination très prisée pour qui cherche à acquérir des biens utilisables à des fins civiles et militaires (biens à double usage). En raison de la technologie de pointe développée par son industrie, l'intérêt se porte notamment sur les machines-outils, les techniques de mesure et de réglage ainsi que les produits et équipements issus de l'industrie chimique et de la biotechnologie.

## Risques de criminalité nucléaire

En juin 2002 en Allemagne, un homme a été condamné à quatre ans et demi de prison pour vol de substances contenant du plutonium provenant d'une usine de retraitement de Karlsruhe. En commettant ce larcin, l'individu voulait vérifier s'il était possible de dérober du matériel radioactif sur un site de ce genre.

Il ne s'est produit aucun cas similaire jusqu'à aujourd'hui en Suisse. Les usines de notre pays sont depuis longtemps équipées d'appareils et de sas de sécurité permettant de détecter toutes les substances radioactives. Les normes de sécurité y

sont très élevées, notamment celles régissant les installations nucléaires et le transport des matières utilisées.

Ces dernières années, des matières radioactives volées ont fait régulièrement l'objet de saisies dans des pays de

l'Europe de l'Est. L'insuffisance des mesures de sécurité appliquées sur les sites nucléaires de l'ex-Union soviétique a permis à des bandes de trafiquants de s'en approprier. L'Agence internationale de l'énergie atomique a invité les gouvernements de la planète à améliorer la protection du matériel nucléaire contre le vol et le sabotage.

## Commerce interdit avec l'Iran

La Suisse attache une grande importance à la lutte contre la prolifération incontrôlée et l'utilisation abusive des armes légères. Les autorités prennent les mesures qui s'imposent pour mettre en œuvre les programmes d'action des institutions internationales.

Les livraisons de biens et marchandises dans des pays sensibles tels que l'Iran, l'Irak, la Syrie, la Libye, la Corée du Nord, l'Inde et le Pakistan sont passées au crible par les autorités suisses chargées des contrôles à l'exportation et par le SAP. Ce dernier est intervenu à plusieurs reprises auprès d'entreprises qui traitent avec des firmes de pays à risques. Il a ainsi pu faire stopper différentes livraisons douteuses. Ainsi, une société helvétique a tenté d'exporter vers l'Iran, via la Suisse, un envoi d'origine allemande soumis au régime du permis. N'ayant pas obtenu l'autorisation d'exportation des autorités allemandes, elle s'est fait passer pour l'utilisateur final.

Le SAP a constaté que bon nombre d'entreprises suisses, non connues en particulier des autorités chargées des contrôles à l'exportation, étaient en relations d'affaires avec des sociétés ou des institutions de pays à risques. Or ces entreprises n'étaient pas conscientes du problème que pose ce genre de relations. Aussi, le SAP prévoit-il de lancer en 2003 un vaste programme de prévention destiné à sensibiliser les milieux intéressés.

## Attentat à la « bombe sale » déjoué ?

Le 8 mai 2002, José Padilla, alias Abdullah Al-Mujahir, a été arrêté à Chicago. Ce citoyen américain est soupçonné d'avoir préparé un attentat à la « bombe sale » (voir chap. 3.10.).

Contrairement à une bombe atomique dont l'explosion résulte de la fission ou de la fusion nucléaire, une bombe sale est constituée d'un engin explosif conventionnel enrobé de matériaux irradiés. Si la confection d'une bombe atomique exige des connaissances hautement spécialisées et une infrastructure complexe, une bombe sale est bien plus simple à réaliser. L'explosion d'un tel engin – qui ne s'est heureusement jamais produite à ce jour – est de nature à paralyser

des quartiers entiers d'une métropole à cause du rayonnement radioactif qui en émanerait; la décontamination de la zone prendrait plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Un tel acte ferait probablement des victimes sur le moment et à long terme en raison du rayonnement radioactif. Aujourd'hui, nous n'avons connaissance que d'une seule et unique affaire où des terroristes ont

*Le Service d'analyse et de prévention est intervenu à plusieurs reprises auprès d'entreprises ayant entretenu des relations avec des sociétés de pays à risques.*

*La Suisse dispose de normes de sécurité élevées, notamment celles régissant les installations nucléaires et le transport des matières utilisées.*

*Un engin explosif conventionnel enrobé de matériaux irradiés est appelé « bombe sale ».*



**Recherche de substances radioactives.** Aux Etats-Unis, des véhicules spéciaux (à gauche) sondent des conteneurs pour vérifier s'il y a émission de radioactivité.

PHOTO KEYSTONE

tenté d'utiliser ce type d'engin explosif: il s'agit d'une bombe sale déposée par des terroristes tchéchènes à la fin des années 90 à Moscou.

## Nouvelles négociations sur les armes biologiques

En février 2002, animées de la volonté de combattre le terrorisme biologique (armes B), plusieurs sociétés multinationales de l'industrie chimique se sont mises d'accord, avec des organisations non gouvernementales et avec les Etats-Unis, sur une série de mesures destinées à lutter contre l'utilisation abusive des technologies et des produits.

Les négociations sur le protocole instituant un système de contrôle de l'interdiction des armes biologiques ont également repris en novembre 2002. Elles avaient échoué l'année précédente par la faute des Etats-Unis qui avaient balayé cet accord d'un revers de manche, invoquant le risque d'espionnage industriel. Le compromis trouvé aujourd'hui prévoit pour les 146 Etats parties à la convention de l'ONU la tenue d'autres négociations multilatérales et des réunions annuelles dès 2003.

## Prolifération et crime organisé

Au lendemain de la guerre froide, on s'était notamment demandé si les groupes appartenant au crime organisé allaient s'investir dans le domaine de la prolifération des armes de destruction massive. La chose est certes concevable mais guère vraisemblable. Bien souvent, les efforts re-

levant de la prolifération déployés par des États et des gouvernements cachent une soif de pouvoir ou des intérêts sécuritaires. Or rien n'indique aujourd'hui l'existence d'un compagnonnage entre le crime organisé et les Etats en question.

### L'APPRECIATION

## Armes ABC: les solutions sont prévues

Les autorités fédérales suivent avec la plus grande attention l'évolution de la menace aux niveaux national et international dans le domaine des armes atomiques, biologiques et chimiques (armes ABC). Il existe pour chacun de ces trois secteurs des concepts pour gérer efficacement la situation en cas d'événement impliquant l'une de ces armes. Différentes commissions spécialisées examinent les mesures propres à assurer la protection de la population.

La mise en œuvre d'armes biologiques à des fins terroristes est une menace qui ne date nullement d'hier; les experts nous mettent en garde depuis longtemps. Mais ce n'est qu'à l'occasion des attentats à l'anthrax qui ont terrifié les Etats-Unis qu'une forte proportion de la population a pris conscience de la vulnérabilité de la société moderne et de la nécessité de trouver des parades pour se protéger efficacement.

La Commission spécialisée de la Confédération pour les questions biologiques, la Commission fédérale pour la protection ABC et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) coordonnent les activités menées en la matière à l'échelon de la Confédération et des cantons ainsi que la mise en oeuvre du service sanitaire coordonné.

## La nouvelle législation a fait ses preuves

La loi fédérale relative à la coordination de la législation sur les armes, sur le matériel de guerre, sur les explosifs et sur le contrôle des biens, entrée en vigueur le 1er mars 2002, a fait ses preuves. Cet acte législatif introduit une harmonisation des prescriptions qui existaient mais dont certaines portaient sur les mêmes états de fait et sur les mêmes biens à contrôler.

La nouvelle conception de la protection de la population mentionne le bioterrorisme, c'est-à-

*Différentes commissions spécialisées examinent les mesures propres à assurer la protection de la population suisse.*

dire le terrorisme exercé au moyen d'armes biologiques, comme une menace actuelle. Dans la protection de la population, les organes de conduite, de coordination et d'engagement cantonaux, régionaux et locaux sont associés au même titre que les cinq organisations partenaires, à savoir la police, les sapeurs-pompiers, les services de la santé publique, les services techniques et la protection civile. Le bioterrorisme fait partie des événements lors desquels la Confédération assume des tâches de coordination.

### Echange d'informations et mesures préventives

Le service d'information «Loi sur le contrôle des biens» joue un rôle central en matière de prévention mais aussi de sensibilisation et de soutien

*Le rôle central du Service d'information «Loi sur le contrôle des biens».*

de la répression dans le domaine du contrôle des biens. Cette unité rattachée au SAP est en étroite relation avec d'autres offices ou services impliqués dans le contrôle des biens. Elle donne des renseignements sur les risques potentiels émanant d'entreprises étrangères et informe de l'attitude imprudente, voire illégale, qui peut être reprochée à des firmes suisses. Outre ses tâches de conseil auprès des entreprises, ce service apporte son soutien au Ministère public de la Confédéra-

tion et à la Police judiciaire fédérale lors d'enquêtes ou de demandes d'entraide judiciaire.

#### L'ÉVOLUTION POSSIBLE

### Faible risque d'attentat à l'arme de destruction massive

La Suisse dispose d'un nombre relativement élevé de laboratoires de chimie et de biotechnologie. Grâce aux bases légales en vigueur, aux mesures de sécurité prévues et à la qualité de la recherche, il n'y a pas lieu actuellement de craindre un risque élevé sur le plan de la sécurité. S'agissant des laboratoires de la santé publique et du secteur pharmaceutique, il existe des mécanismes de contrôles étendus et efficaces.

En Suisse, c'est par exemple le cas de l'anthrax qui fait l'objet de règles et de contrôles sévères. Les laboratoires suisses ne traitent pas les germes hautement dangereux présentant un risque élevé de contagion. Au surplus, à la suite des affaires d'anthrax qui ont ébranlé les États-Unis, la commission fédérale compétente a pris des mesures spécifiques (voir Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse 2001). ■

*En dépit des nombreux laboratoires de chimie et de biotechnologie présents en Suisse, peu de lacunes sur le plan de la sécurité.*

## 6. Crime organisé et criminalité économique

6.1.	Introduction	54
6.2.	Groupes de l'Europe du Sud-Est	54
6.3.	La Russie et la Communauté des Etats indépendants	58
6.4.	Crime organisé chinois	61
6.5.	Criminalité en réseau venue d'Afrique de l'Ouest	63
6.6.	Stupéfiants	64
6.7.	Trafic de migrants	69
6.8.	Traite d'êtres humains	71
6.9.	Criminalité économique	74
6.10.	Trafics	76
6.11.	Blanchiment d'argent	77
6.12.	Fausse monnaie	79



## 6.1. Introduction

### Hier: focalisation sur les organisations mafieuses

La définition et l'ampleur du crime organisé en Suisse ont fait l'objet de débats publics en 2002, notamment au lendemain de la publication des résultats du Programme national de recherche 40 (PNR 40) «Violence au quotidien et crime organisé».

Dans l'opinion publique, le crime organisé est généralement assimilé aux activités mafieuses. Les experts en revanche s'accordent à dire que les organisations dont la structure est calquée sur celle de la mafia ne représentent qu'une partie du phénomène. Le crime organisé axé sur le profit va des réseaux de malfaiteurs organisés professionnellement aux groupes criminels apparentés dont la structure est très hiérarchisée.

*Grande diversité dans les formes d'organisation des groupes criminels.*

### Aujourd'hui: nouvelle compréhension du phénomène

La définition du crime organisé met l'accent soit sur les structures d'un groupe criminel considéré comme organisé, soit sur les actes ou les séries d'actes commis de manière organisée. En l'état actuel des connaissances, postulons que le crime organisé revêt des formes de criminalité transnationales particulièrement complexes. A cet égard, de petits groupes fonctionnant comme des entreprises modernes, mais au demeurant très

cloisonnés, concluent des alliances à court ou long terme et commettent des actes criminels en se répartissant le travail phase par phase, avec un grand professionnalisme, dans le but d'en retirer un gain aussi élevé que possible. Parmi les domaines caractéristiques du crime organisé figurent le trafic de drogue, le trafic de migrants et la traite d'êtres humains, le trafic d'armes et le trafic de cigarettes. Vu sous cet angle, le crime organisé demeure, en Suisse également, un problème qui doit être pris au sérieux et ne doit en aucun cas être minimisé. Si une grande partie de cette criminalité est organisée, elle ne repose pas systématiquement sur des organisations au sens strict de l'art. 260ter CP.

### Nécessité de la prévention

Malheureusement, la mondialisation croissante de l'économie légale entraîne aussi une augmentation de la mobilité géographique des criminels et facilite l'échange de biens, de connaissances et de capitaux à l'échelle transnationale à des fins criminelles.

Pour atteindre leur objectif (réaliser un gain maximum avec un risque minimum), les acteurs du crime organisé appliquent des principes rationnels et économiques. C'est pourquoi les efforts déployés en matière de prévention doivent avoir pour but de perturber les marchés illégaux, de les «assécher» ou de les juguler totalement.

*La mondialisation accroît aussi la mobilité géographique des criminels.*

## 6.2. Groupes de l'Europe du Sud-Est

### LA SITUATION

#### Diversité des formes d'agissement et controverse sur l'ampleur du phénomène

La situation générale dans les pays en transition, principalement en Albanie, en Serbie et au Monténégro ainsi qu'en Macédoine, reste propice à l'émergence et à l'établissement d'acteurs privés violents se livrant au crime organisé à l'échelle transnationale. En Europe du Sud-Est, le crime

organisé ne présente pas un caractère homogène. Bien au contraire, les groupes adoptent des formes d'agissement très diverses. La controverse relative à l'ampleur du phénomène résulte notamment de l'insuffisance des données disponibles.

Parmi les principaux groupes criminels figurent des réseaux de souche albanaise issus de l'Albanie, mais aussi du Kosovo, de la Macédoine et de certaines

*Les réseaux de souche albanaise comptent parmi les principaux groupes criminels entretenant des relations avec l'Europe du Sud-Est.*

régions du Monténégro. A partir de 1991, ces groupes ont étendu leur champ d'activité (trafic de drogue, trafic d'armes, trafic de migrants et traite d'êtres humains) au reste de l'Europe.

## Réseaux criminels de souche albanaise

Les groupes criminels de souche albanaise opèrent dans des réseaux transnationaux dont les activités illégales profitent, essentiellement dans le Sud-Est des Balkans, des liens existant entre les structures criminelles et extrémistes de clans albanais et les milieux politiques et financiers.

Dans le cadre de leurs activités criminelles, les groupes s'appuient souvent sur les structures clan-

*Les groupes criminels de souche albanaise se servent des structures claniques de la diaspora établie dans les pays d'Europe occidentale pour mener les actions criminelles.*

niques de la diaspora établie dans les pays d'Europe occidentale. Les groupes et les réseaux se caractérisent par un niveau élevé de secret et de cloisonnement et adaptent leurs structures en permanence aux réalités locales. Ainsi, en fonction du pays et de sa situation, ils disposent de réseaux et de structures mobiles présentant des degrés d'organisation divers.

L'évaluation de données empiriques révèle que, en Europe occidentale, l'importance de la communauté albanaise dans un pays donné et l'étendue des activités des criminels de souche albanaise sont intimement liées, indépendamment de la situation géographique du pays concerné. Les pays présentant une forte proportion d'immigrés issus des Balkans, dont la Suisse fait partie, constituent le terrain de prédilection des groupes criminels de souche albanaise.

## Importance notable en Suisse

Les membres des groupes criminels de souche albanaise déterminent l'évolution de la criminalité en Suisse. Plusieurs opérations de police, procédures et jugements intervenus ces dernières années confirment que ces groupes sont actifs dans plusieurs domaines délictueux. La plupart des activités sont liées au trafic de drogue, mais les réseaux concernés sont également utilisés pour le trafic de migrants et la traite d'êtres humains. Concernant le blanchiment d'argent, certaines agences de voyages appartenant à des individus de souche albanaise continuent de jouer un rôle significatif. De même, le trafic d'armes reste une

activité majeure qui se manifeste principalement dans les zones de conflit.

## Connaissances sur la structure des groupes

Les premières recherches empiriques portant sur la structure des groupes criminels de souche albanaise montrent que les groupes nationaux ou ethniques présentent généralement deux ou trois niveaux hiérarchiques.

Par ailleurs, il existe de nombreux liens horizontaux entre ces groupes.

*Les groupements nationaux ou ethniques présentent généralement deux ou trois niveaux hiérarchiques.*

Les structures familiales (ou claniques) régissent souvent les réseaux relationnels et les rapports d'autorité déterminants. L'influence des personnes occupant le niveau hiérarchique le plus élevé est souvent restreinte au groupement lui-même, aux unités d'organisation qui lui sont rattachées et aux infrastructures qu'elle utilise (p. ex. restaurants, boîtes de nuit ou agences de voyages).

## Trois types de structures

En l'état actuel des connaissances, on distingue principalement trois types de groupes dominés par des représentants de l'ethnie albanaise:

- *Réseaux de contacts exploitables à des fins criminelles*, dans lesquels de petits groupes cloisonnés de membres d'une même famille agissent sous le couvert d'une entreprise légale. Les criminels agissent en se concentrant sur un type de délit particulier et avec un degré de violence réduit.
- *Réseaux criminels* de taille moyenne et présentant une hiérarchie semblable aux clans familiaux. Le niveau dirigeant se compose de membres d'une même famille qui agissent en partie depuis l'étranger. Les criminels agissent en se concentrant sur un type de délit particulier, avec professionnalisme et en observant une stricte répartition du travail.
- *Organisations criminelles* présentant une structure hiérarchique. Elles sont en contact, dans le pays d'origine et à l'étranger, avec des filiales et des organisations parallèles accueillant une forte proportion d'étrangers et pas seulement des membres d'une ethnie particulière. Le réseau de personnes et d'organisations dispose de structures bien établies et pré-

sente un degré de ramification élevé. Le cloisonnement peut parfois être de mise au sein même des organisations. Loin d'être figé, le niveau dirigeant change en fonction de l'évolution des événements. Les membres de ces organisations ont parfois recours à la violence.

Ces trois types de structures ont un point commun: ils disposent tous d'un réseau relationnel établi dans le pays d'origine et à l'étranger. Bien que le circuit des activités illégales suive fortement le flux de marchandises légal, l'identification des réseaux de distribution internationaux est entravée par les comportements clandestins.

*Les groupes disposent de réseaux établis dans leur pays d'origine et à l'étranger.*

Une palette relativement large de structures commerciales sert à camoufler les activités illégales. Les groupes ont créé des structures de ce type spécifiquement pour leurs activités criminelles, mais ils utilisent aussi abusivement d'anciennes entreprises légales.

Etant donné le niveau élevé des revenus générés principalement par le trafic de stupéfiants, le blanchiment d'argent gagne en importance et, à cet égard, les agences de voyages jouent souvent le rôle d'intermédiaires financiers. Les fonds incriminés sont essentiellement réinjectés dans le circuit économique légal des pays d'origine des groupes criminels, mais on note cependant certains reflux vers l'économie suisse. D'après les premières estimations, le revenu annuel généré par les activités illégales des groupes criminels de souche albanaise en Suisse serait compris entre 600 et 800 millions de francs environ.

## Villes et zones frontalières

Les grandes villes, les centres régionaux et les zones frontalières constituent des plates-formes importantes pour les activités criminelles. Mais la tendance à une décentralisation accrue dans le domaine de la drogue pousse de plus en plus les groupes criminels de souche albanaise à s'implanter dans des villes plus petites et des régions moins centrales situées dans des cantons ruraux.

*Tendance à la décentralisation dans le domaine des stupéfiants.*

## Connexions et contacts nationaux et internationaux

Les groupes criminels de souche albanaise actifs en Suisse agissent généralement dans plu-

sieurs cantons. A l'échelle transnationale, leurs contacts s'étendent jusqu'aux pays limitrophes, mais aussi jusqu'au pays d'origine et au pays de production des marchandises concernées, c'est-à-dire en Turquie et en Afghanistan pour le trafic de drogue, au Monténégro pour le trafic de cigarettes et en Ukraine pour la traite d'êtres humains.

## Cas significatifs en Suisse

- En juillet 2002, plusieurs dirigeants d'un réseau de trafic de drogue d'Europe du Sud-Est ont été arrêtés dans le canton de Fribourg. A cette occasion, la police a saisi 20 kilos d'héroïne d'une valeur marchande d'environ quatre millions de francs. Le groupement, qui agissait à l'échelle suprarégionale, était aussi concerné par d'autres procédures d'enquête.
- Toujours en juillet, la police bernoise a mis au jour, dans le cadre de l'opération Othello, un réseau international de trafic de drogue et de traite d'êtres humains. A cette occasion, 22 kilos d'héroïne et environ 60'000 francs en liquide ont notamment été saisis. Des indices relatifs à des opérations de blanchiment d'argent portant sur environ 450'000 francs ont par ailleurs été découverts. L'opération, qui visait deux Albanais du Kosovo et un Suisse, a permis d'arrêter 28 personnes originaires d'Europe de l'Est et du Sud-Est. Outre la police municipale bernoise, les investigations ont mobilisé douze cantons ainsi que la Police judiciaire fédérale (PJF). La République tchèque, la Bulgarie, la Hongrie, la Turquie et l'Allemagne ont participé aux enquêtes internationales. L'un des membres du groupement était actif non seulement dans le domaine de la drogue, mais avait aussi, pendant des années, fait entrer clandestinement en Suisse des dizaines de femmes originaires de Lettonie et de Lituanie. Les malfaiteurs respectaient une hiérarchie et une répartition des rôles bien définies; agissant à l'échelle transnationale, ils organisaient leurs activités en fonction des expériences faites lors de procédures pénales antérieures.
- Le 6 août 2002, plus de 30 personnes ont été dénoncées dans le cadre d'une opération menée dans le canton de Glaris; parmi elles figuraient non seulement des ressortissants d'Europe du Sud-Est, mais aussi des Suisses. Il a pu être prouvé que ce groupe se livrait au trafic de

cocaïne, d'héroïne et de comprimés d'ecstasy; diverses armes ont en outre été saisies. Cette affaire est révélatrice de trois phénomènes: la propension croissante de ce milieu à la violence, la décentralisation du trafic de stupéfiants et la tendance accrue des groupes à proposer plusieurs substances illégales en parallèle.

- Le 10 septembre 2002, quatorze Kosovars de souche albanaise membres d'un réseau de trafiquants de drogue ont été arrêtés dans le cadre d'une opération de police menée à Frauenfeld, en Thurgovie. A cette occasion, six kilos d'héroïne pure, 155 kilos de substances de coupage et 144'000 francs en liquide ont été saisis. Opérant dans plusieurs cantons suisses, les prévenus formaient une cellule d'une organisation internationale de grande envergure, capable de fournir de grandes quantités d'héroïne simultanément à plusieurs pays européens. Concernant les substances de coupage importées de l'étranger, la cellule jouissait d'un quasi-monopole en Suisse. L'un des prévenus a été identifié comme faisant partie du niveau hiérarchique suprême d'un clan familial du Kosovo.

#### L'APPRECIATION

### Importance croissante des groupes criminels d'Europe du Sud-Est

Les groupes criminels acquièrent une importance transnationale croissante en raison de leur mobilité élevée, de l'utilisation de moyens de communication modernes et de l'attrait économique de l'Europe occidentale.

Caractérisée par un niveau de corruption élevé et un milieu du crime organisé à dominance ethnique et fortement cloisonné, l'Europe du Sud-Est représente toujours une menace significative. Malgré la prise de mesures intensives contre le crime organisé dans différents pays d'Europe du Sud-Est, le paysage social de ces pays en transition n'a pas changé radicalement en 2002.

*Importance transnationale croissante des groupes d'Europe du Sud-Est.*

### La Suisse assez fortement concernée

La Suisse, qui compte parmi les terrains d'action privilégiés des groupes criminels de souche albanaise, est assez fortement concernée par le

phénomène du crime organisé d'Europe du Sud-Est. Les groupes disposent de réseaux mobiles parfois extrêmement bien structurés et présentant un niveau d'organisation relativement élevé. Si une grande partie des délits relève de la criminalité de base, il s'avère que, dans quelques-unes des plus grosses affaires de criminalité en Suisse, ce sont des groupes d'Europe du Sud-Est qui tiraient les ficelles. Il semblerait que les groupes criminels de souche albanaise abandonnent le trafic de rue de l'héroïne; ils risquent donc de se tourner vers des formes de criminalité plus développées et de s'établir de plus en plus en tant qu'intermédiaires par exemple. Par ailleurs, ils sont de plus en plus impliqués dans la traite d'êtres humains et la prostitution illégale.

*La Suisse compte parmi les terrains d'action privilégiés des groupes criminels de souche albanaise.*

Selon les circonstances, ces groupes peuvent donc représenter une menace plus élevée, étant donné que leur absence de la rue leur permet de se soustraire plus facilement aux autorités de poursuite pénale. Les réseaux de groupes criminels de souche albanaise compromettent davantage la place économique et financière suisse, dans la mesure où ils cherchent à s'introduire dans des sociétés appartenant à des ressortissants de souche albanaise en Suisse afin de les utiliser pour blanchir de l'argent et se livrer à divers trafics. Il pourrait également en résulter une infiltration partielle d'entreprises suisses.

*Relations problématiques entre les réseaux extrémistes de souche albanaise et les groupes du crime organisé.*

Les relations entre les réseaux extrémistes de souche albanaise et les groupes du crime organisé restent problématiques. La majorité de ces relations ont été observées dans l'Europe du Sud-Est, mais elles devraient s'étendre à la Suisse en raison de la forme d'organisation des groupes criminels (voir chap. 3.5.).

#### L'ÉVOLUTION POSSIBLE

### Nécessité d'une coopération nationale et internationale accrue

A l'échelle nationale, il est indispensable que le Corps des gardes-frontière ainsi que les autorités cantonales de police et d'enquête développent en commun des stratégies de lutte à long terme.

Concernant les flux financiers et le financement du terrorisme, une attention particulière doit être prêtée au lien unissant les groupes extrémistes et le crime organisé.

A l'échelle internationale, il convient de continuer à soutenir le développement des structures institutionnelles dans les pays en transition. En

outre, l'échange d'informations entre les autorités chargées de la lutte contre le crime organisé doit être renforcé.

## 6.3. La Russie et la Communauté des Etats indépendants

### LA SITUATION

#### Des contrôles plus précis du processus de privatisation

Si la première vague de privatisations en Russie au début des années 90 était peu structurée, le passage de la propriété publique à la propriété privée semble désormais sur la bonne voie. Un certain nombre de bases ont été jetées pour contribuer à la lutte contre le blanchiment d'argent. Ainsi, différents impôts ont été baissés et uniformisés afin d'enrayer l'évasion fiscale, mais les résultats ne sont pas toujours probants.

En juin 2000, le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) avait inscrit la Russie sur la liste des pays qui ne luttent pas suffisamment contre le blanchiment d'argent. La Russie a promptement adopté une nouvelle loi sur le blanchiment d'argent, qui est entrée en vigueur le 1er février 2002. En juin 2002, elle a fait son entrée dans le Groupe Egmont, où les cellules nationales de renseignements financiers (Financial Intelligence Units, FIU) échangent des informations sur le blanchiment d'argent. Bien que la mise en œuvre de la loi sur le blanchiment d'argent ait posé quelques difficultés, non résolues à ce jour, le GAFI a rayé la Russie de la liste des pays non coopératifs dès octobre 2002.

#### Lutte contre la corruption

La Russie figure dans l'Index de Perception de la Corruption établi chaque année par l'organisation non gouvernementale Transparency International. Cet index n'est autre que la liste des pays considérés par les spécialistes comme étant les plus fortement touchés par la corruption. Selon la même organisation, la Russie est aussi l'un des pays qui versent le plus de dessous-de-table pour conclure des contrats à l'étranger.

D'après une étude russe, la somme des dessous-de-table versés chaque année en Russie s'élève à environ 60 milliards de francs – soit la moitié du budget de l'Etat russe – dont 90 % sont versés par des hommes d'affaires à des fonctionnaires de tous les échelons. Le président entend lutter contre la corruption et la vénalité à tous les niveaux.

#### Maintien de l'assise du crime organisé

En Russie, les organisations criminelles contrôlent et s'arrachent des pans entiers de l'économie, notamment le secteur des matières premières, très lucratif. L'une des méthodes fréquemment utilisées consiste à faire déclarer une entreprise comme insolvable, puis de la racheter à vil prix. Menaces, enlèvements, chantages et même assassinats sont parfois de mise. En 2001, plus de 300 personnes en Russie ont été victimes d'assassinats commandités, ce qui place ce pays au deuxième rang après l'Afrique du Sud dans les statistiques internationales relatives aux assassinats. A peine la moitié des assassinats commandités ont pu être éclaircis. Selon le parquet général à Moscou, les crimes étaient motivés par des «raisons économiques» dans 90 % des cas.

Les organisations criminelles présentent rarement la structure sous-entendue à l'art. 260ter CP. Les groupes constituent souvent des réseaux – dans lesquels tous les participants sont interdépendants – entre le monde politique, l'administration et les milieux économiques. Ils entretiennent généralement de bons contacts avec des groupes criminels de base, qui agissent par exemple sur le

*Mesures de lutte contre le blanchiment d'argent.*

*En Russie, les organisations criminelles contrôlent et s'arrachent des pans entiers de l'économie.*

*Les groupes criminels constituent souvent des réseaux entre le monde politique, l'administration et les milieux économiques.*

marché noir ou commettent des assassinats commandités. Toutefois, ces contacts s'inscrivent rarement dans la durée.

## Affaires d'envergure internationale

- Fin juillet, à Forte dei Marmi, la police italienne a arrêté Alimzhan Tochtachunov sur la base d'un mandat d'arrêt délivré par les Etats-Unis. D'origine ouzbek, cet homme détenteur de trois passeports (israélien, allemand et russe) est considéré comme un chef mafieux. La

*Les membres de groupes criminels et les acteurs présumés de la criminalité économique tentent de gagner de l'influence dans les pays occidentaux en recourant à la corruption et aux menaces.*

police italienne le recherchait depuis plus de deux ans pour blanchiment d'argent et contacts avec des organisations criminelles. Tochtachunov est soupçonné d'avoir blanchi 50 millions de dollars par le biais de la Bank of New York et de diverses sociétés-écrans italiennes. Entretien d'excellents contacts avec les milieux sportifs et politiques, il aurait utilisé ses connexions internationales afin de blanchir l'argent. Lors des Jeux olympiques d'hiver organisés à Salt Lake City en 2002, il aurait soudoyé et menacé au moins six juges de patinage artistique pour qu'ils favorisent deux couples lors de l'attribution de la médaille d'or. En janvier 2003, le tribunal de Venise a décidé de livrer Tochtachunov aux Etats-Unis. En cas de condamnation pour corruption, il risque cinq ans de prison et une amende de 250'000 dollars.

- Le parquet de Nice a ouvert une enquête préliminaire contre le banquier Sergeï Pugatchev en rapport avec d'importants investissements effectués par des Russes sur la Côte d'Azur. L'objectif est de déterminer la provenance des fonds concernés, que Pugatchev a notamment investis dans un service de limousines. Cette entreprise pousse par exemple d'autres sociétés de location de voitures de luxe sises dans la région à vendre en leur faisant des offres mirobolantes et en exerçant des pressions. Dans le même temps, les autorités de poursuite pénale de Monaco ont également ouvert une enquête. Pugatchev ferait partie des proches du président russe. La Mezhprombank, créée par le banquier en 1992, compte aujourd'hui parmi les cinq banques les plus puissantes de Russie. Elle a été accusée à différentes repri-

ses de se livrer à de la fraude fiscale et de recourir à des pratiques commerciales opaques.

Ces deux affaires montrent clairement que les membres d'organisations criminelles et les acteurs présumés de la criminalité économique ne se limitent pas, dans le cadre de leurs activités dans les pays occidentaux, au blanchiment d'argent. Au contraire, ils essaient de gagner de l'influence en recourant à la corruption et aux menaces.

## Autres domaines délictueux

Les groupes criminels issus de la Russie et d'autres pays de la CEI ne se livrent pas seulement à des luttes de pouvoir dans le domaine économique. Ils sont également impliqués dans le trafic de drogue, le trafic d'armes et la traite des femmes.

Chaque année, entre 120'000 et 200'000 femmes originaires d'Europe de l'Est et d'Europe du Sud-Est sont victimes de la traite d'êtres humains (voir également chap. 6.8.). Le nombre de femmes russes et ukrainiennes entrant en Suisse avec un visa d'artiste pour travailler dans un cabaret ou une boîte de nuit a augmenté continuellement ces dernières années. Nombre de femmes sont également arrivées en Suisse avec un visa de touriste. Dans bien des cas, il s'agit d'un réseau organisé de traite des femmes, beaucoup d'entre elles étant contraintes à se prostituer. Par mesure de prévention, l'ambassade de Suisse à Moscou examine plus rigoureusement les demandes de visa émanant de jeunes femmes. En 2002, 187 visas ont été refusés, car la présomption que ces femmes seraient forcées de se prostituer en Suisse était forte. En Russie, la traite d'êtres humains n'est pas jusqu'ici un élément constitutif d'infraction; on commence seulement à prendre conscience de ce problème.

## Les principales affaires en 2002

- *Boris Abramovitch Berezovski*, le magnat russe des médias, est toujours dans la ligne de mire du monde politique et de la justice russes. En janvier, l'enquête pour détournement de fonds de la compagnie aérienne russe Aeroflot a été rouverte et un mandat d'arrêt national a été délivré. En novembre, Berezovski a en outre été accusé d'escroquerie et recherché à l'échelon international. Avec des partenaires commerciaux, il au-

*Réouverture, en janvier 2002, de l'enquête contre Berezovski, le magnat des médias.*

rait utilisé la société qu'il a fondée en 1989, Logovaz, pour conclure des affaires frauduleuses, occasionnant des dommages d'environ treize millions de dollars à la société automobile Avtovaz. Dans le cadre de cette affaire, la Russie a adressé une demande d'entraide judiciaire à la Suisse. En mars, le parquet de Marseille a par ailleurs ouvert une procédure contre Berezovski pour blanchiment d'argent dans le cadre de l'affaire Aeroflot.

- Une opération de police menée à l'échelle internationale en raison de soupçons de blanchiment d'argent est en partie liée à une affaire datant de quatre ans, lors de laquelle environ sept milliards de dollars provenant de Russie auraient été blanchis par le biais de comptes ouverts auprès de la *Bank of New York*. Les enquêtes effectuées en Italie ont

*Lors d'une opération de police menée à l'échelle internationale en raison de soupçons de blanchiment, des entreprises ont aussi été perquisitionnées en Suisse.*

permis de prouver que, depuis 1996, des groupes criminels russes ont transféré dans des pays occidentaux d'importantes sommes d'argent provenant de diverses infractions, et ce par le biais d'un réseau international de sociétés représentant de vastes ramifications. Le 10 juin, l'opération «Toile d'araignée» a été lancée suite à une demande d'entraide judiciaire émanant du parquet de Bologne. A cette occasion, la police a mené des perquisitions dans les locaux d'entreprises situées principalement dans des pays européens et procédé à des interrogatoires. Au total, 32 personnes ont été arrêtées en Italie, en France et à Monaco. En Suisse, des perquisitions ont été menées dans les locaux de plusieurs sociétés des cantons de St-Gall, du Tessin et de Genève.

- Début octobre, des perquisitions ont été effectuées dans les locaux de sociétés du *Sovereign Group* situées dans le canton de Zurich. La Commission fédérale des banques (CFB) a ordonné la liquidation immédiate de ces établissements financiers, car ils ne possédaient pas les autorisations requises pour exercer leurs activités et avaient proposé des services se prêtant aisément au blanchiment d'argent. Le *Sovereign Group* a coopéré principalement avec des Russes, dont certains sont soupçonnés d'appartenir à des organisations criminelles ou sont déjà mis en cause dans des procédures relatives au blanchiment d'argent.

Des enquêtes, qui concernent aussi un ancien député au Grand Conseil zurichois ayant présidé le groupe, ont été ouvertes dans le canton de Zurich en raison de soupçons de blanchiment d'argent.

#### L'APPRECIATION

### Persistence de la menace pour d'autres Etats

Les organisations et structures criminelles issues des Etats de la CEI n'ont pas cessé de représenter une menace pour la Suisse et d'autres pays européens. Ces groupes essaient toujours de blanchir ou d'investir dans des pays occidentaux les fonds qu'ils ont obtenus illégalement. Les investissements servent en priorité à financer un mode de vie luxueux et à acheter des immeubles dans la classe de prix supérieure. Rien qu'en France, les groupes criminels issus des Etats de la CEI auraient à ce jour investi près de 40 milliards d'euros.

### La Suisse concernée avant tout par le blanchiment d'argent

En Suisse, le blanchiment d'argent constitue toujours la menace la plus sérieuse de la part des groupes criminels issus de la Russie et des Etats de la CEI. Pour parvenir à leurs fins, ces groupes utilisent des entreprises et des sociétés-écrans en contact avec des entreprises ou des banques se trouvant sur des places financières offshore. Selon Interpol, c'est en connaissance de cause que les groupes criminels issus des Etats de la CEI poursuivent leurs activités criminelles à l'Est et investissent les profits à l'Ouest, car ils peuvent ainsi échapper aux autorités de poursuite pénale occidentales. La poursuite pénale du blanchiment d'argent est en effet subordonnée à la preuve de l'infraction préalable qui a permis de réunir les fonds, preuve souvent fort difficile à établir.

*Des entreprises et des sociétés-écrans en contact avec des entreprises ou des banques se trouvant sur des places financières offshore sont utilisées à des fins de blanchiment.*

#### L'EVOLUTION POSSIBLE

### Attrait inchangé de la place suisse

En raison de sa stabilité économique et de la qualité de ses services financiers, la Suisse reste une place économique et financière attrayante, en

particulier pour les organisations criminelles, dont les représentants acquièrent aussi des biens immobiliers en Suisse, où ils tentent de s'établir commercialement. Les régions et les collectivités

*La multiplication des enquêtes pourrait servir de bases pour prononcer des interdictions d'entrée et de séjour.*

concernées se soucient avant tout des créations d'emploi et des recettes fiscales potentielles. Mais l'Etat a également tout intérêt à maintenir les criminels à distance et à protéger l'économie légale du risque d'infiltration. Pour ce faire, des mesures d'éloignement efficaces doivent être prises. Ces mesures exigent à leur tour l'augmentation du nombre d'enquêtes afin que les autorités puissent disposer de bases légales suffisantes pour prononcer des interdictions d'entrée et de séjour.

L'évolution de la situation laisse craindre que les représentants d'organisations criminelles issues d'Etats de la CEI recourent, également en Europe occidentale, de plus en plus souvent à la menace, à la violence et à la corruption afin d'étendre leur sphère d'influence.

### Procédures complexes dans un contexte international

Les procédures pour blanchiment d'argent ouvertes contre des citoyens originaires d'Etats de la CEI sont, encore et toujours, complexes et longues. En effet, elles sont subordonnées à la preuve de l'infraction préalable, ce qui exige une étroite coopération entre les pays concernés. Les autorités de poursuite pénale suisses s'emploient

par conséquent à renforcer et à étendre les contacts avec leurs partenaires russes.

### Importance secondaire de la participation à une organisation criminelle

L'objectif prioritaire reste la poursuite des représentants d'organisations criminelles en Suisse pour les délits qu'ils ont commis et non pour leur participation à une organisation criminelle (art. 260ter CP). Cet article représente la dernière possibilité d'engager une poursuite pénale contre ceux qui, certes, agissent vraisemblablement au sein d'une organisation criminelle, mais qui ne commettent pas de délit de façon prouvée. Ces personnes se situent généralement au niveau dirigeant des organisations. De tels cas sont assez rares; en outre, la procédure probatoire est extrêmement exigeante. Le nombre de procédures ou de condamnations fondées sur l'art. 260ter CP ne permet donc pas d'identifier directement l'existence de structures du crime organisé en Suisse.

### Collaboration entre les autorités suisses

En Suisse, divers organes sont chargés de la lutte contre le blanchiment d'argent; la collaboration entre ces organes est donc de mise. Pour la poursuite pénale, il est indispensable que des informations puissent être obtenues, par exemple lors de la liquidation d'une société financière ordonnée par les autorités. La mise au jour de fonds incriminés s'en trouve grandement facilitée.

## 6.4. Crime organisé chinois

### LA SITUATION

#### Triades et Snakeheads

Les triades sont l'une des formes de crime organisé d'origine chinoise les plus anciennes et les plus connues. Elles proviennent notamment de Hong Kong, de Taiwan et de Macao. Une même triade abrite souvent plusieurs syndicats autonomes qui présentent divers niveaux d'importance et se livrent à des activités criminelles dans plusieurs domaines sous la forme d'un réseau.

Le crime organisé de souche chinoise comprend également les Snakeheads (têtes de serpent) actifs à l'échelle mondiale. Plus dynamiques

depuis les années 90, ils s'emploient principalement à faire sortir clandestinement de leur pays des Chinois qui suivent le passeur comme le corps d'un serpent suit sa tête. Les Snakeheads sont établis en Europe occidentale.

Les organisations criminelles chinoises sont actives dans plusieurs domaines. En Europe, elles sont surtout impliquées dans la traite d'êtres humains et le trafic de migrants ainsi que dans les contrefaçons de toutes sortes (voir Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse 2001).

*Les passeurs, connus sous le nom de Snakeheads, sont plus dynamiques depuis les années 90.*





**Symbolique mystérieuse.** Des triades utilisent des emblèmes comme signe de reconnaissance. Sur l'image: l'emblème de la triade Hung Mun.

PHOTO DE SOURCE POLICIERE

## Le trafic de migrants: une activité qui ne date pas d'hier

Le nombre de migrants quittant chaque année la République populaire de Chine, légalement ou illégalement, est en augmentation. Outre les destinations

*L'émigration chinoise illégale est extrêmement bien organisée à l'échelle mondiale.*

traditionnelles comme l'Asie du Sud-Est, l'Australie, le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et les Pays-Bas, les ressortissants chinois optent de

plus en plus pour l'Allemagne. Des individus ayant un passé criminel ou liés à des groupes criminels se glissent parmi ces émigrants illégaux.

L'émigration chinoise illégale est extrêmement bien organisée à l'échelle mondiale. Faisant preuve d'une grande rationalité économique, elle réagit rapidement aux mesures prises entre autres en matière de police dans les pays de destination.

*Les coûts de passage étant élevés, les migrants tombent dans une dépendance financière vis-à-vis des trafiquants.*

En outre, les filières de passeurs sont parfaitement équipées sur le plan technique.

Souvent, les passeurs confisquent les documents de voyage authentiques ou falsifiés de leurs victimes alors que

celles-ci se trouvent dans la zone de transit des aéroports. Ils les renvoient ensuite en Chine par la poste afin de les réutiliser lors d'un prochain passage.

Etant donné les coûts occasionnés par le passage, les migrants tombent dans une dépendance financière vis-à-vis des trafiquants. Pour s'acquitter des frais de passage, les victimes doivent souvent se livrer à des activités illégales telles que le travail au noir ou la prostitution. Comme le marché du travail des pays de destination est saturé,

les passeurs recourent de plus en plus souvent au chantage pour réclamer les frais de passage qu'ils estiment leur être dus, ce qui contribue à accroître la criminalité de base.

### L'APPRECIATION

## Absence de structures criminelles en Suisse

Les ressortissants chinois vivant en Suisse sont rarement impliqués dans des enquêtes pénales. Parmi les quelques délits enregistrés, on compte des activités criminelles de base telles que des vols à la tire, de petits délits liés aux stupéfiants, des amendes d'ordre et des abus de cartes de crédit. En Suisse, aucun «Chinatown», peuplé quasi exclusivement de Chinois, n'a vu le jour. Aucune structure criminelle chinoise n'a été mise en évidence en Suisse.

## La Suisse, pays de transit

La Suisse n'est toujours pas un pays d'immigration illégale pour les ressortissants chinois. En revanche, elle reste un pays de transit vers d'autres Etats européens et l'outre-Atlantique. En 2002, les ressortissants de la République populaire de Chine étaient de loin les plus nombreux à être refoulés à l'aéroport de Zurich-Kloten. Des mesures de contrôle adaptées permettent de réduire l'attrait de la Suisse comme pays de transit.

## Utilisation frauduleuse de visas d'étude

Dans certaines écoles, le financement est parfois peu clair, l'offre de formation des enseignants est douteuse et les locaux pour les élèves laissent à désirer. Certaines écoles hôtelières privées recrutent par ailleurs en Chine en faisant des promesses trompeuses, dans la mesure où elles associent l'obtention du diplôme avec celle d'un permis de travail en Suisse. Le problème est connu et les parties concernées sont à la recherche de solutions.

*Les autorisations de formation au sein d'écoles suisses pourraient être utilisées frauduleusement.*

Les demandes de visas d'étude pour la Suisse se sont multipliées ces cinq dernières années. Les autorisations de formation au sein d'écoles suisses peuvent être utilisées frauduleusement afin d'exercer un emploi illégal en Suisse ou d'entrer illégalement dans un autre pays.

## L'ÉVOLUTION POSSIBLE

## Une pression migratoire croissante

Étant donné que l'apparition de groupes criminels est subordonnée à la présence d'une communauté ethnique importante, le risque de voir se former de grands groupes de souche chinoise relevant du crime organisé est, à moyen terme, peu probable en Suisse.

Le nombre de visas d'étude et de tourisme pour la Suisse augmente en permanence. Or, ces documents de voyage peuvent également être utilisés dans le cadre de l'immigration illégale. Ils méritent donc une attention particulière. Certains pays européens n'octroient pour ainsi dire quasiment plus aucun visa à des ressortissants chinois souhaitant effectuer un séjour linguistique. Cette politique pourrait accroître le risque que la Suisse, actuellement pays de transit, devienne à son tour un pays de destination.

## 6.5. Criminalité en réseau venue d'Afrique de l'Ouest

## LA SITUATION

## Les structures du crime organisé

Encore relativement jeune, le crime organisé ouest-africain fait preuve d'un grand dynamisme, d'une flexibilité élevée et d'une capacité d'innovation remarquable. Les membres des échelons hiérarchiques supérieurs sont pour la plupart originaires du Nigeria. Structurés en réseau, ces groupes ont une envergure mondiale et commettent des infractions de manière organisée, en respectant une répartition claire du travail et en agissant à l'échelle transnationale. Les véritables auteurs des délits, comme les passeurs de drogue ou les dealers de rue, connaissent toutefois peu les structures supérieures. Sur le plan de l'exécution, d'autres ethnies sont intentionnellement impliquées. Les fluctuations régulières observées à cet égard ne permettent pas d'identifier facilement les structures des réseaux criminels dirigés par des ressortissants d'Afrique de l'Ouest.

*Très dynamiques, flexibles et innovants, les groupes criminels ouest-africains agissent en réseau.*

les groupes de la même ethnie sont également impliqués dans des délits d'escroquerie, dans le trafic de migrants et, partant, dans la falsification de documents de toutes sortes.

Les groupes s'adaptent très rapidement aux changements, par exemple aux nouvelles mesures de police, et dissimulent leurs activités criminelles avec une aisance de professionnels. En matière de trafic, ils ne se limitent pas aux chemins traditionnels et, afin de réduire les risques, ils privilégient les nombreuses petites livraisons aux très grosses quantités. La cocaïne est acheminée en Suisse par avion par des personnes appelées «mulets», la cocaïne étant emballée spécialement avant d'être avalée. Mais l'approvisionnement par voie terrestre gagne en importance. Les marchands de cocaïne des pays de l'Afrique de l'Ouest vendent la cocaïne dans la rue par le biais de ce qu'on appelle le «trafic des boulettes». Des portions de 0,2 à 0,5 grammes sont ainsi confectionnées et emballées dans un film plastifié, qui est ensuite soudé. Le dealer de rue ne porte sur lui qu'un nombre réduit de ces «boulettes» de cocaïne.

*Les groupes s'adaptent très rapidement aux changements et dissimulent leurs activités criminelles avec une aisance de professionnels.*

## De nombreux domaines délictueux

Les réseaux criminels ouest-africains sont actifs dans de nombreux domaines. En Suisse, les groupes criminels issus d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale se concentrent surtout sur le trafic de drogue (cocaïne essentiellement). Mais

## L'APPRECIATION

## Leaders du trafic de rue de la cocaïne

Les bandes d'Afrique de l'Ouest sont actives dans près de 80 pays. Sur l'ensemble du territoire

suisse, le trafic de rue de la cocaïne est dominé par des ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest. En comparaison avec d'autres groupes de revendeurs de rue, les dealers d'Afrique de l'Ouest adoptent une stratégie de vente offensive et sont plutôt agressifs envers les policiers. Les trafiquants de rue sont pour la plupart des requérants d'asile qui, de plus, sont souvent mineurs, ce qui complique d'autant la procédure de poursuite pénale car c'est le droit pénal des mineurs qui est applicable.

*Le trafic des boulettes de cocaïne complique le travail de police.*

En Suisse romande, ces groupes contrôlent également des segments du trafic de produits cannabiques. Les cas de trafic d'héroïne dirigé par des ressortissants d'Afrique de l'Ouest sont exceptionnels; ces cas ont également été enregistrés en Suisse romande.

Le trafic des boulettes complique le travail de la police, car les dealers ne se font prendre qu'avec des quantités de drogues réduites, s'ils n'ont pas déjà réussi à s'en débarrasser avant de se faire appréhender. Le trafic de drogue est généralement contrôlé par des Nigériens actifs à l'échelle inter-

nationale, qui ont développé de bons contacts avec les régions productrices et les pays de transit. Les responsables basés en Suisse disposent souvent d'autorisations de séjour prolongé. Pour les ressortissants nigériens, le mariage avec une femme suisse est un moyen d'obtenir ces papiers.

#### L'ÉVOLUTION POSSIBLE

### La coopération internationale au premier plan

Actifs dans le monde entier, les membres des groupes criminels d'Afrique de l'Ouest font preuve d'une mobilité élevée. Ils réagissent rapidement face aux changements et apparaissent souvent sous de nombreuses fausses identités et nationalités. L'efficacité de la lutte contre la criminalité en réseau venue d'Afrique de l'Ouest dépend de trois facteurs clés: la coopération internationale, la politique cohérente en matière de migration et l'aide au développement. Les autorités de police utilisent de plus en plus souvent des mesures relevant de la police des étrangers pour combattre les trafiquants d'Afrique de l'Ouest.

## 6.6. Stupéfiants

#### LA SITUATION

### Faible recul de la production mondiale

Environ 80 % de l'héroïne circulant en Suisse vient d'Afghanistan, qui abrite des laboratoires particulièrement bien équipés pour produire de l'héroïne. Au cours de l'été 2000, peu avant la fin de leur hégémonie, les Talibans ont interdit la culture du pavot servant à produire de l'opium et imposé largement l'interdiction dans les régions sous leur contrôle. En raison de l'importance des

*80% de l'héroïne circulant en Suisse vient d'Afghanistan.*

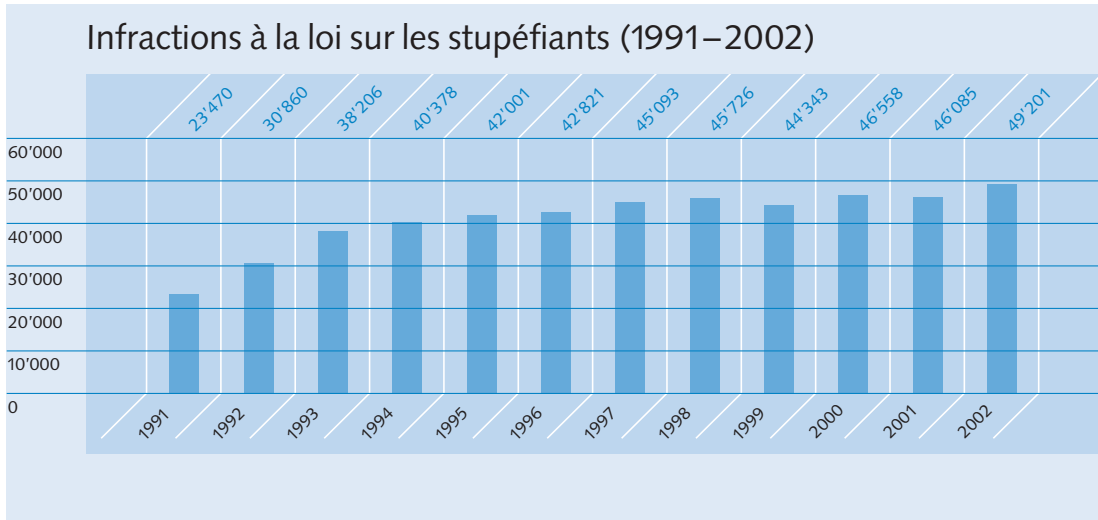
stocks, cette mesure n'a toutefois pas entraîné de raréfaction de l'héroïne dans les pays acheteurs en Europe. Selon les estimations du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), la production d'opium en Afghanistan se situait entre 3'000 et 3'500 tonnes en 2002. Environ 80% de la production mondiale de cocaïne provient de Colombie.

A ce jour, la communauté internationale n'est parvenue à juguler de façon durable ni la production de cocaïne en Colombie ni la culture de l'opium en Afghanistan. Selon les estimations des Nations Unies, la consommation de cocaïne est en légère baisse aux Etats-Unis, tandis qu'elle augmente légèrement, mais constamment, en Amérique du Sud, en Afrique et en Europe.

*La production et la consommation de produits cannabiques ne cessent d'augmenter.*

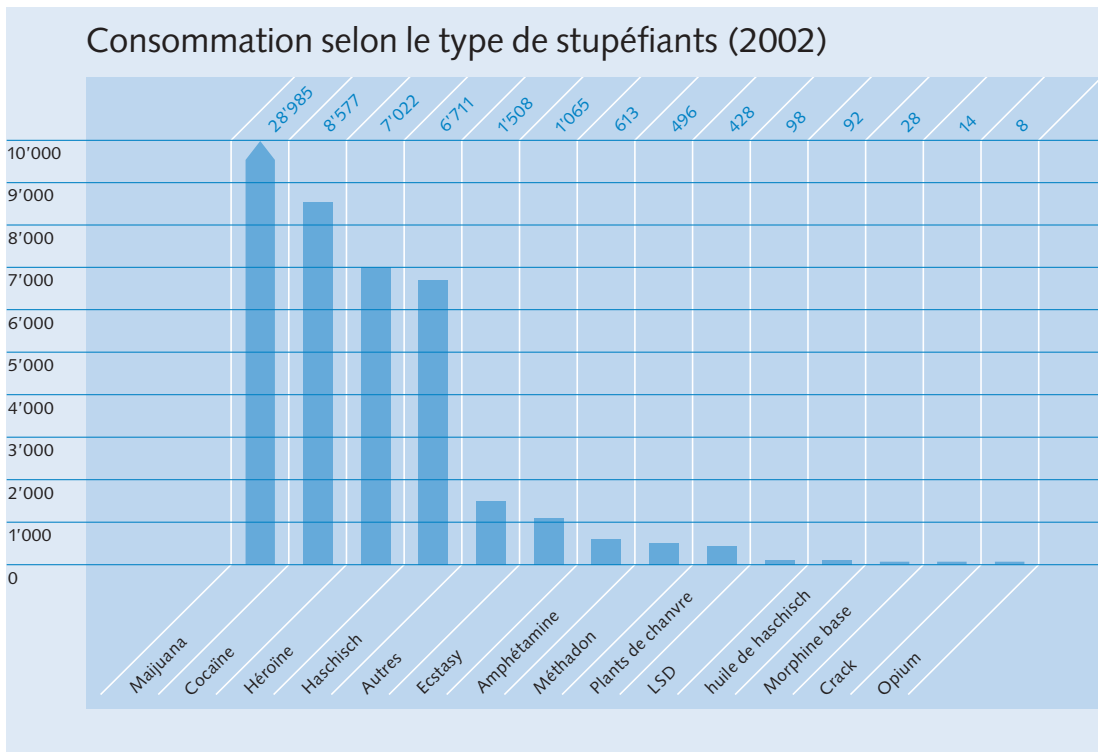
Chaque année, la production et la consommation de produits cannabiques augmentent régulièrement de 10 % environ. La culture du chanvre dans l'optique de sa consommation en tant que drogue n'est plus limitée aux régions traditionnelles que sont l'Afghanistan, le Pakistan et le Maroc, mais se développe également en Europe et outre-Atlantique.

Les drogues de synthèse proviennent toujours essentiellement des Pays-Bas, où seraient produits les 4/5e des drogues de synthèse circulant dans le monde. La quantité de précurseurs saisie



**Augmentation constante.** En 2002, les dénonciations pour infraction à la loi sur les stupéfiants ont augmenté de 6,7 %.

GRAPHIQUE FEDPOL.CH



**Des proportions claires.** La consommation de marijuana en tête des dénonciations.

GRAPHIQUE FEDPOL.CH

aux Pays-Bas en 2001 aurait permis de fabriquer un demi-milliard de doses d'ecstasy ou d'amphétamines. Les producteurs ont tendance à déplacer les centres de production à l'étranger, notamment en Allemagne, en Belgique et en Pologne. Certains groupes criminels se sont spécialisés; les uns

se chargent de la mise en place des laboratoires, les autres de la production, d'autres encore de la distribution. Aux Pays-Bas, le trafic des drogues de synthèse est contrôlé par des ressortissants israéliens et dominicains, mais l'influence des groupes colombiens ne cesse de croître.

## La situation en Suisse

En 2002, les dénonciations pour infractions à la loi sur les stupéfiants ont légèrement augmenté par rapport à 2001 (+6,7%). Ainsi, 3447 personnes ont été dénoncées pour trafic de stupéfiants (+ 15,4% par rapport à 2001), 78% d'entre elles étant des étrangers. La majorité des personnes dénoncées pour trafic l'ont été pour trafic de cocaïne.

*Légère augmentation des dénonciations.*

Les groupes criminels d'Afrique de l'Ouest ont été particulièrement impliqués dans le trafic de rue portant sur la cocaïne, qui est concentré dans le centre des villes. En revanche, les groupes de souche albanaise sont plutôt actifs dans les banlieues et se livrent au trafic d'héroïne. En 2002, la plupart des cantons ont pris des mesures systématiques contre les scènes ouvertes qui se forment dans des zones urbaines très fréquentées. Ces scènes, qui se caractérisent par une propension élevée à la violence, ont parfois pu être dissoutes.

## Net recul de l'héroïne

Les dénonciations pour trafic (-22,8%) et consommation (-27,5%) d'héroïne ont nettement diminué en 2002. Les saisies d'héroïne (208,5 kilos) sont également en baisse (-8,4%). Cette tendance s'est amorcée il y a plusieurs années. Depuis 1998, les saisies et les dénonciations pour trafic et consommation d'héroïne sont en régression. Par ailleurs, une raréfaction temporaire de l'héroïne a été observée début 2002.

La route des Balkans reste la voie d'acheminement principale de l'héroïne en Suisse. Les quantités concernées s'élèvent à plusieurs kilos et sont transportées par route en voiture. Phénomène nouveau, les groupes criminels de souche albanaise qui dominent le marché de l'héroïne

*L'héroïne est acheminée, pour l'essentiel, par la route des Balkans.*

sont aussi de plus en plus présents sur le marché de la cocaïne. Souvent, les dealers proposent les deux types de stupéfiants. Les groupes agissent à l'échelle internationale en respectant une hiérarchie et une répartition des rôles bien définies tout en restant flexibles. Il semblerait que certains criminels de souche albanaise délaissent le trafic de rue portant sur les stupéfiants au profit d'autres domaines délictueux (voir chap. 6.2.).

En Suisse, la majorité des dénonciations pour trafic de stupéfiants concernent le trafic de cocaïne. Les dénonciations pour consommation



**Transport de cocaïne par des «mulets».** La cocaïne, emballée dans de petits sachets et avalée, est introduite clandestinement dans les pays.

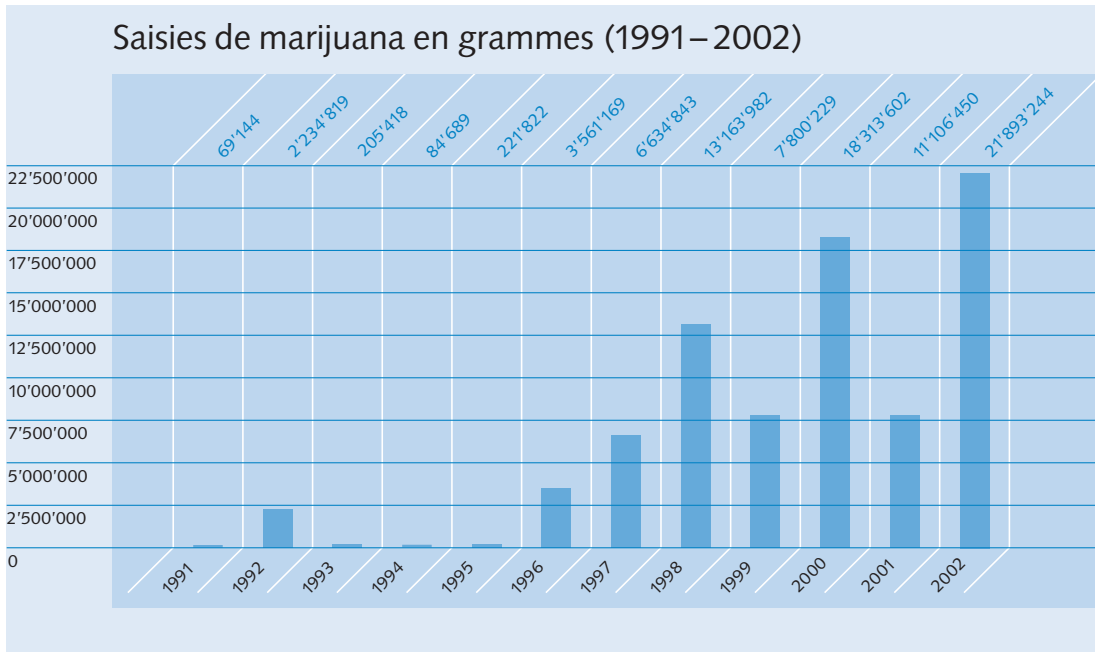
PHOTO DE SOURCE POLICIERE

(+2,3%) et trafic (+9,1%), tout comme les saisies de cocaïne (185,9 kilos; +10,3%), ont augmenté en 2002. Ces chiffres confirment les observations de la police et des autorités sanitaires, selon lesquelles la consommation de cocaïne augmente légèrement mais constamment.

La cocaïne est acheminée en Suisse par voie aérienne ou terrestre. Soit les «mulets» avalent les drogues qui sont scellées dans un film en plastique (bodypacking), soit les stupéfiants sont dissimulés dans des bagages, des colis ou des envois postaux. En Suisse, le trafic de rue portant sur la cocaïne est presque entièrement dominé par des trafiquants issus de pays d'Afrique de l'Ouest, qui se partagent le marché avec des criminels de souche albanaise. Pour écouler la cocaïne, les trafiquants d'Afrique de l'Ouest pratiquent ce que l'on appelle le «trafic des boulettes» (voir chap. 6.5.). Le trafic illégal de stupéfiants implique également des personnes originaires de la République dominicaine et d'Amérique latine, lesquelles ont souvent des liens avec le milieu de la prostitution dont elles utilisent les structures pour se livrer au trafic.

Les groupes libanais ont gagné en importance dans le trafic de cocaïne. Disposant d'excellents contacts avec leurs compatriotes dans le monde entier, ils sont fortement cloisonnés, font preuve d'une grande prudence dans le cadre du transport de la drogue et présentent une propension élevée à la violence. Le Brésil est devenu le principal pays de transit pour la cocaïne. Les villes de Sao Paulo et de Foz de Iguacu, sise au carrefour du Brésil, de l'Argentine et du Paraguay, jouent un rôle important dans l'importation de cocaïne en Suisse.

La consommation simultanée de cocaïne et d'héroïne, parfois en association avec des drogues



**Augmentation importante.** Durant ces douze dernières années, des quantités toujours plus grandes de marijuana ont été saisies. GRAPHIQUE FEDPOL.CH

*Progression de la consommation simultanée de cocaïne et d'héroïne.*

de synthèse, est en progression. Le crack est toujours peu répandu en Suisse, mais certains indices laissent à penser que le trafic clandestin de ce produit prend de l'ampleur.

**Tendance toujours à la hausse pour les produits dérivés du cannabis**

Le nombre de dénonciations pour consommation (+17%) et commerce (+44,3%) de marijuana a de nouveau fortement augmenté. Les quantités de marijuana saisies en 2002 (21,9 tonnes) sont

*Les magasins de chanvre se situent principalement dans les régions frontalières.*

très largement supérieures à celles saisies en 2001 (11,1 tonnes). Selon les estimations, entre 300 et 500 hectares de chanvre-drogue seraient cultivés en Suisse. A cet égard, on enregistre une tendance nette à la culture couverte, par exemple dans des entrepôts, qui est organisée et gérée professionnellement. En outre, environ 400 magasins de chanvre sont implantés en Suisse, principalement dans les régions frontalières.

Le trafic de produits dérivés du cannabis est essentiellement organisé et effectué par des personnes résidant en Suisse. Il semblerait toutefois que des groupes criminels composés de ressortissants étrangers soient présents sur le marché du

cannabis. Fort lucratif, ce marché est fortement imprégné par le tourisme de la drogue, dans le cadre duquel des étrangers viennent en Suisse dans le but d'acheter et de consommer des stupéfiants. En 2002, les condamnations pour consommation de stupéfiants prononcées contre des étrangers domiciliés à l'étranger ont fortement augmenté par rapport à 2001 (+26,3%). Le marché du cannabis est caractérisé par une propension à la violence particulièrement marquante. Plusieurs affaires de racket ont ainsi été rapportées et un enlèvement a même eu lieu à Bâle.

**Tendance pour les drogues de synthèse**

Les drogues de synthèse restent à la mode, même si le marché en Suisse semble accuser une croissance moins forte que ces dix dernières années. Les saisies d'amphétamines sous forme de poudre (speed) ont considérablement augmenté, alors que celles d'amphétamines et de leurs dérivés sous forme de comprimés ou de capsules (ecstasy) ont légèrement diminué par rapport à 2001.

*Le trafic de drogues synthétiques ne repose pas sur des structures clairement établies.*

Les condamnations pour consommation de drogues de synthèse ont régressé. Les dénonciations relatives au trafic d'amphétamines, d'ecstasy et de LSD (diéthylamide de

l'acide lysergique) ont quant à elles nettement diminué.

Seules quelques affaires liées aux pilules thaïes ont été enregistrées en 2002. L'opération d'envergure menée avec succès en 2001 sous le code «Wy» a clairement produit des effets. Comme par le passé, les pilules thaïes sont surtout consommées dans le milieu de la prostitution ainsi que dans les milieux techno et le monde de la nuit (voir Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse 2001).

L'ecstasy provient toujours essentiellement des Pays-Bas, de l'Europe de l'Est et de l'Europe du Sud-Est. Dépourvu de structures reconnaissables, le trafic d'ecstasy s'opère spontanément dans le milieu techno, tout comme pour le speed et le LSD. Les trafiquants sont surtout des adolescents et de jeunes adultes. En juin 2002, on a découvert pour la première fois en Suisse de la paraméthoxyamphétamine (PMA). Cette substance ressemblant à l'ecstasy, qui provoque une élévation de la température du corps, des hémorragies internes et des arrêts cardiaques, est à l'origine de plusieurs décès dans le monde. Les effets du PMA se produisant plus tard que ceux de l'ecstasy, les consommateurs absorbent parfois plusieurs comprimés de suite, ce qui peut entraîner des surdoses mortelles. Extérieurement, rien ne distingue les comprimés de PMA de l'ecstasy.

Au printemps 2002, plusieurs personnes ont été arrêtées et 500'000 comprimés d'ecstasy ont été saisis dans le cadre d'une opération de police internationale. Ces personnes, originaires des Etats-Unis et des Pays-Bas, avaient tenté d'introduire des comprimés d'ecstasy aux Etats-Unis depuis la Suisse.

#### L'APPRECIATION

### Confirmation des tendances

Les tendances amorcées les années précédentes se sont confirmées en 2002. La disponibilité de tous les stupéfiants illégaux courants reste élevée et cette situation ne changera pas à court terme. La raréfaction passagère de l'héroïne au printemps 2002, qui a entraîné une hausse des prix et une diminution de la qualité, n'est pas due au re-

cul de la production d'opium en Afghanistan en 2001. Il est possible que les groupes dominant le marché de l'héroïne aient eu des problèmes d'approvisionnement ou que les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis aient entraîné des problèmes de transport.

L'année 2002 a également été marquée par l'intensification du trafic de rue et l'augmentation de la propension à la violence dans tous les segments du marché illégal des stupéfiants, dans lequel les ressortissants des Etats d'Afrique de l'Ouest sont particulièrement impliqués.

*Hausse de la propension à la violence sur les marchés des stupéfiants.*

#### L'EVOLUTION POSSIBLE

### Maintien du principe des quatre piliers

Comme par le passé, la priorité doit être accordée à la lutte contre les scènes ouvertes. Ces milieux compromettent en effet la sécurité publique, renferment généralement un potentiel de violence élevé et ont des effets négatifs sur le comportement des consommateurs de drogue. Appliqué depuis quelques années, le principe des quatre piliers (répression, prévention, diminution des dommages et thérapie) a porté ses fruits. Etant donné que les consommateurs de stupéfiants sont de plus en plus jeunes, la prise de mesures préventives revêt une importance toute particulière.

*La lutte contre les scènes ouvertes reste prioritaire.*

### Nouvelles compétences de la Confédération

Les compétences d'enquête attribuées aux autorités fédérales lors de l'entrée en vigueur du Projet d'efficacité, le 1er janvier 2002, se révèlent efficaces dans le cadre de la lutte contre le commerce de gros de la drogue associé au crime organisé. Différentes procédures ont été engagées, dont les résultats sont fort prometteurs. Les enquêtes complexes, qui présentent de nombreuses interconnexions internationales, prennent du temps et mobilisent des ressources en personnel considérables.

## 6.7. Trafic de migrants

### LA SITUATION

#### Maintien d'une pression migratoire élevée

Selon un rapport des Nations Unies, depuis 1975, le nombre d'individus vivant en dehors de leur pays natal a doublé pour atteindre environ 175 millions de personnes. Entre 1975 et 2000, l'Europe a accueilli près de 56 millions d'immigrés. En progression constante, la pression migratoire dépasse largement les possibilités d'entrer légalement dans les pays économiquement développés. C'est précisément ce déséquilibre entre l'offre et la demande qu'exploitent les trafiquants et les passeurs.

*L'évolution constante de la pression migratoire dépasse largement les possibilités légales d'accueil dans les pays économiquement développés.*

Le nombre de requérants d'asile et la proportion de clandestins se trouvant dans les pays de destination augmentent partout dans le monde. Or, il est particulièrement difficile de renvoyer dans leur pays les clandestins dont la nationalité ne peut être établie. En matière d'asile, le problème réside dans l'exécution.

#### Des frais de passage parfois élevés

Les frais de passage varient fortement en fonction du pays d'origine, du pays de destination et des moyens mis en œuvre. Ainsi, des Roms roumains ont payé entre 150 et 300 francs pour passer en Suisse depuis la France et un groupe de Bosniaques s'est acquitté de 2000 francs pour venir en Suisse. Dans bon nombre de cas, l'activité de passeur est liée à la traite d'êtres humains, car le rapport de dépendance subsiste après l'entrée illégale dans le pays de destination, où les migrants sont exploités pour couvrir les frais de passage. Le chantage avec violence, la coercition et l'enlèvement de proches figurent au nombre des moyens de pression utilisés.

#### Davantage d'entrées illégales

En 2002, le Corps des gardes-frontière suisse (Cgfr) a stoppé 7'405 entrées illégales, soit une hausse de 33 % par rapport à 2001. La majorité des franchissements illégaux de la frontière, c'est-à-dire 4'142 entrées (+48 %), se situent à la frontière ouest, notamment dans la région de Genève. Fait nouveau, les personnes arrêtées venaient avant

tout de l'Afrique et des Balkans. Les interceptions de passeurs (445 personnes) ont quant à elles augmenté de 20%. Enfin, le nombre de tentatives d'entrée illégale enregistrées à l'aéroport international de Zurich-Kloten est resté stable (1555 refoulements).

#### Pression accrue en matière d'asile

En 2002, 26'125 personnes ont demandé l'asile en Suisse, soit une hausse de 26,6 % par rapport à 2001. Le nombre de nouvelles demandes a toutefois été compensé par les départs et les renvois, de sorte que fin 2002, seulement 378 personnes de plus qu'à fin 2001 ont demandé l'asile.

#### Augmentation des demandes d'asile émanant d'Afrique

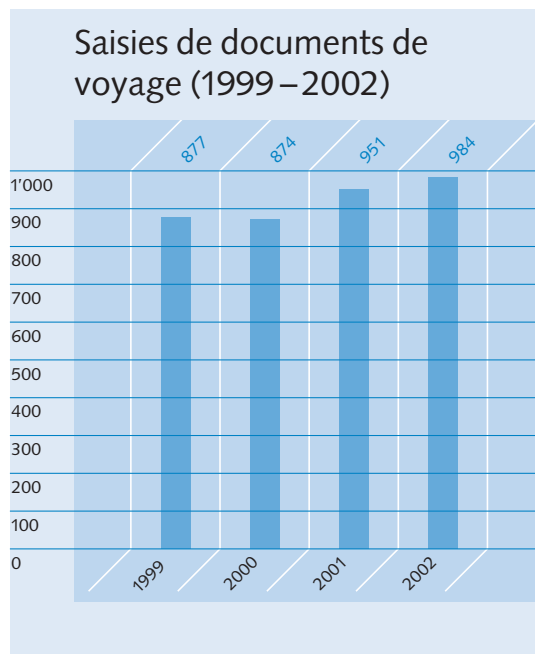
Phénomène nouveau, 25 % des requérants d'asile sont originaires d'Afrique noire. Bien que l'immigration en provenance d'Afrique soit restée relativement faible jusqu'à présent, le petit trafic de drogue, bien visible, a suscité l'inquiétude de la population. La plupart des requérants d'asile provenant d'Afrique entrent en Europe via l'Italie ou l'Espagne. La comparaison des empreintes digitales montre qu'environ la moitié de ces requérants d'asile ont déjà séjourné dans un autre pays européen sûr, où ils ont demandé l'asile.

*Un quart des requérants d'asile sont originaires d'Afrique noire.*

#### Principales affaires en Suisse

- En septembre 2002, plus de 400 Roms roumains provenant d'un camp pour gens du voyage situé en région parisienne sont entrés illégalement en Suisse et ont demandé l'asile politique. La police vaudoise a pu identifier quatre des Roms comme étant de présumés passeurs. L'asile n'a pas été accordé et les Roms ont été renvoyés en octobre.
- Grâce à une opération coordonnée par la police genevoise en novembre 2002, cinq passeurs et 25 Bosniaques entrés illégalement en Suisse ont pu être arrêtés. Selon les premières informations, un réseau opérerait à partir de la Suisse depuis 1995. Les passages ont été planifiés en Bosnie, en Italie et en France; le transport des clandestins était assuré par des bus loués en Suisse.





**Davantage de saisies.** Le nombre de faux documents de voyage saisis à la frontière suisse était en constante augmentation ces dernières années.

GRAPHIQUE FEDPOL.CH

L'expérience montre que les informations fournies par les requérants d'asile quant à l'identité des passeurs sont peu fiables et inexploitable par la police. Cependant, les deux principales affaires de trafic de migrants en 2002 ont été portées à l'attention de la police uniquement grâce aux renseignements fournis par des requérants d'asile.

**L'APPRECIATION**

### Compétence cantonale

De par sa situation géographique et parce qu'elle ne fait pas partie de l'Union européenne, la Suisse constitue un marché attractif pour les trafiquants. La poursuite pénale des activités de passeur mises au jour incombe aux autorités cantonales.

Le projet de nouvelle loi sur les étrangers (LEtr) prévoit d'accroître le montant maximal pour une amende de 100'000 à 500'000 francs, mais de maintenir à trois ans la peine d'emprisonnement maximale, ce qui est peu élevé par rapport aux pays de l'Union européenne. En outre, la poursuite et la sanction de l'immigration illégale en Suisse portent principalement sur le travail au noir. Les amendes prononcées varient fortement en fonction des cantons.

La pression migratoire croissante, également perceptible dans le domaine de l'asile, a suscité une prise de conscience: le renforcement des contrôles frontaliers et le durcissement de la législation sur l'asile ne suffisent pas à eux seuls pour faire face au problème et celui-ci ne peut donc pas être résolu au seul échelon national.

*Les trafiquants de migrants profitent pleinement de la situation géographique de la Suisse et du fait qu'elle n'est pas membre de l'UE.*

**L'ÉVOLUTION POSSIBLE**

### La sécurité intérieure affectée par l'immigration illégale

Les liens entre l'immigration illégale, le crime organisé, le tourisme à but criminel ainsi que l'extrémisme et le terrorisme constituent des facteurs portant atteinte à la sécurité. La mondialisation et l'étroite interconnexion géographique, économique et migratoire caractérisant l'espace européen engendrent des failles dans les systèmes de sécurité nationaux.

*Les liens entre l'immigration illégale, le crime organisé, le tourisme à but criminel ainsi que l'extrémisme et le terrorisme portent atteinte à la sécurité.*

### Mise en œuvre du protocole de l'ONU

Le protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, entend que, dans le monde entier, ce délit soit combattu comme un crime et soit puni plus sévèrement. Pour sa part, la Suisse a signé la convention ainsi que les deux protocoles additionnels contre la traite des personnes et le trafic de migrants. Leur ratification est prévue pour 2004.

### Succès des nouveaux contrôles à la frontière

Dans le cadre d'une mesure d'envergure nationale, le Cgfr peut, depuis septembre 2002, effectuer des recherches dans le Système automatique d'identification des empreintes digitales (AFIS) lorsque certains éléments permettent de douter de l'identité d'une personne. Jusqu'à présent, le nombre de recherches fructueuses était relativement élevé (30%). Grâce aux accords bi-

latéraux, la Suisse peut renvoyer certains des requérants d'asile identifiés dans le premier pays qui les a accueillis. Le contrôle des documents de voyage gagne en importance, car leur falsification est de plus en plus professionnelle et le nombre de documents de voyage autorisés a fortement augmenté.

## Mesures en Suisse

Le système électronique de reconnaissance visuelle (Face Recognition, Farec) est utilisé à titre d'essai à l'aéroport de Zurich-Kloten afin de lutter contre l'immigration illégale. Farec doit permettre d'identifier les passagers qui, par le passé, sont déjà arrivés en Suisse via Zurich-Kloten avec de faux papiers ou sans papiers et qui tentent une nouvelle fois d'entrer en Suisse avec de faux papiers. La loi fédérale sur les étrangers actuellement en cours d'élaboration permettrait une surveillance technique des passagers arrivant en Suisse.

## Service de coordination au niveau fédéral

L'immigration illégale ne donne aucun signe de stabilisation ou de régression. Or, les problèmes qu'elle suscite ne peuvent être surmontés au seul échelon national. Le renforcement des contrôles à la frontière ainsi que le durcissement de la législation en matière d'asile ne suffisent pas. Pour porter ses fruits, la coopération entre les pays exige une coordination étroite à l'échelle internationale, mais aussi nationale. A cet égard, l'une des tâches principales du nouveau Service de coordination en matière de lutte contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants (SCOTT), qui est rattaché à fedpol.ch, consiste à harmoniser autant que possible les priorités des différentes autorités concernées afin d'élaborer des stratégies communes.

*L'un des objectifs du SCOTT est d'harmoniser autant que possible les priorités des autorités concernées afin d'élaborer des stratégies communes.*

## 6.8. Traite d'êtres humains

### LA SITUATION

#### Les femmes, principales victimes

Ces dernières années, presque aucun autre thème touchant aux droits de l'homme n'a autant attiré l'attention que la traite d'êtres humains. Outre l'Union européenne et les Nations Unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) s'est également penchée sur la question. Pas moins de treize organisations internationales collaborent au sein de la Trafficking Task Force qu'elle a mis sur pied.

Les protocoles additionnels à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée permettent désormais de distinguer clairement la traite d'êtres humains et le trafic de migrants. La traite d'êtres humains est définie comme étant l'enrôlement de personnes au moyen de la menace, de la violence ou de la contrainte afin de les exploiter.

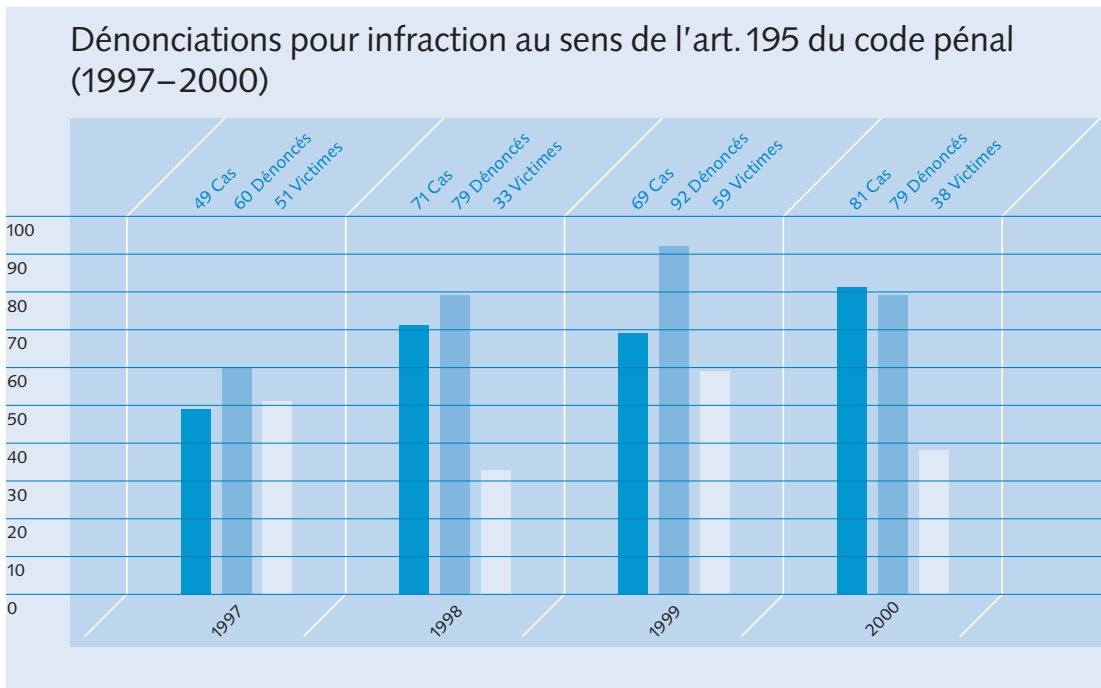
La traite d'êtres humains n'implique pas nécessairement le franchissement des frontières; il

s'agit avant tout d'une forme moderne d'esclavage et de violation des droits de l'homme, et c'est à ce titre qu'elle est combattue. Les victimes de la traite d'êtres humains sont avant tout des femmes. L'enrôlement dans les pays d'origine s'effectue par le biais de contacts personnels ou de petites annonces. Bien que la majorité des victimes soient conscientes qu'elles devront se prostituer, les femmes sont souvent trompées sur les perspectives lucratives et les conditions de travail. La majorité des femmes qui arrivent en Suisse comme victimes de la traite d'êtres humains sont originaires de l'Ukraine, de la CEI, de la Roumanie et des pays baltes.

#### Nouveau jugement du Tribunal fédéral

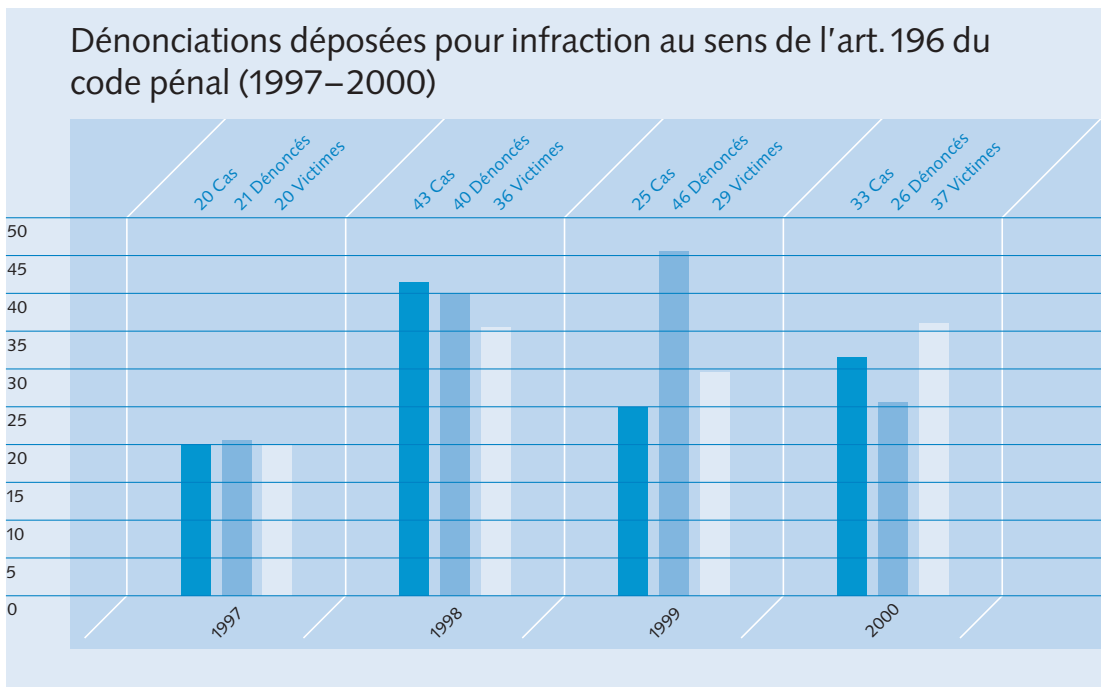
Dans un arrêt rendu le 29 avril 2002, le Tribunal fédéral stipule qu'il y a traite d'êtres humains lorsque l'auteur profite de la détresse économique de la victime. Cet arrêt pourrait avoir des conséquences positives en matière de poursuite pénale. Il est en effet réaliste de supposer qu'entre 1'500 et 3'000 prostituées travaillant illégalement en Suisse puissent être victimes de la traite d'êtres

*La traite d'êtres humains est définie comme l'enrôlement de personnes au moyen de la menace, de la violence ou de la contrainte afin de les exploiter.*



**Dénonciations pour encouragement à la prostitution.** Entre 1997 et 2000, le nombre d'affaires liées à l'art. 195 CP a été en constante augmentation.

GRAPHIQUE FEDPOL.CH



**Dénonciations pour traite d'êtres humains.** Entre 1997 et 2000, de 20 à 43 affaires liées à la traite d'être humains par année ont été dénoncées.

GRAPHIQUE FEDPOL.CH

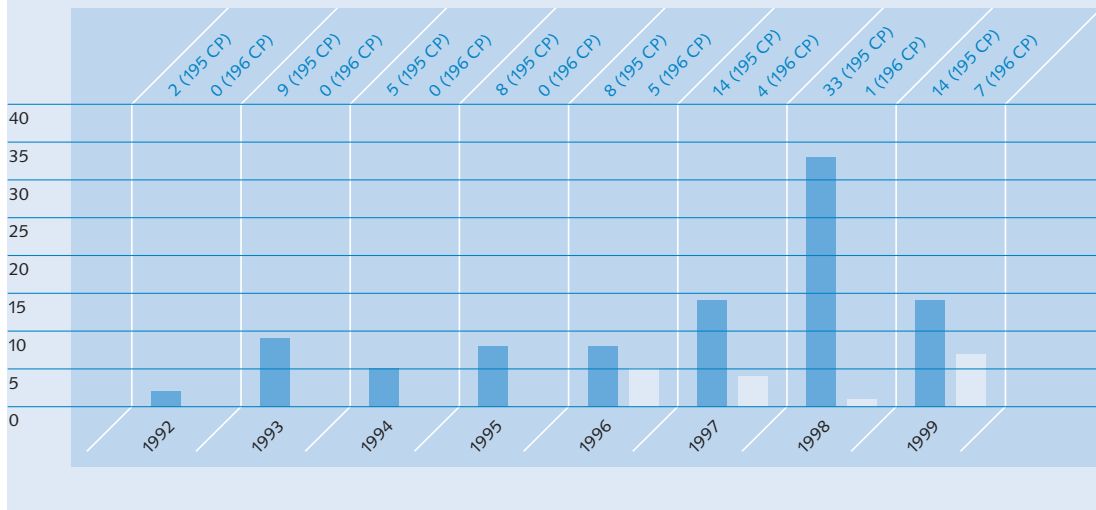
humains. Afin d'être davantage en mesure d'identifier les cas de traite d'êtres humains, la police doit être sensibilisée aux différentes formes d'exploitation des prostituées exerçant leur activité illégalement.

#### L'APPRECIATION

#### Différents groupes d'auteurs

Selon Europol, les victimes de la traite d'êtres humains sont introduites dans les pays de destina-

### Statistique des condamnations prononcées en vertu des art. 195 et 196 CP (1992 – 1999)



**Augmentation constante.** Entre 1992 et 1999, le nombre de condamnations prononcées pour encouragement à la prostitution ou pour traite d’êtres humains était en constante augmentation.

GRAPHIQUE FEDPOL.CH

*Les victimes de la traite d’êtres humains sont introduites dans les pays de destination par des organisations criminelles transnationales.*

tion par des organisations criminelles transnationales. Même les groupes plus petits, souvent de la même ethnie ou de la même famille, organisent la traite d’êtres humains vers la Suisse. Ils recrutent les victimes dans leur cercle familial, parmi leurs proches, dans des clubs ou par le biais de petites annonces. Dans certains cas, le nombre de victimes permettant à de petits groupes de se livrer à la traite d’êtres humains est étonnamment élevé.

#### L’EVOLUTION POSSIBLE

### Aucune tendance à la diminution

La traite d’êtres humains reste un marché soumis au principe de l’offre et de la demande. Or, la demande en matière de prostitution ne semble pas diminuer. Dans les pays d’origine, rien ne laisse entrevoir une amélioration durable de la situation économique et sociale des femmes. On ne peut donc s’attendre à un recul du nombre de victimes potentielles. Il faut dire que la traite d’êtres humains peut, pour un risque moindre, être porteuse de gains substantiels. Or,

*La traite d’êtres humains reste un marché soumis au principe de l’offre et de la demande.*

le faible nombre de dénonciations et de condamnations rend la prévention relativement inefficace. C’est la raison pour laquelle les auteurs potentiels de traite d’êtres humains ne semblent pas près de mettre un terme à leurs activités.

### Prévention dans les pays d’origine

La Suisse prend de plus en plus de mesures préventives contre la traite d’êtres humains. Des campagnes d’information sont prévues dans les pays d’origine et de transit. En outre, la Suisse soutient la prise de mesures spécifiques dans les pays d’origine pour protéger les victimes, notamment dans le cadre de l’aide au retour, dont fait partie l’assistance durable à la réintégration des personnes rentrées au pays.

Avant de partir en mission à l’étranger, les experts suisses seront dorénavant sensibilisés au sujet de la traite d’êtres humains et aux directives de l’OSCE. Les organisations onusiennes attirent régulièrement l’attention sur le lien existant entre la présence de groupes d’intervention internationaux dans les régions en crise et la demande en matière de prostitution.

Par ailleurs, des mesures préventives doivent aussi être prises par les ambassades suisses dans les pays d’origine de victimes potentielles de la traite d’êtres humains. Par exemple, l’ambassade

de Suisse à Moscou vérifie d'ores et déjà les demandes de visas de tourisme, afin d'empêcher que le séjour en Suisse ne débouche sur de la prostitution.

### Mesures en Suisse

S'appuyant sur le rapport «Traite des êtres humains en Suisse» publié en automne 2001, le

Conseil fédéral a chargé les départements compétents d'examiner les mesures destinées à améliorer l'application et l'efficacité des dispositions existantes en matière pénale et en matière de protection des victimes et de soumettre des propositions en vue de leur mise en œuvre.

Le SCOTT est chargé d'élaborer et de coordonner des mesures contre la traite d'êtres humains en Suisse (voir chap. 6.7).

## 6.9. Criminalité économique

### LA SITUATION

#### Un concept difficile à définir et à délimiter

La criminalité économique recouvre un grand nombre de délits, de catégories de victimes et de groupes d'auteurs. Combinant des pratiques légales et illégales, ce phénomène constitue un véritable défi pour le droit usuel. Les actes commis se situent en effet dans une zone opaque, entre l'infraction et l'acte répréhensible sur le plan éthique. En outre, les délits relevant de la criminalité économique ne sont pas proscrits en tant que tels dans le code pénal.

La définition des délits relevant de la criminalité économique repose sur quatre critères principaux:

- Les délits économiques occasionnent des *dommages matériels et immatériels* élevés. Un dommage immatériel est par exemple la perte de réputation d'une entreprise lors de la divulgation d'un délit économique.
- Les délits relevant de la criminalité économique impliquent toujours la *violation du principe de la confiance* nécessaire à la vie économique.
- Les délits relevant de la criminalité économique présupposent fréquemment un degré élevé de *connaissances spécialisées*.
- Les délits relevant de la criminalité économique se caractérisent par *l'absence d'éléments physiques de violence*, ce qui les distingue du crime organisé.

*La combinaison de pratiques légales et illégales constitue un défi pour le droit usuel.*

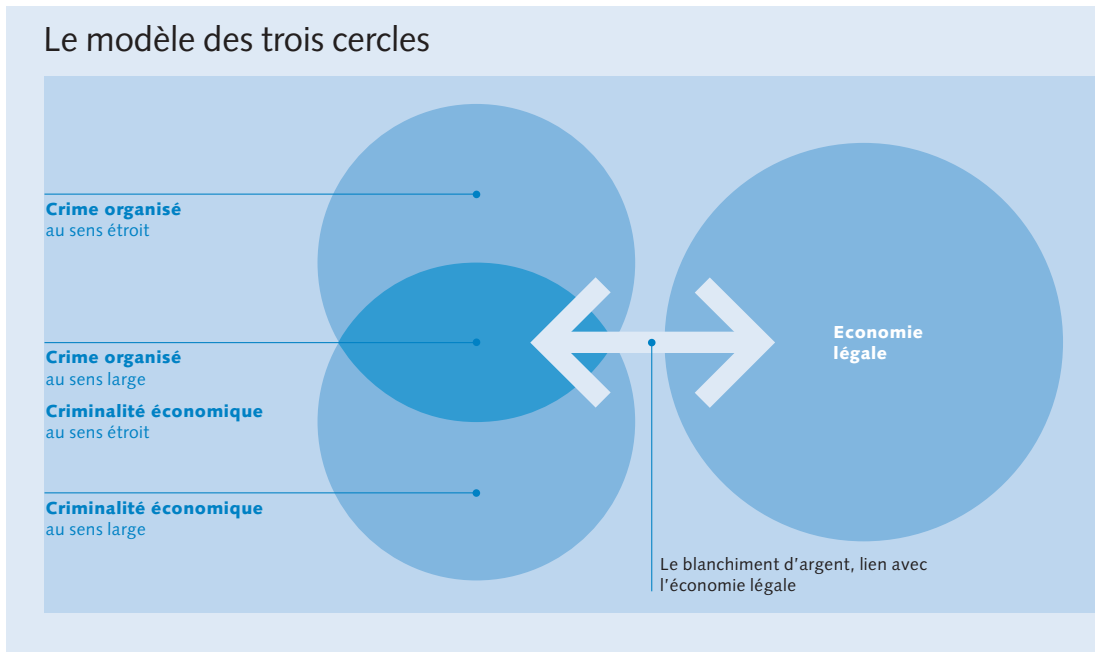
#### La criminalité économique, source de dommages matériels

La criminalité économique peut donc être considérée comme l'ensemble des délits non violents qui sont commis avec un niveau élevé de connaissances, en abusant de la confiance nécessaire à la vie économique et en occasionnant des dommages matériels et immatériels élevés. La criminalité économique et le crime organisé se recoupent en partie. Ainsi, des groupes criminels peuvent commettre des délits économiques. Par ailleurs, les infractions relevant du crime organisé, comme le recouvrement de fonds dus en échange d'une protection en recourant à la violence, peuvent pénaliser lourdement l'économie. A cet égard, le blanchiment d'argent constitue une passerelle entre les deux phénomènes.

En Suisse, les délits économiques traditionnels comme les escroqueries et les faillites ainsi que d'autres délits couverts par le code pénal occasionnent chaque année des dommages d'au moins 1,18 milliard de francs.

Si l'on tient compte des estimations les plus élevées et en évaluant à 50% le pourcentage de dommages non recensés, on arrive à 3,54 milliards de francs environ. Etant donné le manque de données disponibles, les dommages occasionnés par les délits contre le droit d'auteur relevant de la criminalité informatique, du travail au noir et de l'espionnage industriel ne peuvent être évalués que très grossièrement. Les associations professionnelles estiment à environ 125 millions de francs les dommages occasionnés en 2001 par la distribution de copies illégales et de falsifications. Concernant le travail au noir, il

*Le montant des dommages dus aux délits économiques si situerait, en Suisse, entre 3 et 5,4 milliards de francs par an.*



**Recoupement des formes de criminalité.** Le crime organisé et la criminalité économique ont des points communs; le blanchiment d'argent fait le lien avec l'économie légale. GRAPHIQUE FEDPOL.CH

faut admettre une perte de charges sociales de 1,75 milliard de francs. Il en résulte que les délits économiques occasionnent chaque année en Suisse des dommages compris entre 3 et 5,4 milliards de francs (environ 1,5% du produit intérieur brut).

### Principales affaires en 2002

- En octobre, la cour suprême du canton de Zurich a condamné un escroc à 33 mois de réclusion et son complice à 18 mois d'emprisonnement avec sursis. Les deux hommes avaient mystifié des personnes âgées et des avocats de bonne foi en leur racontant des mensonges sur des fondeuses rotatives destinées au Nigeria, leur soutirant ainsi près de 20 millions de francs.
- En novembre, un parlementaire suisse a été condamné à une peine d'emprisonnement de onze mois avec sursis. Selon le tribunal, il était notamment coupable de faux dans les titres et de mauvaise gestion.

#### L'APPRECIATION

### Peu d'affaires, mais des dommages importants

Les délits économiques ne représentent qu'un faible pourcentage du nombre d'infractions en-

registrées en Suisse. Mais ils occasionnent des dommages supérieurs à la moyenne et mobilisent, dans le cadre des enquêtes, davantage de ressources en personnel que d'autres délits. En cas de violation du droit d'auteur, d'espionnage industriel et de renseignement économique, il faut partir du principe que les délits commis par le biais d'Internet occasionnent des dommages considérables. Malheureusement, les données disponibles dans ce domaine sont très insuffisantes.

*Pour l'heure, la criminalité économique ne menace pas le bon fonctionnement de l'économie légale.*

Actuellement, la criminalité économique ne représente pas un danger fondamental pour la sécurité intérieure de la Suisse. Elle ne menace pas non plus le fonctionnement de l'économie légale.

#### L'ÉVOLUTION POSSIBLE

### Caractère international croissant des délits

La mondialisation et l'anonymat croissant, auquel Internet n'est pas étranger, confèrent à la criminalité économique traditionnelle un caractère international accru. Des réseaux internationaux peuvent être constitués avec un temps de planification réduit afin de commettre des infractions. Une fois l'infraction commise et dissimulée,

ces réseaux peuvent se dissoudre rapidement, compliquant ainsi la détection du délit. La mise en œuvre de nouvelles techniques et de moyens d'aide novateurs (cryptage des messages) devrait accroître la complexité des éléments constitutifs de l'infraction.

Face au spectre d'une internationalisation croissante de la criminalité économique, des mesures doivent s'imposer avant tout dans le domaine du contrôle dans les entreprises et dans celui de l'entraide judiciaire. Outre le secteur privé, qui assume un rôle directeur en matière

de prévention, les services publics sont aussi mis à contribution. Dans le domaine d'Internet, le Service de coordination en matière de lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI) s'emploiera également, dans le cadre de sa fonction de monitoring, à inspecter les canaux de distribution suisses servant à la diffusion illégale de données protégées par le droit d'auteur.

*La mise en œuvre de nouvelles techniques et de moyens d'aide novateurs devrait accroître la complexité des éléments constitutifs d'infraction.*

## 6.10. Trafics

### LA SITUATION

#### Un marché lucratif pour le trafic de cigarettes

La Suisse est directement concernée par les conséquences du trafic de stupéfiants et par le trafic de migrants. Elle est indirectement touchée par le trafic international de cigarettes.

Outre de petits groupes locaux, des organisations criminelles bien structurées sont également impliquées dans le trafic de cigarettes. Ces organisations proviennent fréquemment de l'Europe du Sud-Est.

L'Union européenne estime que, chaque année, les Etats membres et la Communauté perdent

des recettes fiscales d'environ deux milliards d'euros à cause de la vente de cigarettes provenant du trafic. C'est la raison pour laquelle l'Union européenne a déposé une deuxième plainte fin 2002 à New York contre des fabricants de tabac. En 2001, une première plainte avait été rejetée pour des raisons formelles.

*Outre de petits groupes locaux, des organisations criminelles bien structurées sont également impliquées dans la contrebande de cigarettes.*

#### La Suisse concernée par le trafic de cigarettes

Dans sa deuxième plainte, l'Union européenne reproche aux deux fabricants de tabac RJ Reynolds et Japan Tobacco International (JTI) de favoriser le trafic international de cigarettes, de coopérer avec des groupes relevant du crime organisé, de soutenir indirectement des organisations terroristes grâce aux profits réalisés par le biais du

trafic et d'avoir joué un rôle déterminant dans le cadre du contournement des sanctions de l'ONU contre l'Irak. En outre, RJ Reynolds est accusé de blanchiment d'argent systématique.

Des personnes et des sociétés ayant des contacts directs avec la Suisse occupent une place importante dans la plainte de l'Union européenne. Ainsi, deux sociétés commerciales bâloises sont accusées de participer massivement au trafic international de cigarettes et d'avoir blanchi des revenus issus de ce trafic. Des comptes ouverts auprès d'établissements financiers suisses auraient également servi au blanchiment. La plainte vise nommément quelques hommes d'affaires suisses.

### L'APPRECIATION

#### Un marché noir peu développé en Suisse

Le trafic international de cigarettes affecte avant tout la réputation de la place financière suisse. Il n'existe pas en Suisse de marché noir pour les cigarettes de contrebande. Par rapport aux Etats de l'Union européenne, le tabac est soumis à des taxes moins importantes, c'est pourquoi les cigarettes sont relativement peu chères sur ce marché légal de taille modeste, si l'on considère que la Suisse ne compte au total que quelque sept millions d'habitants.

L'existence d'un marché noir pour des quantités moindres de cigarettes de contrebande n'est pas à exclure. En revanche, aucun indice ne donne à penser qu'il existe un trafic organisé de cigarettes au détriment de la Suisse sur le plan fiscal.

*La contrebande internationale de cigarettes affecte avant tout la réputation de la place financière suisse.*

## L'ÉVOLUTION POSSIBLE

## Les marchés de demain

Selon des estimations de l'Organisation mondiale de la santé, il y aurait 1,1 milliard de fumeurs réguliers dans le monde. Les marchés de demain se trouvent notamment en Afrique, en Amérique

latine et en Asie. De son côté, la Banque mondiale estime qu'environ un tiers des cigarettes produites font l'objet d'un trafic dans les pays du tiers-monde. La vente de produits de contrebande bon marché crée également de nouvelles catégories d'acheteurs dont la situation financière est beaucoup plus précaire.

## 6.11. Blanchiment d'argent

## LA SITUATION

### Premiers intermédiaires financiers placés en liquidation

Si un intermédiaire financier déroge à l'obligation de diligence et à l'obligation de communiquer stipulées dans la loi sur le blanchiment d'argent, la mesure la plus sévère que peut prendre l'Autorité de contrôle en matière de blanchiment

*En cas de violation de la loi sur le blanchiment d'argent, l'Autorité de contrôle en matière de blanchiment d'argent et les organisations d'autorégulation peuvent prononcer des sanctions.*

d'argent, rattachée au Département fédéral des finances, est de lui retirer l'autorisation d'exercer l'activité d'intermédiaire financier et de mettre la société en liquidation. Le premier cas de ce genre s'est produit en juin 2002: les sociétés Allguard AG (Zurich), Fimanet Finance Management Network AG (Thurgovie) et Aggadon AG (Zurich) avaient procédé à des transferts de fonds et à des transactions avec des dépôts de valeurs et des devises. Pour ce faire, elles n'avaient pas d'autorisation et n'ont pas respecté les obligations de diligence correspondantes. D'autres procédures de sanction émanant des organismes d'autorégulation ont porté avant tout sur des violations des obligations de diligence lors de l'identification des clients.

### Augmentation du nombre de communications

En 2002, le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (Money Laundering Reporting Office Switzerland, MROS) a reçu 652 communications de soupçons de blanchiment d'argent, soit une augmentation de 56,4% par rapport à 2001. Les communications concernaient des avoirs se montant à tout juste 666,5

millions de francs suisses, ce qui représente un recul de plus de 75% des sommes concernées. A cet égard, il faut tenir compte du fait qu'en 2001, cinq communications ont généré un montant supérieur à deux milliards de francs suisses et que, en 2002, les intermédiaires financiers intervenant dans le transfert d'argent (Money Transmitters) ont en outre changé de comportement en matière de communication. Il en a résulté une augmentation du nombre de communications et une réduction considérable des sommes totales impliquées. Le changement de comportement des Money Transmitters en matière de communication a également influencé le taux de transmission qui, en 2002, est tombé de 91% à 79%. Si l'on exclut les communications des Money Transmitters, la qualité des communications n'a pas baissé par rapport à 2001. Pour la première fois depuis 1998, le MROS a reçu en 2002 davantage de communications émanant de banques privées que de grandes banques.

Le rapport annuel détaillé du Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent peut être consulté sur le site Internet de l'Office fédéral de la police ([www.fedpol.admin.ch](http://www.fedpol.admin.ch)).

Le principe des transactions effectuées par les Money Transmitters repose sur un rapport de confiance entre le mandant et le destinataire: pour effectuer un transfert, il suffit de remplir un court formulaire d'identification, d'indiquer le montant et le destinataire et d'échanger avec ce dernier par téléphone un mot de passe pour le versement de l'argent. Selon les cas, le destinataire doit fournir une pièce d'identité.

L'augmentation du nombre de communications provenant de Money Transmitters est particulièrement réjouissante. Une grande partie de ces communications n'a cependant pas pu être transmise aux autorités de poursuite pénale, les motifs de suspicion étant insuffisants.



## Exemples d'affaires en 2002

- Le 8 juillet 2002, l'ambassadeur de Suisse au Luxembourg a été placé en détention préventive en raison de soupçons de blanchiment d'argent et de faux dans les titres. Il a été libéré à la mi-août 2002. Dans l'intervalle, le Ministère public de la Confédération a mis un terme aux enquêtes et a transmis les dossiers pour l'instruction préparatoire à l'Office des juges d'instruction fédéraux. Les conclusions concernant l'origine et la destination des fonds concernés renvoient clairement au trafic international de drogue ainsi qu'au financement de ce trafic et aux processus de blanchiment d'argent qui y sont liés. Relevé de ses fonctions, le diplomate a quitté le service ultérieurement. La procédure est encore en cours.
- Le 20 mars 2002, la Guardia di Finanza italienne et la police tessinoise ont appréhendé en Italie trois personnes soupçonnées de blanchiment d'argent. Ces personnes sont accusées d'avoir blanchi environ 42 millions d'euros au cours des dix dernières années. Les trois suspects sont liés à un avocat luganais qui, par le passé, avait également été avocat-conseil auprès du trafiquant de cigarettes présumé Mario Cuomo. Depuis l'été 2002, l'avocat est en détention préventive, soupçonné de blanchiment d'argent. En automne 2001, l'une des personnes appréhendées avait déjà été placée en détention préventive en Italie en raison de soupçons de blanchiment d'argent, mais avait été remise en liberté en vertu de la loi d'exécution italienne relative à l'entraide judiciaire internationale, loi qui prête à controverse.

### L'APPRECIATION

## Risque de blanchiment d'argent dans les casinos

D'ici à l'automne 2003, 21 casinos auront ouvert leurs portes en Suisse. Le contrôle des casinos incombe à la Commission fédérale des maisons de jeux (CFMJ), créée en 2002.

En principe, les casinos peuvent être utilisés abusivement pour blanchir de l'argent. Un joueur peut déclarer des sommes d'argent comme des prétendus gains ou utiliser les fonds incriminés pour un jeu peu risqué, impliquant des pertes minimes. Un casino peut aussi être utilisé abusivement par des blanchisseurs par le biais de ses ser-

vices financiers, lorsque les joueurs peuvent ouvrir des comptes ou des dépôts ou que les sommes gagnées peuvent être utilisées pour d'autres jeux ou payées dans d'autres casinos. Enfin, les casinos peuvent être utilisés abusivement par la direction ou par des employés assumant une fonction de conduite pour effectuer des transactions financières illégales.

## Fonds appartenant à des personnes exposées politiquement

L'utilisation abusive de la place financière suisse afin de placer des fonds appartenant à des potentats représente toujours un risque. En janvier 2002, la justice genevoise a bloqué dix millions de dollars sur les comptes de la femme et de la fille de l'ancien président argentin Carlos Menem. De son côté, le Conseil fédéral a prolongé le blocage des fonds appartenant à l'ancien dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier et à des membres de son entourage.

Fin 2002, la Commission fédérale des banques (CFB) a terminé de réviser ses directives en matière de blanchiment d'argent et élaboré une ordonnance sur le blanchiment d'argent qui est entrée en vigueur le 1er juillet 2003. Motivée par les résultats des investigations relatives aux affaires Abacha et Montesinos, la révision renforce notamment la réglementation concernant les relations commerciales avec des personnes exposées politiquement (fonds appartenant à des potentats).

*L'utilisation abusive de la place financière suisse afin de placer des fonds appartenant à des potentats représente toujours un risque.*

### L'ÉVOLUTION POSSIBLE

## La loi sur les maisons de jeu

Il existe des bases légales dont l'objectif est de minimiser autant que possible le risque de blanchiment d'argent dans et par les maisons de jeu. La loi sur les maisons de jeu stipule que les maisons de jeu sont soumises à la loi sur le blanchiment d'argent et, partant, aux devoirs de diligence correspondants. Afin de prévenir l'utilisation abusive des casinos au niveau de l'attribution des licences, les contextes et les intérêts économiques des requérants sont soigneusement examinés. L'octroi d'une concession est en outre lié à différentes obli-

*Il existe des bases légales visant à minimiser autant que possible le risque de blanchiment d'argent dans et par les maisons de jeux.*

gations juridiques. Par ailleurs, la loi sur les maisons de jeu règle l'enregistrement et la taxation des gains. Sur le plan international, elle répond à un niveau d'exigence élevé.

### Blanchiment d'argent via le commerce de biens culturels

Le blanchiment d'argent peut avoir lieu par le biais d'activités illégales en rapport avec des biens culturels. En effet, le commerce des biens culturels n'est soumis à aucune obligation de surveillance, l'importation et l'exportation ne sont pas réglementées, les accords sur les prix sont opaques et les affaires sont souvent conclues par le biais de transactions en liquide. Le Groupe d'action finan-

cière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) s'est également penché sur la question du commerce d'objets d'art et du blanchiment d'argent; un groupe de travail élabore actuellement des recommandations en la matière.

La Suisse est l'une des premières places mondiales pour le commerce d'objets d'art. Chaque année, les activités illégales dans ce domaine généreraient plusieurs milliards de francs suisses à l'échelle mondiale. L'objectif de la nouvelle loi suisse sur le transfert des biens culturels, qui faisait encore l'objet de délibérations parlementaires début 2003, est de juguler le commerce illégal de biens culturels. La nouvelle loi répondrait aux prescriptions de la Convention de l'UNESCO en vigueur depuis 1970.

## 6.12. Fausse monnaie

### LA SITUATION

#### Falsification de billets et de pièces en euros

En 2002, on a enregistré environ 7'000 communications concernant des billets de banque et des pièces de monnaie falsifiés, soit 500 communications de plus qu'en 2001. Concernant les pièces de monnaie falsifiées, l'évolution correspond à peu près à celle de 2001. On a observé un recul du nombre de pièces d'un rouble falsifiées (voir Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse 2001).

Selon des informations fournies par la Banque centrale européenne, près de 27'000 communications de falsifications émanant de toute l'Europe ont été enregistrées au cours des six premiers mois suivant le passage à l'euro. Par rapport à la même période en 2001, ce chiffre correspond à

*Près de 27'000 communications de falsifications émanant de toute l'Europe au cours des six mois suivant le passage à l'euro.*

peine à 10% des falsifications des devises nationales alors en circulation dans les pays de l'Union européenne. Plus de la moitié des falsifications portaient sur des billets de 50 euros. Par ailleurs, après le passage à l'euro, des pièces de 10 baths thaïlandais ou de 20 centimes d'euros confectionnées par des faussaires ont par exemple été utilisées abusivement dans les distributeurs de cigarettes. En Suisse, les communications portant sur des valeurs en euros

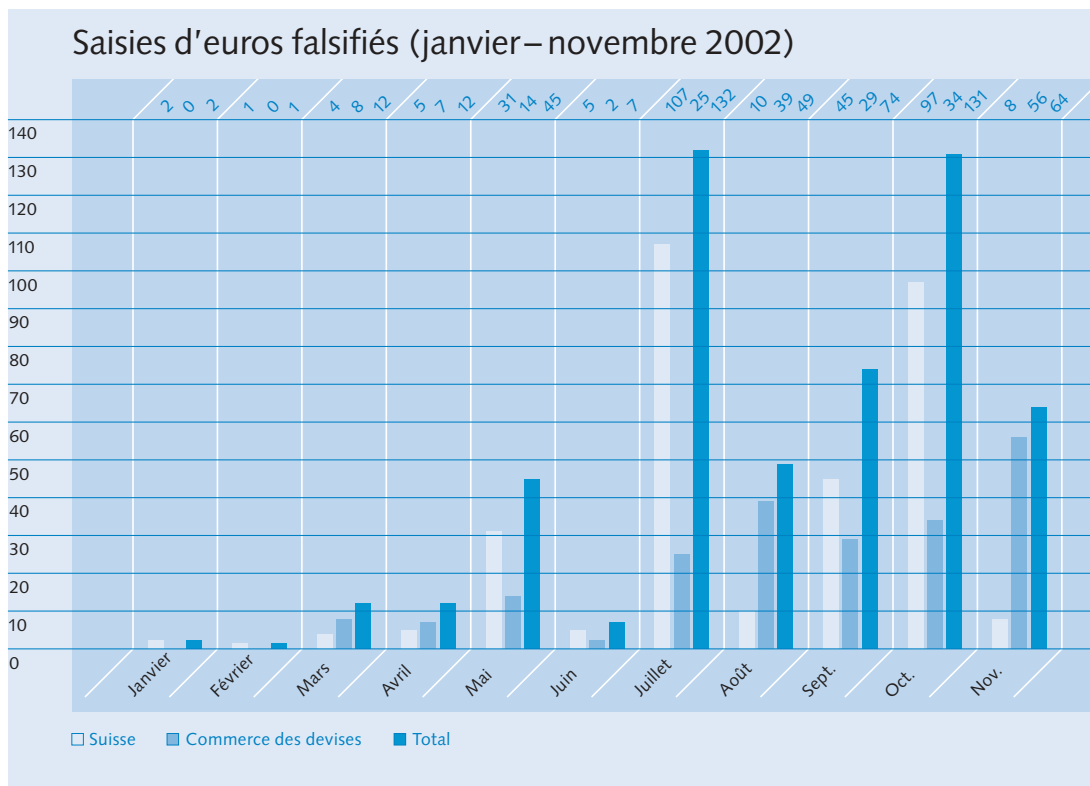
falsifiées ont été les plus nombreuses en juillet, pendant les vacances, et en octobre, alors qu'un malfaiteur a tenté d'écouler dans la région de Zoug 64 faux provenant du sud de l'Italie. Au total, plus de 500 cas de falsification d'euros ont été enregistrés.

#### Davantage de sécurité pour le dollar

En 2003, la banque centrale américaine entend mettre en circulation une nouvelle série de billets de banque dotés d'éléments de sécurité améliorés. Afin de faciliter leur différenciation, les billets arboreront des couleurs différentes en fonction de leur valeur. Jusqu'à présent, tous les billets américains étaient verts et noirs.

#### Affaires en 2002

- En Suisse, les premiers billets en euros ont été saisis le 28 décembre 2001 dans le canton de St-Gall, c'est-à-dire avant l'introduction de l'euro comme moyen de paiement en liquide. Les billets saisis étaient authentiques, mais ils n'étaient pas encore valables au moment de la saisie.
- Le 7 juillet 2002 à Zurich, un Coréen a été arrêté alors qu'il tentait d'écouler des billets verts d'une valeur de 100'000 dollars.
- Un ressortissant turc, apparemment propriétaire de plusieurs imprimeries, a tenté de faire



**Euros falsifiés.** En 2002, en particulier durant les mois d'été et d'automne, des billets et des pièces en euros falsifiés ont été saisis en Suisse. GRAPHIQUE FEDPOL.CH

fabriquer des faux en Slovaquie. Il y a plusieurs années, on a pu l'empêcher d'acheter en Suisse une imprimante à billets de banques. Il a alors essayé, entre autres, de commander du papier de sécurité en Suisse.

**L'APPRECIATION**

**L'introduction de l'euro sans conséquences notables pour le moment**

L'augmentation des communications liées à la découverte de fausse monnaie n'est guère surprenante. Il était à prévoir que l'échange de monnaies nationales lié à l'introduction de l'euro entraînerait la mise en circulation de faux.

D'une manière générale, le passage à l'euro n'a cependant pas entraîné de gros problèmes. On ne dénote pas non plus d'activités majeures d'imprimeries clandestines de grande envergure. Il faut partir du principe que les faussaires laissent passer un certain temps jusqu'à ce que les consommateurs aient pleinement confiance dans la nouvelle

*Les faussaires attendent que l'euro ait gagné la confiance des consommateurs et qu'ils y soient moins attentifs.*

monnaie et que leur attention lors de la manipulation des euros se relâche.

**L'EVOLUTION POSSIBLE**

**Signes avant-coureurs d'une augmentation de la fausse monnaie**

La baisse du nombre de billets et de pièces falsifiés provenant de l'espace européen devrait être temporaire. Certains indices laissent supposer qu'un nombre accru de billets et de pièces en euros falsifiés circuleront dès 2003. Ainsi, début mars 2003, la police autrichienne a saisi des billets falsifiés de 50 euros représentant un montant total de 300'000 euros.

L'introduction d'une nouvelle série de billets a un effet préventif, qui n'est toutefois pas dû uniquement aux caractéristiques de sécurité supplémentaires. En raison de la faible confiance initiale des consommateurs dans les nouveaux billets, les faux-monnayeurs parviennent en effet difficilement à écouler des faux au cours de la première phase.

*La baisse du nombre de billets et de pièces falsifiés provenant de l'espace européen serait temporaire.*

## 7. Autres aspects relevant de la sécurité intérieure

7.1.	Hooliganisme	82
7.2.	Sûreté dans l'aviation	83
7.3.	Armes, explosifs et pyrotechnie	84
7.4.	Cybercriminalité et Information Assurance	86
7.5.	Pédophilie	87
7.6.	Corruption et infractions aux devoirs de fonction	89

## 7.1. Hooliganisme

### LA SITUATION

#### Recrudescence de la violence dans les stades

Les actes de violence exercés à l'intérieur et autour des stades suisses de football et de hockey sur glace ont parfois atteint une ampleur inquiétante. Outre une hausse du nombre des cas de dommages matériels, on assiste à une augmentation des attaques contre des fans non impliqués, contre le personnel de sécurité et contre les agents de police. Les auteurs qui utilisent des pierres, des instruments contondants et des pièces d'artifice acceptent implicitement de blesser grièvement des personnes.

*Les auteurs d'actes de violence admettent implicitement de blesser grièvement.*

- Le 17 août, des actes de violence ont été commis pendant et après le match de football opposant le FC Bâle au FC Lucerne. La police a dû intervenir contre quelque 150 supporters qui jetaient des pierres, des bouteilles et d'autres objets. *Des affrontements entre hooligans lors de différents matchs de football.*
- Le soir du 11 novembre à Zurich, avant le coup d'envoi du match de football opposant le FC Bâle au FC Liverpool, une centaine de hooligans ont été impliqués dans une bagarre, au cours de laquelle une charge incendiaire a été lancée contre un bâtiment. La police a arrêté quinze hooligans, qui devront répondre d'émeute, de rixe, de dommages à la propriété et de lésions corporelles.

#### Provocations publiques

Des supporters de football enclins à la violence ont reconnu qu'en utilisant des paroles nazies, provocantes, ils attiraient sur eux l'attention du public. De plus en plus souvent, des idées d'extrême droite sont reprises par les milieux du hooliganisme. Lors de certaines manifestations sportives, des groupes d'extrême droite tentent de gagner à leur cause les personnes présentes disposées à faire usage de la violence.

#### L'Observatoire du hooliganisme

Depuis 1998, la police municipale zurichoise gère l'Observatoire du hooliganisme, qui se consacre à la lutte contre le hooliganisme national et international. L'objectif de cet organisme est de mettre en place une banque de données «hooliganisme» permettant de détecter plus rapidement les liens personnels et organisationnels ainsi que les relations avec les milieux d'extrême droite.

#### Incidents survenus en 2002

- Fin mars, après un match de football où le Grasshoppers Club de Zurich avait affronté le FC Bâle, un affrontement entre hooligans a éclaté devant le stade du Hardturm, à Zurich. Les groupes de hooligans, que la police avait séparés une première fois, se sont plus tard de nouveau affrontés sur la Limmatplatz.

### L'APPRECIATION

#### Affiner l'observation

L'augmentation du nombre d'affrontements sur fond de violence entre supporters à l'occasion de matchs de football ou de hockey sur glace est préoccupante. La question des liens, parfois personnels, qui existent entre des hooligans et des jeunes gens appartenant à la mouvance d'extrême droite est aussi problématique du point de vue de la protection de l'Etat. Il convient d'observer soigneusement l'évolution de ces deux tendances en se concentrant, d'une part, sur la situation et, d'autre part, sur le milieu même du hooliganisme. Ce travail doit toutefois aller de pair avec la mise en place des bases légales nécessaires. Pour l'heure, les instruments permettant de lutter contre le hooliganisme font en partie défaut.

*Les instruments actuels de lutte contre le hooliganisme sont insuffisants.*

### L'EVOLUTION POSSIBLE

#### La Confédération veut créer une banque de données

Une collaboration étroite entre les services cantonaux et les autorités fédérales chargées de la protection de l'Etat est nécessaire si l'on veut, d'une part, combler les lacunes qui existent dans les fichiers de données sur le hooliganisme et dans leur évaluation et, d'autre part, cerner certains recoupements entre hooliganisme et extrémisme

de droite. Par ailleurs, il serait judicieux que la Confédération alimente et exploite une banque de données «hooliganisme», pour laquelle les bases légales devront être créées dans le cadre d'une révision de loi.

Bien que des débordements violents lors de manifestations sportives ne soient pas totalement exclus en Suisse, le phénomène du hooliganisme ne présente pas, dans notre pays, un problème central de sécurité. En fonction des équipes qui se rencontrent en Suisse, on peut toutefois anticiper les risques, plus ou moins importants, pouvant

découler d'actes de hooliganisme violent. Si la police réussit à coopérer avec efficacité au niveau international, il sera alors possible de mettre en oeuvre les divers projets déjà en cours relatifs à la lutte contre le hooliganisme; dans la perspective de l'édition 2008 de la Coupe d'Europe de football (Euro 08), la nécessité de la coopération internationale paraît évidente. A ce titre, le Conseil fédéral a mis en consultation, le 12 février 2003, un projet de loi qui vise à régler, notamment, la création d'une banque de données nationale «hooliganisme».

## 7.2. Sûreté dans l'aviation

### LA SITUATION

#### Baisse du nombre des incidents en 2002

Pour 2002, le SAP a eu connaissance de 127 incidents touchant à la sûreté dans l'aviation civile internationale, ce qui représente six cas de moins qu'en 2001. Ces événements ont coûté la vie à 118 personnes (deux pirates de l'air, neuf membres d'équipage, 104 passagers et trois autres personnes).

#### Incidents d'importance pour la Suisse

En 2002, les compagnies aériennes civiles suisses ou les installations suisses de la navigation aérienne ont été touchés, directement ou indirectement, par divers événements:

- Le 13 mars, des activistes du mouvement des «Sans-Papiers» ont pris d'assaut le terrain de l'aéroport de Berne-Belpmoos pour manifester contre une décision de l'Office fédéral des réfugiés d'expulser des requérants d'asile déboutés.
- En juillet et en août, l'aéroport de Zurich-Kloten et la centrale téléphonique de la compagnie aérienne Swiss, sise à Genève, ont reçu des appels anonymes de menace à la bombe contre des avions de Swiss stationnés à l'aéroport de Zurich-Kloten. Rien n'a été découvert lors des contrôles de sécurité qui ont suivi, mais dans un cas, les passagers ont dû être transférés sur d'autres vols.

En outre, un bagage non identifié a été découvert en vol à bord d'un appareil de la compagnie EasyJet, ce qui l'a contraint à faire une escale non prévue à Genève. Un vol de la compagnie Swiss devant relier Johannesburg à Zurich a dû être retardé de 24 heures en raison d'incohérences constatées lors de l'enregistrement. A Johannesburg, les auteurs d'un vol à main armée ont dérobé plusieurs milliers de francs dans le bureau de Swiss. Une lettre anonyme adressée au Landrat (Parlement) du Land du Bade-Wurtemberg en Allemagne menaçait d'abattre un avion en phase d'atterrissage à Zurich-Kloten. A Bâle-Mulhouse, un homme s'est introduit par la force dans un avion prêt à rouler vers la piste de décollage de la compagnie aérienne allemande Lufthansa.

### L'APPRECIATION

#### Les incidents sont souvent de nature criminelle

La «Transport Security Administration» américaine suppose que certains groupes extrémistes et terroristes continuent à planifier des attentats contre l'aviation civile. Les moyens pouvant être utilisés pour commettre des attentats sont multiples, allant des détournements à des attentats suicides et des attaques avec des missiles.

Bon nombre des incidents enregistrés dans l'aviation civile qui touchent à la sûreté sont exclusivement de nature criminelle. Les actes sont dirigés contre des avions au sol ou contre des envois de valeur transportés à bord de ces appareils.

*L'éventail des possibilités pour commettre des attentats contre l'aviation civile est large.*

## Risques accrus dans certaines régions

Certains Etats ont déconseillé à leurs ressortissants d'entamer des voyages vers des régions en crise ou en guerre. C'est ainsi que suite à l'attaque terroriste perpétrée à Bali (voir chap. 3.9.), le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a déconseillé tout voyage vers l'île et tout déplacement non urgent en Indonésie. Un risque élevé d'attaque terroriste existe aussi pour des destinations de vacances très prisées en Thaïlande, comme Bangkok, Phuket et Pattaya. D'une manière générale, les voyages à destination de la zone frontalière du Jammu et du Cachemire, objet des affrontements actuels entre l'Inde et le Pakistan, sont aussi déconseillés.

### L'ÉVOLUTION POSSIBLE

## Les risques liés à des actes de violence demeurent

Dans l'ensemble, les incidents survenus en 2002 dans le domaine de l'aviation n'ont pas menacé la sécurité de la Suisse. Une menace latente demeure toutefois face à de probables actes de violence futurs.

Suite aux attentats terroristes du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center à New York et contre le Pentagone à Washington, ainsi qu'au détournement d'un autre appareil, la «Federal Aviation Administration» américaine a ordonné la mise en place d'un dispositif de sécurité plus sévère dans les aéroports; les mesures s'y référant sont à présent entrées en vigueur. Par ailleurs, l'Union européenne a édicté, le 16 décembre 2002, un rè-

*Suite aux attentats du 11 septembre 2001, des dispositifs de sécurité plus sévères ont été mis en place dans les aéroports.*



**Ciseaux et lames.** Ce type d'objets est saisi quotidiennement dans les aéroports internationaux (ci-dessus Los Angeles). PHOTO KEYSTONE

glement relatif à l'instauration de règles communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile.

## Sûreté à bord des avions

En mars 2002, l'Organisation internationale de l'aviation civile a décidé de doter, d'ici à fin 2003, les cockpits des grands avions de ligne de portes résistant aux effractions. De surcroît, les cockpits doivent être équipés de caméras permettant de surveiller la cabine principale. La compagnie Swiss a déjà adapté une partie de sa flotte à ces nouveaux standards de sécurité.

Par ailleurs, plusieurs compagnies aériennes européennes examinent actuellement la question de l'engagement d'agents de sûreté armés à bord des avions. Depuis des années déjà, la Suisse recourt à des agents de sûreté à bord d'avions. Aux Etats-Unis, suite aux attentats terroristes du 11 septembre 2001, les effectifs des gardes de sûreté affectés à bord des vols, appelés «Air Marshals», ont été massivement renforcés, passant de quelques douzaines d'agents à plusieurs milliers.

## 7.3. Armes, explosifs et pyrotechnie

### LA SITUATION

## Travaux législatifs dans le domaine des armes

La loi fédérale relative à la coordination de la législation sur les armes, sur le matériel de guerre, sur les explosifs et sur le contrôle des biens est entrée en vigueur le 1er mars 2002. Cette nouvel-

le loi a des incidences sur la loi sur les armes, notamment le fait que l'Office central des armes, rattaché à fedpol.ch, est dorénavant responsable de toutes les autorisations d'importation.

Suite à différentes interventions politiques, le DFJP a interdit l'introduction, l'acquisition ou la production, pour les armes à feu, de certaines munitions à projectiles expansifs. L'ordonnance

correspondante est entrée en vigueur le 1er mars 2002. Depuis le 1er janvier 2003, la vente, lors de bourses aux armes ou de manifestations équivalentes, d'armes, de munitions, d'armes soft-air et d'armes factices est interdite, ainsi que leur colportage.

La consultation de la révision de la loi sur les armes (LArm) s'est achevée le 20 décembre 2002. La police et les cantons ont majoritairement exprimé un avis favorable sur les modifications proposées. Les réactions négatives venaient es-

*L'introduction, pour les armes à feu, de certaines munitions équipées d'un projectile à déformation est interdite en Suisse.*

essentiellement de tireurs, d'armuriers, de milieux militaires et de partis politiques.

Au niveau international, les discussions entamées dans le cadre des négociations entre la Suisse et l'UE en vue d'une

association de notre pays aux conventions de Schengen et de Dublin ont été poursuivies. A cet égard, des réponses ont pu notamment être apportées aux questions encore en suspens concernant le droit sur les armes.

### Chute du nombre des attentats à l'explosif

En 2002, l'Office central pour les explosifs et la pyrotechnie, rattaché au SAP de fedpol.ch, a enregistré un total de seize cas d'actes de violence commis au moyen d'explosifs, de grenades à main ou de dispositifs explosifs ou incendiaires non conventionnels (DEINC) de fabrication artisanale (contre 32 cas en 2001); deux auteurs ont pu être identifiés.

### Recrudescence du nombre de dommages matériels et de délits commis au moyen d'explosifs

Le nombre des dommages matériels causés à dessein par des feux d'artifice vendus communément dans le commerce ne cesse d'augmenter

*Le nombre des dommages matériels causés à dessein par des feux d'artifice vendus communément dans le commerce ne cesse d'augmenter depuis 2000.*

depuis 2000. En 2002, plus de 400 incidents mineurs ont ainsi été enregistrés. Le montant total des dommages s'élève à presque un million de francs.

Les auteurs choisissent pour cibles des boîtes aux lettres, des poubelles publiques, des

cabines téléphoniques, des distributeurs de marchandises et de billets ainsi que des fontaines en forme d'abreuvoir.



### Acte de vandalisme contre un distributeur.

Dans la nuit du 1er août 2002 à Gümliigen près de Berne, des inconnus ont commis une attaque à l'explosif contre un distributeur automatique de pain.

PHOTO DE SOURCE POLICIERE

Les deux attaques commises fin septembre/début octobre à Zurich au moyen de fusées d'artifice comptent parmi les incidents les plus graves (voir chap. 3.2.).

### L'APPRECIATION

#### Augmentation sensible du nombre des délits

L'année 2002 a été fortement marquée par une tendance constante à une augmentation du nombre des affaires de dommages matériels occasionnés par des feux d'artifice. Cette évolution va de pair avec une autre constatation: les jeunes commettent plus d'actes de vandalisme et de violence. Les écoles, les entreprises de transports publics et les organisations d'utilité publique font état de la même évolution.

### L'EVOLUTION POSSIBLE

#### Concordance avec le droit international

Les experts des autorités fédérales compétentes estiment que les dispositions proposées dans la révision de la loi sur les armes seraient compatibles avec les accords de Schengen et de Dublin.

Les résultats de la mise en consultation de la révision de la loi sur les armes sont présentement évalués.

#### Prévisions difficiles dans le domaine des explosifs

Il n'est pratiquement pas possible de prévoir l'évolution des actes de violence commis au



*Les dommages matériels intentionnels causés de manière criminelle à des fins politiques sont rares.*

moyen d'explosifs, de grenades à main ou de charges explosives de confection artisanale. Des chiffres records enregistrés sur quelques années ne sont pas forcément révélateurs d'une tendance. Une accumulation passagère d'actes de violence

commis en série ou par effet de mimétisme tend à fausser l'image générale.

Bien que le nombre des dommages matériels causés intentionnellement avec des feux d'artifice soit en hausse, il semble bien que ceux commis de manière criminelle à des fins politiques continueront, à l'avenir, d'être rares.

## 7.4. Cybercriminalité et Information Assurance

### LA SITUATION

#### Criminalité informatique et conflits armés

Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis ont soulevé une nouvelle question: la criminalité informatique peut-elle être au service de conflits armés? Un tel cas n'est pas connu à ce jour. Fin 2002, on a certes enregistré une légère hausse des cas de «defacements», une défiguration de pages Internet. Mais aucun autre cas plus grave n'a été signalé. En ce qui concerne la propagation de virus, les cas enregistrés cette année étaient bien moins importants qu'en 2001 (voir Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse 2001).

#### Exemples de cas en 2002

- Mi-février, des pirates informatiques ont attaqué le consulat général d'un pays d'Amérique latine sis à Zurich. Toutes les données de deux des trois postes de travail du consulat ont été effacées. Le troisième ordinateur était éteint.
- En février toujours, l'ordinateur du chef de la sûreté d'une synagogue a aussi été piraté; les données enregistrées y ont été corrompues et détruites. Les pirates ont modifié des photos appartenant à la victime en défigurant les clichés de membres de sa famille. Ils y ont en plus ajouté une menace signée «Hammerskins».
- En janvier, lors d'une perquisition dans une maison aux Etats-Unis, plusieurs ordinateurs et documents d'un jeune homme de 18 ans ont été saisis. Ce dernier est soupçonné d'avoir placé sur différents sites Internet des textes au contenu anarchiste. Par ailleurs, outre les

«defacements», il aurait installé sur au moins trois pages Internet un outil de piratage destiné à essayer de pénétrer dans un ordinateur de l'armée américaine. Selon les indications du Federal Bureau of Investigation, le propre site Internet de l'homme en question aurait notamment contenu un mode d'emploi pour la fabrication de bombes.

*Le consulat général d'un pays d'Amérique latine sis à Zurich victime de piratage.*

- Le 21 octobre, a apparemment eu lieu la plus grande attaque jamais commise contre les treize serveurs racines (root-server) d'Internet, sur lesquels sont inscrits les domaines de premier niveau (top level) ainsi que les adresses des services d'enregistrement. Les serveurs racines sont les serveurs centraux d'Internet et ils constituent le niveau hiérarchique le plus élevé d'un DNS (système d'adressage par domaines). L'attaque n'a pas été trop intense et il a été possible d'en venir à bout en une heure. Si l'attaque avait été plus intense, elle aurait pu interrompre toute communication via Internet.

### L'APPRECIATION

#### Des pirates informatiques de plus en plus jeunes

La plupart des actes de criminalité informatique pourraient être évités, à condition d'être prévoyant et bien informé. Les virus attaquent souvent les logiciels là où d'anciennes failles des systèmes de sécurité n'ont pas été comblées. Les actes de piratage sont fréquemment le fruit de

*Des script-kiddies utilisent, sans grandes connaissances préalables, les failles déjà connues des systèmes de sécurité au moyen de logiciels préfabriqués.*

en vente dans les commerces suffisent à prévenir bon nombre de ce genre d'attaques.

## Une meilleure coordination grâce au SCOCI

Le 1er janvier 2003, le Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI), rattaché à fedpol.ch, est entré en fonction. Le service est financé pour deux tiers par les cantons et pour un tiers par la Confédération. Au cours des trois premiers mois de 2003, le SCOCI a reçu 1200 communications; quinze affaires ont été transmises aux cantons.

Les experts du SCOCI gèrent le domaine du monitoring, qui consiste à rechercher activement des infractions commises via Internet. Dans le cadre du domaine du clearing, les collaborateurs se chargent d'examiner le contenu pénal des cas concrets de soupçon, de déterminer les liens avec les procédures en cours et les compétences et de transmettre les dossiers aux autorités de poursuite pénale compétentes. En outre, ils analysent régulièrement l'évolution de la cybercriminalité.

L'opération Genesis (voir chap. 7.5.) a révélé la nécessité de mettre en place une coordination unifiée pour les cas concernant l'ensemble de notre pays. Sur ce point, le SCOCI doit aussi ap-

*Les experts recherchent activement des infractions commises via Internet, examinent le contenu pénal des cas de soupçons et élaborent des travaux d'analyse.*

«script-kiddies». Il s'agit, dans la plupart des cas, de jeunes gens qui, sans grandes connaissances préalables, utilisent les failles déjà connues des systèmes de sécurité au moyen de logiciels préfabriqués. Les logiciels de sécurité

porter des améliorations au système actuel. Enfin, le service de coordination permet de mettre en place un tout nouveau système de saisie des affaires relevant de la criminalité sur la Toile, et offre de meilleures bases pour les futures appréciations de la situation.

### L'ÉVOLUTION POSSIBLE

#### Petits et grands risques

Etant donné que les réseaux informatiques sont tous reliés entre eux à l'échelle planétaire, la Suisse ressent aussi les effets des attaques de virus. De même, le risque de voir les sites Internet d'entreprises ou d'administrations devenir la cible d'attaques reste très élevé.

En revanche, il semble peu probable que des données confidentielles soient volées dans le but d'exercer un chantage sur leur propriétaire ou de les utiliser à des fins frauduleuses. Le risque est également faible de voir des infrastructures suisses directement visées, comme les transports publics ou les centres d'approvisionnement en énergie.

*Le risque de voir des sites Internet devenir la cible d'attaques de virus reste élevé.*

#### D'autres mesures sont nécessaires

Les utilisateurs de logiciels doivent continuer d'appliquer les mesures de sécurité courantes lors de chaque utilisation. De surcroît, il est indispensable de mettre régulièrement en œuvre des mesures préventives. Il reste encore des efforts à fournir afin que l'administration et le secteur privé collaborent encore plus étroitement (fournisseurs d'accès Internet et entreprises).

*Nécessité d'intensifier la collaboration entre l'administration et le secteur privé.*

## 7.5. Pédophilie

### LA SITUATION

#### Pornographie infantine sur Internet

La question de la pornographie infantine sur Internet est actuellement au cœur de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Grâce à Internet, des centaines de millions d'individus à travers le monde ont potentiellement une oc-

casion supplémentaire d'échanger, de mettre à disposition ou de vendre du matériel relevant de la pornographie infantine.

En septembre 2002, fedpol.ch a coordonné l'opération Genesis, volet suisse de l'opération internationale Landslide. Genesis a été la plus grande opération jamais menée en Suisse contre l'exploitation sexuelle des enfants.

## Depuis 1999 dans la ligne de mire de la police

En 1999, deux Texans, qui représentaient sur Internet la société *Landslide Productions*, ont été arrêtés. Celle-ci offrait la possibilité de visualiser

*Genesis a été la plus grande opération contre l'exploitation sexuelle des enfants jamais réalisée en Suisse.*

contre paiement par carte de crédit du matériel de pornographie infantile. Les autorités américaines ont identifié 250'000 numéros de carte de crédit se référant à plus de 60 pays. Par le biais d'Interpol, les

informations ont été transmises aux pays concernés. En Suisse, fedpol.ch a procédé à des enquêtes préliminaires et a communiqué les données aux cantons qui menaient des opérations de police depuis septembre 2002.

## Bilan provisoire de l'opération

Un bilan intermédiaire de l'opération fait état d'un millier d'interrogatoires et de perquisitions effectués après l'identification des suspects. Par ailleurs, les polices cantonales ont saisi près de 1'400 ordinateurs personnels, plus de 20'000 supports de données, tels que cédéroms, zips et disquettes, ainsi que quelque 6'000 vidéos et des dizaines de milliers de revues, d'écrits et d'images. Les premières évaluations indiquent que la majorité des suspects détenaient réellement du matériel de pornographie infantile.

## Autres faits marquants en 2002

- Le 20 mars, une action internationale de police contre un réseau de pédophiles a été menée simultanément dans dix pays, dont la Suisse. L'opération avait débuté en mai 2001 en Allemagne. Les autorités allemandes, qui avaient appris que de grandes quantités de matériel de pornographie infantile étaient échangées sur un canal privé et protégé d'Internet Relay

*Une action internationale de police menée dans dix pays contre un réseau de pédophiles.*

Chat, ont pu accéder audit canal. Un Allemand, fondateur présumé de ce canal, a été arrêté. L'action a été coordonnée au niveau international par Interpol et au niveau suisse

par la Police judiciaire fédérale (PJF). Dans notre pays, cette action a conduit à l'arrestation de douze personnes, dont deux Suisses domiciliés dans les cantons de Zurich et de Bâle-Ville. A l'étranger, des ordinateurs et

une grosse quantité de matériel ont été saisis. Les perquisitions effectuées à Zurich et à Bâle ont abouti à la saisie de grandes quantités de matériel relevant de la pornographie infantile.

- En août, dans le cadre d'une opération internationale de police menée sous la conduite d'Europol, des appartements et des bureaux ont été perquisitionnés dans sept pays d'Europe, suite à des soupçons de pornographie infantile. Des dizaines d'ordinateurs, des milliers de cédéroms et des centaines de cassettes vidéo ont été saisis; une cinquantaine de suspects ont été arrêtés.
- Des enquêtes en cours depuis 2001 en Amérique du Nord et en Europe ont conduit, en 2002, à une vingtaine d'arrestations; une quarantaine de victimes sont connues à ce jour. Les auteurs utilisaient Internet pour procéder à l'échange de matériel pornographique impliquant des enfants. Il s'agissait fréquemment de parents incestueux, lesquels ont abusé de leurs propres enfants, les ont filmés et mis le matériel sur Internet à la disposition d'autres personnes. En Suisse, deux personnes ont été arrêtées, à Genève et à Zurich.

## Exploitation sexuelle de mineurs

Depuis 1998, les polices cantonales enregistrent annuellement jusqu'à dix cas d'actes d'ordre sexuel avec des enfants commis à l'étranger. Mais le nombre de Suisses se rendant à l'étranger dans le but d'avoir des contacts sexuels avec des enfants est certainement bien supérieur.

Les cas d'encouragement à la prostitution de mineurs et les cas de traite de mineurs à des fins de prostitution sont très rares. Il est cependant probable que le nombre de mineurs victimes de la traite d'êtres humains est important. Il n'est en effet pas toujours aisé de prouver que les victimes sont mineures, car elles peuvent être en possession de faux papiers.

*Les cas d'encouragement à la prostitution de mineurs sont très rares en Suisse.*

## Coopération policière internationale

En octobre, fedpol.ch a organisé la 20e réunion du Groupe spécialisé d'Interpol sur la criminalité contre l'enfance. Ce groupe a réuni à Thounne une centaine de policiers, analystes, criminologues et représentants d'organisations non gouvernementales en provenance de 37 pays. Ces

spécialistes ont eu l'occasion de se rencontrer dans un contexte pluridisciplinaire, de partager des connaissances relatives aux développements des techniques d'investigation, de se renseigner sur le travail des participants et sur les résultats obtenus par la recherche académique, et d'échanger des informations sur des opérations de police en cours.

#### L'APPRECIATION

### Nécessité d'une police de proximité

En Suisse, les compétences d'enquête dans le domaine de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants par le biais d'Internet sont cantonales. La question de la centralisation des compétences dans ce domaine a fait l'objet de discussions, notamment suite à l'opération Genesis. Dans le domaine de l'exploitation sexuelle des enfants, les enquêtes doivent demeurer locales. Il faut, pour

*Une police de proximité proche de la population est à même de lutter efficacement contre l'exploitation sexuelle des enfants.*

une lutte efficace contre cette forme d'exploitation et indépendamment des moyens utilisés, une police de proximité connaissant la population. Le rôle des autorités fédérales est de coordonner les enquêtes entre les cantons et avec l'étranger. La mise en place, auprès de fedpol.ch, d'un service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI) va dans cette direction.

#### L'ÉVOLUTION POSSIBLE

### Punissabilité de la possession de pornographie

Depuis le 1er avril 2002, celui qui aura acquis, obtenu par voie électronique ou d'une autre manière, ou possédé de la pornographie infantile sera puni de l'emprisonnement pour un an au plus ou de l'amende. Dans le domaine d'Internet, le

fait d'enregistrer du matériel de pornographie infantile sur un support personnel est punissable. Le fait de visualiser du matériel de pornographie infantile en «surfant» sur Internet est considéré comme un acte de consommation, qui n'est pas punissable.

La Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité fixe une réglementation minimale en ce qui concerne la poursuite de la pédophilie et contraint les Etats signataires à coopérer étroitement au niveau international. La Suisse dispose de la législation requise en matière pénale. La convention est actuellement en consultation pour ratification.

Le DFJP a mis sur pied une commission d'experts chargée de définir la responsabilité pénale des fournisseurs de services Internet. Cette commission rendra un rapport intermédiaire fin 2003.

*L'enregistrement de matériel de pornographie infantile sur des supports personnels est punissable.*

### Lutte contre le tourisme sexuel

Dans le but de lutter contre le tourisme sexuel impliquant des enfants, le projet de révision globale de la partie générale du code pénal prévoit une disposition qui permet de poursuivre, indépendamment de la loi étrangère, les Suisses ou les étrangers résidant en Suisse qui commettent à l'étranger des actes d'ordre sexuel avec des enfants. La lutte contre le tourisme sexuel passe aussi par une collaboration avec les organisations non gouvernementales. En ce sens, fedpol.ch réunit, depuis trois ans, un groupe de travail auquel participent aussi des autorités cantonales de poursuite pénale. Ce groupe se réunit deux fois par an et procède à des échanges d'informations dans le domaine de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, de façon générale et de la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants, en particulier. En outre, le SCOTT, rattaché à fedpol.ch, travaillera aussi dans ce sens.

## 7.6. Corruption et infractions aux devoirs de fonction

#### LA SITUATION

### Corruption: état des lieux

Dans l'indice de corruption de l'année 2002 établi par l'organisation non gouvernementale

Transparency International, la Suisse figure certes avant l'Allemagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis, mais après les pays scandinaves, la Nouvelle Zélande, l'Islande et Singapour. L'indice de corruption ne se fonde

pas sur des données empiriques ni sur des cas réels de corruption, mais sur les impressions ressenties par des experts. La Suisse n'est donc pas considérée comme fortement touchée par la corruption.

## La corruption demeure une exception

Dans notre pays, les cas de corruption de grande envergure demeurent bel et bien des exceptions. Une bonne dizaine d'accusations pour corruption sont prononcées chaque année en Suisse; les experts estiment toutefois que le nombre de cas non révélés est élevé.

L'organisation de notre pays en petites unités géographiques, d'une part, et le système de milice, d'autre part, pourraient entraîner certains risques. En effet, les milieux économiques et politiques sont fortement imbriqués, notamment en raison de la grande autonomie dont jouissent les communes et les structures de milice.

*Une bonne dizaine d'accusations pour corruption sont prononcées annuellement en Suisse.*

## 2002: principales affaires de corruption en Suisse

- En mai 2002, un ancien juge et président du tribunal pénal du Tessin, a été condamné à seize mois de détention avec sursis pour corruption passive qualifiée répétée, pour violation répétée du secret de fonction, ainsi que pour un cas d'instigation. Il a offert des avantages au trafiquant de cigarettes Gerardo Cuomo, et a reçu en retour des pots-de-vin d'une valeur dépassant un million de francs. De nombreuses autres personnes étaient impliquées dans cette affaire, connue sous le nom de «Ticinogate»; il s'est agi de l'une des affaires de corruption de fonctionnaires les plus importantes en Suisse.
- En septembre 2002, l'ancien chef de la Police judiciaire de Chiasso a été condamné à seize mois de détention avec sursis pour corruption passive qualifiée et pour violation répétée du secret de fonction. Il avait fourni au trafiquant de cigarettes italien Arcellaschi des informations concernant des perquisitions et des mandats d'arrêt, pour lesquelles il avait reçu 370'000 francs.

## Affaires internationales présentant des liens avec la Suisse

Il existe un risque de voir arriver sur la place financière suisse de l'argent provenant d'affaires de corruption étrangères, dans le but de ne pas le déclarer aux autorités fiscales et pénales des pays concernés:

- Le «scandale des déchets» qui a éclaté à Cologne en donne un exemple: des entreprises ont versé pendant des années des pots-de-vin, pouvant être chiffrés à des millions, à des décideurs politiques dans le cadre de contrats pour des centrales nucléaires et des usines d'incinération des déchets.

*Risque de voir de l'argent issu d'affaires de corruption commises à l'étranger placé en Suisse.*

Deux entreprises suisses sont aussi soupçonnées d'avoir versé des dessous-de-table dans cette affaire. Selon la demande d'entraide judiciaire déposée par l'Allemagne, des pots-de-vin, portant sur des millions, ont été versés par le biais de comptes suisses.

- Dans le «scandale de corruption» de Bonn, un homme politique et chef des services industriels de la ville est accusé d'avoir offert des avantages, contre paiement, à diverses entreprises en manipulant des expertises. Les enquêteurs allemands ont découvert qu'entre mars 1998 et avril 2002, onze millions de francs avaient été versés sur le compte suisse de l'homme en question. Dans ce cas aussi, la Suisse accorde l'entraide judiciaire.

### L'APPRECIATION

## Des mandats plus importants: une plus grande incitation à la corruption

Le phénomène de la mondialisation des marchés et la forte augmentation du volume des affaires qui l'accompagne incitent certaines structures à commettre des actes de corruption. La Suisse est concernée par l'évolution de la mondialisation dans la mesure où des sommes d'argent provenant d'affaires de corruption à l'étranger sont aussi placées sur la place financière suisse.

Les cas de corruption dans les milieux de la politique et de l'administration vont généralement de pair avec d'autres délits, souvent de nature économique, s'inscrivant dans un contexte de

criminalité organisée. Les affaires de corruption qui éclatent dans ces milieux sont particulièrement graves, car elles menacent, d'une part, les principes de l'Etat de droit et, d'autre part, mettent en danger ceux d'une concurrence équitable.

## Prise de conscience de la population

La population suisse prend non seulement conscience des risques inhérents à une imbrication trop étroite de la politique et de l'économie, mais les perçoit aussi mieux. Les débats relatifs à la nomination de certains parlementaires dans des conseils d'administration en sont un exemple.

### L'ÉVOLUTION POSSIBLE

## Nouvelles normes pénales, plus de compétences pour la Confédération

- De nouvelles normes pénales sont déjà en vigueur depuis le 1er mai 2000, qui prévoient pour la corruption passive les mêmes sanctions que pour la corruption active. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de l'OCDE relative à la lutte contre la corruption active d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, ratifiée en mai également, le champ d'application des normes pénales suisses a été élargi aux fonctionnaires étrangers.
- Depuis le 1er janvier 2002, les autorités de poursuite pénale de la Confédération sont habilitées à poursuivre les délits relevant de la

corruption lorsqu'ils ont été commis dans une large mesure à l'étranger ou dans plusieurs cantons et qu'aucun des cantons n'est prépondérant.

- Au niveau international, le Suisse prévoit d'adhérer au Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO). Ce groupe est composé d'Etats partageant des intérêts communs et se charge de surveiller l'application de la Convention relative à la lutte contre la corruption active d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales.

## L'économie privée demeure le problème central

Il est toujours difficile de lutter contre la corruption dans l'économie privée. Le paiement de dessous-de-table entre particuliers n'est pas répréhensible et n'est examiné que sur plainte. Il est également délicat pour les employés d'entreprises de dévoiler des cas probables de corruption car ils devront alors bien souvent craindre pour leur emploi. Parmi tous les délits de corruption, ceux commis dans l'économie privée peuvent être considérés comme les plus importants.

*Le paiement de dessous-de-table entre particuliers n'est pas interdit.*

Les normes relatives à l'entraide judiciaire internationale et la législation en vigueur concernant le blanchiment d'argent offrent à la Suisse des instruments efficaces dans la lutte contre le blanchiment de l'argent provenant de la corruption. ■

# SWISS INTERNAL SECURITY REPORT 2002

## Summary

---

Focal Points 2002	94
Overall assessment	95
Federal measures	96

---

## Focal Points 2002

### Consequences of the terrorist attacks of September 2001

The impact of the terrorist attacks of 11 September 2001 was felt well into 2002. Islamic terrorist groups particularly were the main focus of attention worldwide. The attacks led to changes in

*Tightening and improvement of existing legal standards to fight international terrorism.*

systems of internal security, especially a tightening and an improvement of existing legal standards for combating international terrorism. Investigations concentrated mainly on the question of terrorist financing. Throughout the world, lists were compiled with the names of individuals and organisations suspected of supporting Osama Bin Laden's terrorist network Al Qaeda and other terrorist organisations either directly or indirectly. On the basis of these lists compiled by the American authorities and the UN, approximately USD 112 million were frozen worldwide, a third in the USA itself.

Under the supervision of the Federal Attorney's Office, the Task Force Terror USA, which was set up in the Federal Office of Police (fedpol.ch) after the attacks, continues to investigate possible connections between the attacks and offences committed in Switzerland. In connection with these investigations, several requests for legal assistance from abroad have been granted. The purpose of the Task Force Terror USA was and still is to gather information in connection with the attacks of 11 September 2001, to coordinate the work with the police and judicial authorities in Europe, the United States and around the world and to investigate and prosecute any unlawful act that had been carried out in Switzerland. This also includes offences that were committed using the country as a base to prepare for the September attacks. Although at least one of the perpetrators of the attacks was in transit in Zurich-Kloten airport, the investigations have not, up to now, revealed any connection between Switzerland and the attacks of 11 September 2001 either as a logistic base or as base for suspect transactions via Swiss banks accounts to finance terrorist activities. The investigations continue.

Individual active Islamic movements in Switzerland, while vehemently rejecting the integration of Muslims into European society, generally respect Swiss law.

### Continuing threat of terrorism in Europe

Whilst concentrating on the terrorist threat by Islamic fundamentalist groups, it is important not to forget the activities of other terrorist organisations in Europe. Left wing terrorist groups such as the Red Brigade in Italy and the Euskadi ta Askatasuna (ETA) in Spain are still active. Other extremist organisations with connections to Switzerland like the Kurdish Worker's Party (PKK), which was renamed the Congress for Freedom and Democracy in Kurdistan (Kadek) in 2002, as well as the Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE), are also active.

*Terrorist groups in Europe and foreign extremist organisations still active.*

Switzerland continued its efforts last year to reduce these threats. On 10 March, Nicola Bortone who was suspected of being a member of the Red Brigade, was arrested in Zurich. Gabriele Kanze, a German ETA activist, was likewise arrested in March. Both suspects have now been extradited. Switzerland continues to implement preventive measures against extremist groups from abroad.

### Consolidation of high level right wing extremism

The situation regarding right wing extremism in Switzerland remained the same in 2002. The number of incidents motivated by right wing extremism remained steady (about 120 incidents). In the canton of Aargau, there was a politically motivated attack on premises inhabited by asylum seekers. On various occasions there were confrontations between skinheads and foreign youth.

*Around 120 incidents linked to right wing extremism in Switzerland.*

There continues to be about 1,000 extremist right wing supporters. Several skinhead concerts with up to 1,000 spectators mainly from other European countries took place. Some right wing extremist groups attempted to establish themselves as a political force.

### Greater propensity to violence by left-wing extremists

There were several confrontations in 2002 between right and left wing extremist groups as



well as individuals. Particularly left wing extremists or so-called autonomists and anarchists perpetrated violence. On the whole, there was an increased tendency for violence by left wing extremist groups, which are well organised and quick to be mobilised.

In the run-up to the WEF 2003 in Davos, extremists linked to the anti-globalisation movement carried out or attempted to carry out attacks using blasting and incendiary compositions. The

*WEF 2003 in Davos without any incidents but serious riots in Berne.*

Forum itself went smoothly in contrast to the serious riots that took place in Berne afterwards.

## Organised crime as network crime

The spectrum of organised crime extends from strict hierarchical family structured groups to networks of professionally organised criminals. In order to maximise profits, smaller criminal groups often form short or long-term alliances in the same way as modern business enterprises. In doing so, they cut themselves off from the outside world and carry out different stages of criminal acts based on a professional division of labour.

## Criminal groups continue to be active

Criminal groups and individuals with contacts to organised crime syndicates, particularly in the fields of drug trafficking, human trafficking and money laundering, continue to be active in Switzerland. West Africans figured prominently not only in offences involving drugs but also in other areas of crime. West African criminal groups have shown themselves to be innovative and flexible.

Whilst West African criminal groups dominate street trading in cocaine mainly in the city centres, Albanian criminal groups are active in the heroin trade particularly in the suburbs. These groups are also involved in other areas of crime such as human trafficking and money laundering.

Criminal organisations from Russia and regions of the Commonwealth of Independent States (CIS) pose a serious threat to Switzerland, whose economic centre is at risk from being used for money laundering activities. Moreover, it appears that abroad, criminal groups from Russia and CIS are trying to extend their influence by using intimidation, violence and corruption.

## Fighting cybercrime

In autumn 2002, fedpol.ch coordinated the most extensive investigations ever carried out in Switzerland into the exploitation of children by means of the Internet. Under the operation codenamed Genesis around 1,000 houses were searched and interrogations carried out and large quantities of data, documents and pictures were confiscated including a large amount of pornographic material.

*Investigations into the sexual exploitation of children using the Internet.*

## Liquidation of investment companies

In the fight against money laundering the Money Laundering Control Authority ordered the closure of three investment companies for the first time in 2002, which had no licence to carry out business and had not exercised the mandatory due diligence applicable to financial transactions. In 2002, the Money Laundering Reporting Office Switzerland (MROS) at fedpol.ch received a total of 652 reports of suspected money laundering.

## Active intelligence services

Foreign intelligence services also try to obtain information in Switzerland from economic and political circles as well as from the areas of science and technology. According to the Service for Analysis and Prevention (SAP), Russian intelligence services in particular continue to be active.

*Foreign intelligence services also active in Switzerland.*

# Overall assessment

## Switzerland not a base for terrorists

Based on an analysis of the present aims and operation methods of terror organisations,

it is unlikely that Switzerland and Swiss citizens will become a primary target of terrorist acts. However, in view of the potential and the intentions of terrorist organisations, Switzerland

or its people could be affected by acts of terror at any time. Terrorist and extremist activities in Switzerland would not only pose a threat to

*Further risk to Swiss citizens of becoming victims of terrorist acts while travelling abroad.*

internal security but also lead to political pressure being applied on Switzerland by countries that are directly affected by such organisations.

## Continuing the fight against organised crime

Organised criminal groups in Switzerland are engaged particularly in the illegal drug trade, the

trafficking in human beings and the smuggling of migrants as well as in the illegal arms trade.

## A safe environment on the whole

Extremist groups from abroad and right and left wing extremism only pose a threat to internal security occasionally. Certain individuals residing in Switzerland are suspected of or do, in fact, have ties to terrorist organisations. Transnational organised crime also poses a serious threat. Nevertheless, it is fair to say that in 2002 the Swiss lived in relatively safe surroundings.

*Transnational organised crime remains a serious threat.*

# Federal measures

## Measures against Islamic terrorists

In the fight against Islamic fundamentalist terrorism, the Federal Council decided on 9 December 2002 to extend the period of validity of the measures introduced in November 2001 regarding the preventive gathering of intelligence by a further year.

*Ban on Al Qaeda remains in force until the end of 2003.*

The ban also imposed on Al Qaeda and any successor organisation remains in force until the end of 2003.

On 26 June 2002, the Federal Council brought forward draft legislation on ratifying the UN convention on terrorist financing and Switzerland's signing of the UN convention on combating terrorist bombing attacks. The Federal Council has decided to start work on legislation in these two areas.

*Legislation work started.*

Since the terrorist attacks in the USA, Muslims around the world have come under attack. In Switzerland, however, there have been no such incidents. The application of legal instruments such as the paragraph on racial discrimination in the Swiss Penal Code is obviously having a preventive effect.

viewed continually. Preventive measures against extremist groups from abroad will also continue to be imposed for the present.

On 24 October 2002, the Federal Council also decided to ban Mourad Dhina from spreading propaganda from Switzerland, which justifies, advocates or supports violence. Neither is he permitted to engage third parties to carry out such activities. Dhina is head of the executive office of the Algerian "Front Islamique du Salut" (FIS) which is in conflict with the Algerian government.

On 26 June 2002, the Federal Council proposed legislation on racism and hooliganism. Consultation on the new legislation began on 12 February 2003. Changes and amendments to various federal laws will be at the fore of the discussions. The discussions will concentrate on whether or not to ban racially discriminating emblems and associations, laying down rules for

*Proposed legislation on racism and hooliganism and consultation.*

confiscating racially discriminating propaganda or propaganda advocating violence and creating a legal framework for a national hooligan databank. At the same time, the Federal Council also decided to start working on legislation regarding terrorism and extremism. The focus of this work will be on reviewing and revising the Federal Act on the Protection of Internal Security (BWIS) and starting legislative work in connection with the conclusions drawn in the report "Situation and risk analysis Switzerland after the terror attacks of 11 September 2001".

## Measures against extremism and violence

Switzerland continues to implement the measures adopted in summer 2001 against members of extremist groups involved in the conflict in southeastern Europe. These measures are re-

## Cybercrime and Trafficking in Persons/Smuggling of Migrants

The Swiss Coordination Unit for Cybercrime Control (KOBİK) at fedpol.ch started work on 1 January 2003. The Coordination Unit is made

*Two new coordination units at fedpol.ch.*

up of specialists who not only actively search for suspect material on the Internet (Monitoring) but who also investigate reports of suspicion and forward them to the law enforcement agencies responsible if there is evidence that an offence is being committed (Clearing).

In the spring of 2003, the Swiss Coordination Unit against the Trafficking of Persons and Smuggling of Migrants (KSMM) was set up at fedpol.ch.

Its aim is to improve the national and international coordination of measures aimed at preventing these offences as well as determining criminal analytic links between individual offences.

## New federal powers begin to take effect

On 1 January 2002, new federal investigating powers to combat international organised crime, economic crime, money laundering and corruption came into force (Paragraph 340bis of the Swiss Penal Code otherwise known as the Efficiency Bill). In the first year since coming into force, the federal powers have proved successful. ■

*Federal powers have proven successful in the first year.*

## **IMPRESSUM**

---

### RÉDACTION

Service d'analyse et de prévention,  
Division Analyse

---

### CLÔTURE DE LA RÉDACTION

Avril 2003

---

### CONTACT

Office fédéral de la police  
Nussbaumstrasse 29  
CH-3003 Berne  
E-mail [info@fedpol.admin.ch](mailto:info@fedpol.admin.ch)  
Téléphone 031 323 11 23  
[www.fedpol.admin.ch](http://www.fedpol.admin.ch)

---

### CONCEPT, MISE EN PAGE, FORMATAGE

Martin Sommer, Romano Hänni,  
Bâle

---

### DIFFUSION

Office fédéral des constructions et de la logistique  
CH-3003 Berne  
[www.bbl.admin.ch](http://www.bbl.admin.ch)

---

### RAPPORTS ET INFORMATIONS

#### COMPLÉMENTAIRES

Site Internet de l'Office fédéral de la police:  
[www.fedpol.admin.ch](http://www.fedpol.admin.ch)

---

### COPYRIGHT

Office fédéral de la police 2003.  
Reproduction du texte autorisée avec mention  
de la source.

---